

10 \_ 2023

ÉTUDE

# Catastrophes climatiques et résilience territoriale

## Les vallées des Alpes-Maritimes après la tempête Alex

Sous la direction de  
\_Thierry Germain et Xavier Pelletier

Fondation  
**Jean Jaurès**  
ÉDITIONS

Remerciements à

**Emmanuel Acchiardi**, directeur de la Mission interministérielle reconstruction des vallées (MIRV),  
et **Cléo Muzard**, directrice de projet MIRV,  
auprès du préfet chargé de la reconstruction.

# La résilience sera territoriale ou ne sera pas

– Gilles Finchelstein

Secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès

– Thierry Germain

Membre de l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales (CEIL) de la Fondation Jean-Jaurès

Le 2 octobre 2020, la tempête Alex provoquait dans les vallées des Alpes-Maritimes (Vésubie, Roya, Tinée et Moyen-Var) la plus grande destruction civile depuis la Seconde Guerre mondiale en France.

Cette catastrophe climatique ne sera pas un phénomène unique. D'autres se sont produites et se produiront encore pendant que nos sociétés tenteront, tant bien que mal, de s'adapter au changement climatique qui touche notre planète. Un changement inéluctable dont les hommes, on le sait, sont les principaux responsables et dont ils doivent être à présent les acteurs mobilisés et conscients.

Pour notre pays en transition, la résilience n'est plus une option, c'est un impératif commun, l'un des plus grands défis qui soit lancé aujourd'hui à notre intelligence collective. Et ce sujet majeur de l'adaptation de nos usages et modes de vie ne trouvera ses solutions qu'au plus près des réalités, dans les territoires.

La résilience sera territoriale ou ne sera pas.

L'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès (CEIL) a donc engagé un travail de longue haleine sur cette question de la résilience territoriale. Jean-Luc Gleyze, président de la Gironde, avait fait pour l'CEIL un précieux retour d'expérience<sup>1</sup> suite aux incendies exceptionnels qui ont touché son département l'année dernière. Et le *Cahier de tendances* de la Fondation Jean-Jaurès consacré à Bordeaux<sup>2</sup> avait permis de

faire le récit *in vivo* de l'adaptation d'une grande ville française face au changement climatique, sous de multiples aspects et en croisant les expertises locales et globales.

C'est à nouveau sous cet angle local/global que nous avons voulu par ce rapport tirer le plus d'enseignements possible de la tempête Alex, c'est-à-dire de la catastrophe elle-même, de la reconstruction qui s'est ensuivie, de la concertation exceptionnelle qui l'a accompagnée et du travail inédit de projection vers l'avenir auquel se sont livrés les acteurs et habitants de ces territoires, sous l'impulsion du préfet chargé de la reconstruction avec l'appui de la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP).

En mêlant étroitement le regard d'experts nationaux de référence avec ceux d'acteurs locaux et de citoyens engagés dans la concertation, ce document raconte de multiples possibles partagés et fait sur quelques sujets clés (écologie, habitat, modèle agricole, tourisme et citoyenneté) le récit croisé local/global d'un autre modèle de territoire, plus résilient et plus solidaire. Il prolonge ainsi un exercice démocratique exemplaire dont l'essentiel est ici restitué.

Que ce qui s'est passé dans les vallées des Alpes-Maritimes puisse inspirer d'autres mobilisations des consciences et des imaginations, c'est l'ambition principale du rapport que vous avez dans les mains.

Bonne lecture.

1. Jean-Luc Gleyze, *Grands incendies et alertes climatiques : plaidoyer pour la résilience de nos territoires*, Fondation Jean-Jaurès, 19 septembre 2022.

2. Thierry Germain (dir.), *Cahier de tendances Bordeaux*, Fondation Jean-Jaurès, 17 mars 2023.

# Sur les chemins de la résilience

– Xavier Pelletier

Préfet de Loir-et-Cher, ancien préfet chargé de la reconstruction des vallées sinistrées des Alpes-Maritimes

Quelques mois après sa parution, j'avais acheté le récit autobiographique de Sylvain Tesson, *Sur les chemins noirs*<sup>1</sup>. Ce défi de cheminer à pied à travers la France, ce rendez-vous que l'auteur avait pris avec lui-même, encore désarticulé après une grave chute, vécu comme une nouvelle épreuve initiatique, une sorte de test à la vie, m'avait enchanté, avec ses photographies amoureuses de ces bouts de France, de ces « chemins cachés, bordés de haies, par les sous-bois de ronces et les pistes à ornieres reliant les villages abandonnés ». Cette recherche d'un nouveau souffle était pour moi exemplaire de courage avec cette quête d'absolu aux confins d'un monde un peu à l'écart, perdu dans cette « géographie de traverse ». Le voyage était agréable, bercé par le rythme élégant d'une écriture qui porte bien le raffinement de la pensée, délicieusement ou parfois brutalement hermétique aux « nouvelles formes de modernités », avec ses récits, contemplatifs et intimes, la facilité de l'auteur à plonger dans l'aventure, sa volonté de fer à éprouver l'effort, les situations et les contextes exigeants, ses réflexions sur le monde, la vie et, dans ce livre, cet échange privilégié avec cette « France ombreuse protégée du vacarme, épargnée par "l'aménagement" qui est la pollution du mystère ».

Nommé préfet chargé de la reconstruction, propulsé le 14 octobre 2020 au chevet des vallées des Alpes-Maritimes défigurées par la tempête Alex, j'avais décidé de caser quelques livres dans mes bagages, en veillant à ne pas oublier *Sur les chemins noirs*. Les premières semaines qui ont suivi mon arrivée ne m'ont pas laissé de répit, trop absorbé que j'étais par l'immensité de la tâche, par l'intensité de la gestion de la crise, la nécessité de faire face à une situation

homérique qui dépassait ce que j'avais pu imaginer avant de me rendre sur place.

Puis début 2021, j'ai réouvert le livre pour retrouver l'aventure. En découvrant à nouveau ce périple qui débute dans la Roya, à la gare de Tende, j'ai très vite cherché à juxtaposer les images, à mettre en parallèle les tableaux, les descriptions de l'auteur, cette nature magnifique, séduisante, avec son lot d'atmosphères, d'odeurs, de couleurs, de pureté, d'authenticité, cette nature intacte, paisible et le spectacle que me livrait le quotidien de mes déplacements. L'émotion que je ressentais face à la terrible désolation que j'avais sous les yeux, à ces paysages déchirés, arrachés, défigurés restait au fil des semaines toujours saisissante. Cette émotion était bien sûr démultipliée, surchargée par les drames vécus par ces hommes et ces femmes traumatisés, témoins de ce déluge incroyable jusqu'au plus profond de leurs songes, sans oublier ces enfants, marqués, qui pleuraient à chaque retour de la pluie...

Le président de la République s'est très vite rendu dans les vallées et a déclaré que la solidarité nationale serait déployée afin d'aider les élus et les habitants à reconstruire leur territoire en veillant à ce que ce travail colossal soit bien résilient et durable. L'ambition consistait aussi à tirer tous les enseignements de ce qu'il s'était passé.

Pour autant, la reconstruction pouvait-elle constituer un aboutissement ? Alors que le drame des 2 et 3 octobre 2020 avait plongé ces territoires de montagne dans un chaos total, une forme de dévastation animale, de *ground zero*, que les experts qualifiaient l'événement le plus destructeur en France métropolitaine

1. Sylvain Tesson, *Sur les chemins noirs*, Paris, Gallimard, 2016.

depuis la Seconde Guerre mondiale, ne fallait-il pas envisager un accompagnement plus structurant du territoire ? Par exemple, se demander comment habiter demain les vallées après cette catastrophe ? Revoir la relation avec le territoire, ses risques, bien sûr, mais aussi ses contraintes, ses exigences, ses atouts ?

Ne pouvait-on pas saisir l'opportunité de cette situation pour imaginer une autre lecture des activités, des interventions humaines dans ces vallées baignées par la beauté de la nature, des paysages, la richesse de la biodiversité avec son lot de fragilités ?

N'avions-nous pas le devoir d'écrire le récit d'un renouveau, d'une renaissance et renverser le désastre, les malheurs, pour dessiner un autre avenir, des perspectives repensées et, finalement, donner à ces territoires l'opportunité d'être des précurseurs ?

Une chose était évidente à mes yeux, s'en tenir à la « simple » remise en place des routes, des ponts, nous ferait passer à côté d'un point essentiel : quel avenir envisager pour ces vallées ? Après un tel cauchemar, comment réenchanter ces villages, comment redynamiser les énergies, rassurer, motiver les habitants, les chefs d'entreprise, les agriculteurs et leur dire : « Restez, vous avez encore une histoire à écrire ici ! »

La question de l'exposition aux risques apportait une première brique à ce raisonnement. Notre responsabilité collective nous obligeait en effet à tirer tous les enseignements de cette catastrophe et à faire en sorte qu'aucun habitant ne soit plus jamais exposé aux risques. De nouvelles logiques d'aménagement devaient être portées. L'État a favorisé cette réflexion à travers les travaux entrepris dans chacun des villages pour envisager des développements inventifs en intégrant les aléas et les nombreuses contraintes qu'ils génèrent.

Mais au-delà de cet impératif, il était essentiel d'aller plus loin et de favoriser un rebond exemplaire des vallées en veillant à promouvoir une lecture durable, résiliente, respectueuse de l'environnement, de la sensibilité de ces territoires, de la raréfaction des ressources... en intégrant en réalité l'ensemble des enjeux qui pèsent sur ces territoires, comme d'ailleurs sur l'ensemble de la planète, et en valorisant les ressources territoriales qui sont autant d'atouts porteurs de rayonnements.

Pour ce faire, les habitants, les maires des vallées devaient être les hussards ! À eux, devant, de tracer la voie. Le président de la République avait insisté sur l'importance d'associer les habitants, les premières victimes de la tempête. Dès la fin de l'année 2021, une concertation citoyenne a donc été organisée avec l'appui de la Délégation interministérielle de la transformation publique (DITP). Sur la base d'un diagnostic territorial, qui a permis, avec l'ensemble des forces vives du territoire, d'identifier les atouts, mais aussi les « talons d'Achille » de ces vallées, les habitants et les maires ont pu s'exprimer et former des vœux, rédiger des propositions dans de nombreux domaines, comme l'agriculture – comment renforcer une production diversifiée qui ait du sens pour l'identité et les besoins des vallées –, le tourisme – avec de nombreuses idées pour promouvoir et valoriser le patrimoine unique des villages, fait notamment d'églises et de chapelles baroques remarquables, pour revisiter la philosophie d'un accueil équilibré et durable de visiteurs –, mais aussi la santé, l'habitat, les mobilités...

Ces foisonnantes suggestions, toujours pleines d'optimisme, de réalisme et d'ingéniosité, nous ont livré un matériau solide et pertinent pour entrer en discussion avec les collectivités territoriales et engager la structuration de projets de développement et d'attractivité.

Autour de ces faisceaux d'idées, de ce travail pétillant de démocratie de proximité, d'imagination qui se sont peu à peu épanouis au fil des discussions, nous élaborons une architecture concrète pour projeter ces vallées vers un futur vertueux.

Ce récit qui se tisse est finalement aussi celui de la résilience d'un territoire ; territoire qui a pris en main son destin, qui se relève de ses blessures et qui lève à nouveau les yeux vers son avenir, son chemin de crête, plein d'exigences et de dynamiques.

Donner à voir ce récit d'une résilience territoriale qui se construit avec ses acteurs est à mes yeux indispensable. Il suppose un travail d'écriture, d'échanges de point de vue, de mise en relation... Instinctivement, j'ai tout de suite souhaité associer Sylvain Tesson ! Comme je ne le connaissais pas, j'ai réussi à obtenir une adresse, qui avait la faiblesse d'être électronique, mesurant bien le risque de « fausse route », Sylvain

Tesson étant allergique aux vecteurs trop dématérialisés, mais n'ayant pas d'autres moyens pour le contacter directement, je décidais malgré tout de lui envoyer un message en début d'année 2022. Après une rapide description du contexte, je lui proposais de contribuer, d'une manière ou d'une autre, à l'écriture d'une forme de retour sur ces territoires en jouant un peu sur la sensibilité émotionnelle résumée autour d'une phrase : « Alors que vous étiez cassé, encore un peu disloqué, vous êtes venu vous réparer en partant des vallées des Alpes-Maritimes ; aujourd'hui, ce sont les vallées blessées qui ont peut-être besoin de vous pour panser leurs maux. » Comme prévu, aucun écho électronique ne m'est parvenu, mais Sylvain Tesson m'a répondu par le biais d'une de ses proches avec qui j'étais en lien. Il m'a remercié, regrettant, malgré l'intérêt de la proposition, de ne pouvoir s'inscrire dans ce projet au regard de l'importance de ses engagements, des chantiers qu'il avait déjà ouverts...

Ce récit, nous l'écrivons aujourd'hui pour mettre en lumière toute la richesse du travail qui a été engagé autour de ce concept de résilience. Ce mot, un peu « techno », peu usité, m'a valu bien des remarques dans les villages, certains tenant à me dire que je l'employais, mais qu'ils n'avaient jamais entendu ce terme, qu'il était étrange, que le mot « résistance » était plus simple, plus explicite et connu de tous.

Il contient cependant un bouquet de significations qui traduit la capacité à résister, à surmonter, à s'adapter, à rebondir. Il est intéressant quand on l'applique à un territoire et à sa population et que l'on essaye d'obtenir des « indicateurs verts » sur l'ensemble des items que sont l'exposition aux risques, l'impact environnemental, le caractère adaptable et réversible d'équipements, d'aménagements, l'intérêt général...

En définitive, notre volonté collective est bien de développer autrement les vallées. De rebâtir et d'aménager de manière vertueuse. La bonne connaissance du territoire nous permet de peser au trébuchet les horizons susceptibles de porter un développement, des activités, donc un ancrage de population, tout en

veillant à ne pas dégrader et compromettre les ressources territoriales au sens propre, comme au sens symbolique. Il s'agit, en résumé, de concilier le cadre environnemental exceptionnel, les fragiles ressources, la faune, la flore..., avec des activités humaines indispensables pour permettre aux habitants de subvenir à leurs besoins. Le tourisme, par exemple, peut être davantage développé, mais pensé en fonction d'équilibres entre l'occupation de l'espace, les impacts des activités, en veillant notamment à respecter la rareté des ressources, à préserver le patrimoine. Ne pas artificialiser davantage, valoriser le bâti existant, notamment pour développer des logiques d'hôtellerie diffuse au cœur des bourgs, la stratégie devant permettre d'amorcer une nouvelle attractivité des centres historiques. L'agriculture peut être durable en étant mieux intégrée, diversifiée, au service de la population et de l'identité des vallées. Ceci implique de mieux prendre en considération les besoins en eau, en terres cultivables, de faire en sorte que la transformation des produits se fasse sur place et que les besoins alimentaires locaux puissent profiter des productions du terroir.

Considérer les risques comme une donnée à apprivoiser (connaissance, acceptation et bons réflexes), redonner toutes leurs fonctionnalités, notamment extrêmes, aux cours d'eau, bien intégrer l'idée que la reconstruction doit se faire avec l'eau et non contre l'eau, c'est de la résilience.

Mais la résilience, c'est aussi « désindividualiser » les regards et les comportements, redonner à l'intérêt général, au collectif, une place centrale avec ses solidarités, ses responsabilités, qui se manifestent de différentes manières : partager les équipements, se loger, se déplacer, se nourrir différemment, s'entraider et mieux prendre en compte l'environnement qui nous entoure afin de renforcer les liens entre les communautés humaines... L'histoire des lieux, avec ses crises, ses modes de développement passés peut constituer aussi d'intéressants repères.

Un habitant m'a dit un jour : « Le cours d'eau a repris sa place. Espérons que nous saurons rester à la nôtre ! »

# Une concertation pour penser l'avenir d'un territoire autour de propositions structurantes : un modèle d'action ?

– Céline Pelletier

Directrice de projets à la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP)<sup>1</sup><sup>2</sup>

Une concertation, ça ne se décrète pas. Sa réussite est intimement liée à la confiance qu'ont les acteurs dans la manière dont le débat se déroule et dans ce qu'il produira au regard des ambitions qu'il porte. C'est sans doute l'un des points les plus importants à retenir et finalement la première étape pour relever le défi du renforcement du dialogue entre l'État, les parties prenantes et les citoyens autour des grandes priorités de politique publique.

Les destructions et les traumatismes que la tempête Alex a laissés derrière elle ont amené l'État à se demander jusqu'où devaient aller la reconstruction et l'appui apporté aux sinistrés et aux collectivités locales.

La seule « réparation du territoire » pouvait-elle être suffisante pour que les habitants soient encouragés à réinvestir naturellement ces vallées et à se sentir de nouveau en harmonie avec leur environnement et leur quotidien ?

C'est pour répondre à cette interrogation majeure que le préfet chargé de la reconstruction a pensé la concertation citoyenne, élargie aux maires des com-

munes sinistrées, et obtenu l'appui de la Direction ministérielle de la transformation publique (DITP) pour l'élaborer et la mettre en œuvre.

La concertation sur l'avenir des vallées sinistrées dans les Alpes-Maritimes s'est ainsi tenue entre novembre 2021 et mars 2022. Elle a permis à l'ensemble des parties prenantes – collectivités territoriales, maires, acteurs économiques, associations et collectifs – et bien sûr aux habitants d'élaborer collectivement des perspectives de rebond pour ces territoires.

La DITP a accompagné les acteurs locaux tout au long de l'exercice pour les aider à créer les conditions d'une concertation robuste et sincère : appui stratégique et méthodologique au cadrage de la démarche pour définir le périmètre de la concertation et bâtir le dispositif adéquat ; appui au pilotage opérationnel de la concertation et enfin recommandations sur les engagements et les suites à donner aux résultats (devoir de suite).

Cette démarche présentait des singularités : elle s'est déroulée dans un contexte exceptionnel et avec la volonté du préfet chargé de la reconstruction de voir

1. La DITP pilote le programme de transformation publique défini par le gouvernement avec pour objectif d'améliorer concrètement la vie des Français et des agents publics. Elle assure le suivi du déploiement et des résultats de l'exécution des politiques prioritaires du gouvernement dans les territoires, coordonne l'action des administrations pour simplifier les démarches et améliorer la qualité du service pour les usagers, porte, avec ses partenaires interministériels, l'innovation, le développement des compétences, la transformation des organisations, des pratiques managériales et de la gestion publique et accélère les projets à fort impact des administrations avec l'appui de ses équipes de consultants internes.
2. Céline Pelletier travaille particulièrement et depuis plusieurs années sur les sujets de concertation et de participation citoyenne au sein d'une équipe qui intervient sous l'autorité du ministre délégué auprès de la Première ministre, porte-parole du gouvernement et chargé du renouveau démocratique. Dans ses fonctions, elle conseille et accompagne les administrations dans la conception et le pilotage de démarches de participation citoyenne et s'assure des suites qui leur sont données.

travailler conjointement habitants et maires. Ces deux points ont donné le « la » pour construire le dispositif de concertation en vue d'imaginer collectivement des axes et des projets de développement pour ces vallées sinistrées.

L'objet est ici de mettre en avant certaines composantes qui font de cette concertation un exemple d'action dont la méthode pourrait être dupliquée pour engager d'autres concertations sur le territoire.

### **Marquer le tournant vers le rebond des vallées, trouver la bonne temporalité**

Immédiatement après la tempête, la « machine France », pour reprendre les propos du maire de Tende, s'est mise en marche et les services de l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs privés ont pris part à la gestion de crise : remise en place des équipements et des infrastructures essentielles, protection des populations, etc. Des collectifs de citoyens se sont créés et des élans de solidarité se sont manifestés, montrant l'engagement de tous pour les vallées.

La concertation devait ainsi s'inscrire dans la bonne temporalité pour enclencher une dynamique permettant d'assurer l'avenir de ces vallées, au-delà de la gestion de crise et de l'urgence.

### **En amont, un travail de conviction auprès des collectivités territoriales, maîtres d'œuvre des projets de développement et d'attractivité**

Les grands élus sont un rouage essentiel dans la vie des vallées. Il était crucial de leur donner à voir la raison d'être de cette concertation sous peine de voir s'exprimer des réticences, liées à la confrontation des légitimités entre représentation et participation et de voir finalement s'installer de la défiance vis-à-vis de l'exercice.

En inscrivant la concertation dans un cadre de débat apaisé et bénéfique pour le territoire, le travail de préparation de la concertation, fortement incarné par le préfet chargé de la reconstruction, a indéniablement contribué à la réussite de la démarche. Les grands

élus locaux ont perçu l'intérêt du dispositif qui a donné lieu, in fine, à une grande convergence des attentes des habitants avec leurs projets.

### **Incarner pour donner confiance et mobiliser**

Le préfet chargé de la reconstruction des vallées s'est déplacé dans tous les ateliers, avec les maires comme avec les habitants. Cette stratégie d'« aller vers », cette proximité de terrain et les liens personnalisés avec l'ensemble des acteurs du territoire et des habitants ont créé un climat de confiance propice à la concertation.

L'implication des services de l'État, bien antérieure au lancement de la concertation, a, elle aussi, permis de faire adhérer les maires et les habitants à la démarche. Cette mobilisation importante qui s'est poursuivie tout au long du projet a été vue comme un gage d'efficacité du dispositif.

### **Identifier, de la manière la plus large possible, les enjeux clés pour le territoire**

Bien connaître le territoire dans lequel se déroulera la concertation, les acteurs engagés et les sujets les plus mobilisateurs favorise l'adhésion à la démarche. Le diagnostic ou l'état des lieux en amont de la concertation permet de concilier les attentes des parties prenantes et celles des citoyens et d'anticiper les points sensibles et les susceptibilités, d'être réactifs à de potentielles oppositions ou controverses. Elle permet enfin de préparer la mobilisation en créant un cadre de confiance consenti par tous.

Une attention particulière a été portée à la réalisation de ce diagnostic qui ne pouvait pas être seulement une lecture des enjeux post-tempête par les services de l'État. Il est le fruit d'une lecture croisée associant l'ensemble des acteurs du territoire depuis les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels, les services de l'État, en passant par les collectifs d'habitants et les associations. Près de trois cents documents ont été recueillis et analysés pour partager avec l'ensemble des participants les atouts et les enjeux du territoire.



## **La concertation n'est pas une parenthèse dans le travail de reconstruction et d'accompagnement vers le rebond des vallées**

Les participants, et c'est légitime, ont ensuite besoin d'information, de points d'étape : que sont devenues leurs propositions ? Ont-elles été retenues ?

Le travail d'animation des suites de la démarche est exigeant et demande de l'engagement dans le temps. L'objectif est de créer un continuum de la concertation. Cette phase est délicate, car il s'agit de répondre aux attentes des participants qui se sont investis et de ne pas créer de déception ; pour le commanditaire, c'est également le moment d'explicitier ses choix.

Il s'agit d'écrire le récit de l'après concertation, autrement dit d'intégrer les résultats de la concertation dans le projet de territoire.

Dans ces vallées, une enveloppe exceptionnelle de 50 millions d'euros a été débloquée par l'État, afin de cofinancer des projets de développement et d'attractivité. Cette contribution exceptionnelle est destinée à soutenir des projets portés par les collectivités territoriales et qui répondent aux attentes exprimées, aux axes d'intervention prioritaires retenus et aux projets proposés lors de l'exercice citoyen.

Plus de 250 projets ont été en effet proposés par les habitants et les maires, dont la très grande majorité correspond à des axes de développement et d'attractivité partagés.

Depuis mai 2022, les travaux d'identification et de structuration des projets de développement se poursuivent sur la base des axes d'intervention retenus lors de la concertation citoyenne dans le cadre du comité technique « Avenir des vallées » et de groupes de travaux thématiques créés post-concertation.

Le contexte des vallées est exceptionnel avec des destructions d'ampleur inédite en France métropolitaine

depuis 1945 selon les experts, l'impact traumatique sur les habitants induit est lui aussi extrêmement important.

Pour autant, cette démarche incarne la volonté du président de la République qui, dès 2017, dans son discours aux préfets<sup>1</sup>, leur a signifié ce qu'il attendait d'eux : « C'est à vous, préfets, représentant le gouvernement dans les départements, régions et territoires d'Outre-mer, qu'il appartient de mettre en œuvre les réformes qui vont modifier nos politiques nationales et veiller à ce qu'elles produisent leurs effets dans tous les territoires de la République. [...] J'attends de vous que vous soyez des entrepreneurs de l'État [...], ça veut dire de proposer, de suggérer, d'innover, d'exercer votre jugement en action sur le terrain mais aussi en permettant d'adapter l'action publique [...] en disant, ce qui a été proposé ou prescrit ne fonctionne pas et voilà comment nous vous proposons de répondre aux principes voulus. »

Cette responsabilisation plus forte de l'action des préfets intervient dans le contexte de réarmement des territoires que la DITP accompagne en garantissant les marges de manœuvre nécessaires aux préfets. La contrepartie pour les préfets est d'assurer le continuum entre les priorités du gouvernement et l'action sur le terrain en matière d'exécution des politiques prioritaires du gouvernement tout en les adaptant au contexte de leur territoire avec pour objectif de « changer la vie des Français ». L'une des clés de réussite de cette action est aussi la concertation, critère qui fait aujourd'hui partie intégrante de la feuille de route des préfets dans le cadre des CNR territoriaux<sup>2</sup>...

Partir des enjeux d'un territoire racontés et identifiés par ceux qui le vivent (le premier kilomètre) pour définir son ambition était le pari du préfet chargé de la reconstruction des vallées. Le récit de ce qui s'est passé dans les vallées alimentera, à n'en pas douter, les futures innovations et transformations publiques.

1. Discours prononcé par le président de la République qui réunissait les préfets le 5 septembre 2017.

2. Les CNR territoriaux sont des concertations territoriales conduites sur des sujets essentiels à la vie quotidienne comme l'école, la santé, les freins à l'emploi ou encore la transition écologique dans les territoires. Il s'agit de partir de la réalité vécue des Français, dans sa diversité territoriale, pour proposer des innovations, des expérimentations et des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés.

# Après la tempête, le rebond ou comment repenser l'avenir des vallées

## La démarche de soutien au développement territorial initiée par l'État dans les Alpes-Maritimes

Au-delà du soutien financier exceptionnel que l'État a mobilisé pour la reconstruction, notamment en faveur des infrastructures publiques de toute nature<sup>1</sup>, l'État a fait le pari d'une réflexion concertée entre toutes les forces vives du territoire pour penser le rebond des vallées, imaginer des solutions innovantes et durables, afin que ces territoires de montagne soient demain un modèle de développement et de mise en œuvre des politiques publiques. Ainsi est née la démarche sur l'avenir des vallées initiée par la concertation, animée en début d'année dernière par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), rassemblant les maires et les habitants des vallées.

L'État a pris l'engagement de donner des suites concrètes aux enjeux, axes d'intervention et propositions de projets issus de la concertation citoyenne, c'est-à-dire d'en tirer les enseignements nécessaires dans le choix des politiques qui seraient mises en œuvre. Afin de garantir la concrétisation des ambitions portées pour ces territoires lors de la concertation, une enveloppe exceptionnelle de 50 millions d'euros a été mobilisée par l'État pour soutenir des projets de développement et d'attractivité au sein des vallées, avec un taux maximum d'intervention de 50 %. Ces crédits, dédiés à des investissements portés par les collectivités territoriales et leur groupement, sont en cours de déploiement.

## Une méthode innovante d'animation territoriale, la démarche Avenir des Vallées

Sur la base des résultats de la concertation citoyenne, le préfet en charge de la reconstruction des vallées a lancé des travaux ayant pour objet de trouver des perspectives concrètes aux enjeux identifiés ou aux propositions formulées par les habitants et les maires, et ce en associant étroitement les collectivités territoriales.

Un comité de pilotage, le comité technique Avenir des Vallées a ainsi été mis en place avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, la Métropole Nice-Côte d'Azur (MNCA) et la Communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF) en mai 2022. Sur la base des résultats de la concertation citoyenne, le comité a pu valider la méthode de travail, suivre et orienter les travaux techniques, préparer les échanges et arbitrages politiques.

Plusieurs groupes de travail (soutien aux activités économiques et touristiques, agriculture, eau, forêt, santé, médico-social et solidarités, aménagement et logement) ont ainsi été créés tout au long de l'année dernière, en associant les techniciens des collectivités territoriales ainsi que les acteurs économiques ou les organismes compétents pour évaluer les propositions issues de la concertation citoyenne, affiner si nécessaire les besoins et le diagnostic, compiler les projets qui entrent en synergie, les compléter et, enfin, définir une liste de projets prioritaires.

1. Plus de 615 millions d'euros ont été mobilisés par l'État pour soutenir la reconstruction des infrastructures publiques, les réseaux de tout ordre, appuyer le tissu économique et soutenir les projets d'avenir pour les vallées.

Une quarantaine de projets ont ainsi été, *in fine*, pré-identifiés par le Conseil départemental, la MNCA et la CARF sur la base de ce croisement d'échelle et de regards (*bottum up* et *top down*).

### **Informers les habitants sur les suites données à leurs propositions**

Le 17 octobre 2022, ces chantiers ont été présentés lors d'un séminaire réunissant des habitants ayant participé aux ateliers de la concertation citoyenne, les maires des vallées et les collectivités territoriales, en présence d'Olivier Véran, ministre chargé du Renouveau démocratique, porte-parole du gouvernement.

Des informations régulières ont été par ailleurs diffusées aux habitants ayant participé à la concertation citoyenne sur la démarche et l'avancement des travaux avec les collectivités territoriales. L'État a également prévu d'organiser une présentation des premiers projets retenus à destination des habitants ayant participé à la concertation citoyenne.

### **Un processus de sélection garant de la résilience territoriale**

En avril 2023, un comité de sélection Avenir des vallées, composé de représentants d'organismes publics et de personnalités qualifiées, spécialistes des questions environnementales, d'aménagement ou de développement économique, a été mis en place. Il est chargé d'émettre un avis d'opportunité sur les projets portés par les collectivités, sur la base de critères de résilience territoriale et de sélection conjointement définis. Le comité doit s'assurer que les projets répondent aux enjeux soulevés lors de la concertation citoyenne, qu'ils sont à la fois respectueux de l'environnement, viables, porteurs d'attractivité, garants d'un développement équilibré et respectueux du territoire et qu'ils s'intègrent dans une dimension valléenne, un intérêt collectif pour ces villages.

À ce jour, une quinzaine de projets ont été présentés par les collectivités territoriales au comité de sélection, six ont été approuvés. Ces projets, très divers, concernent aussi bien le développement agricole (par exemple réhabilitation de terres à potentiel agricole et d'outils de production, extension d'atelier de transformation collectif), l'aménagement de nouvelles infrastructures touristiques et sportives permettant de valoriser le patrimoine naturel et culturel des vallées (par exemple via ferrata, cyclotourisme et VTT, pêche), la création d'espaces de travail partagés ou au bénéfice des associations (coworking, ateliers), de tiers-lieux dans les villages, la revitalisation des centres-bourgs (par exemple la requalification de bâtiments en péril) que le soutien aux activités économiques (artisanat, filière bois).

Les projets validés par le comité de sélection sont ensuite soumis à l'accord du Conseil de la reconstruction présidé par le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Tous les projets Avenir des vallées n'ont pas vocation à être soutenus par le Fonds de reconstruction exceptionnel de l'État. En effet, la Mission interministérielle reconstruction des vallées (MIRV) recherche aussi la mobilisation en complément de crédits de droit commun. En cela, le soutien financier de l'État va au-delà des crédits du fonds de reconstruction exceptionnels.

### **Quatre thématiques d'intervention au cœur de l'attractivité de demain**

Sur la thématique de la revitalisation des villages, des projets de création d'espaces de coworking ou de tiers-lieux, de rénovation lourde de bâtiments et d'espaces publics complètent des actions de valorisation du patrimoine culturel ou d'amélioration de l'habitat relevant de crédits de droit commun. Ces projets ont de multiples intérêts : maintenir les populations, attirer de nouveaux habitants et des touristes, limiter les nouvelles urbanisations au-delà de ce qui est déjà construit.

Sur la thématique de l'aménagement, la tempête a redistribué les cartes : les biens détruits ou trop exposés (plus de trois cents) doivent être relocalisés à travers l'action du fonds Barnier et, une fois réalisés les travaux de stabilisation et de renforcement des berges, les bords de cours d'eau sont rendus à la nature. Plusieurs projets concernent la renaturation de berges associée à des aménagements, tels que des pistes cyclables, promenades, parcours de découverte.

La valorisation et la modernisation de la ligne ferroviaire de la Roya font par ailleurs l'objet de financements franco-italiens (États et Région). En complément, des projets proposent de développer de nouvelles mobilités, en premier lieu l'usage du vélo (pour les déplacements quotidiens, pour les découvertes touristiques et pour l'activité sportive).

L'aménagement des secteurs de gare, la valorisation des espaces ferroviaires pour accueillir de nouveaux usages est au cœur de plusieurs projets.

Sur la thématique du tourisme, plusieurs projets de création ou de rénovation d'équipements, d'aménagements dédiés au sport en nature portent l'ambition de développer des activités praticables pendant les quatre saisons pour prendre en compte la question de l'évolution du climat.

Par ailleurs, en matière de coopération transfrontalière, des échanges réguliers sont organisés avec les Italiens sur les volets mobilités, tourisme et santé. La dimension transfrontalière est encouragée par l'État dans le processus de structuration des projets.



### REGARD GLOBAL

**Lucile Schmid**

Cofondatrice du think tank La Fabrique écologique, ancienne coprésidente de la Fondation verte européenne (Green European Foundation), membre de la rédaction de la revue *Esprit*.

## S'adapter aux dérèglements climatiques et de biodiversité : défis et perspectives

### La France particulièrement concernée par les événements climatiques extrêmes

À l'été 2022, le territoire français a été touché par des phénomènes climatiques de grande ampleur : vagues de chaleur, sécheresses, incendies. En juillet et en août, 28 000 hectares de forêt ont brûlé dans les Landes. Près de deux ans auparavant, en octobre 2020, la tempête Alex, après s'être formée sur l'Atlantique Nord et avoir affecté les côtes bretonnes, avait touché les vallées de l'arrière-pays niçois, dans le département des Alpes-Maritimes, et plus particulièrement celles de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée, causant des dommages sans

précéder dans plus de soixante-dix communes. En février 2010, déjà la tempête Xynthia avait causé la mort de vingt-neuf personnes à la Faute-sur-Mer en Vendée.

L'été 2022 a été un électrochoc. Ces événements, leurs conséquences dramatiques sur les personnes et les biens, et la priorité donnée à la nécessité de les anticiper et de modifier en profondeur l'organisation économique et sociale sont désormais ouvertement prioritaires. Le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a ainsi déclaré en février 2023 que le plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)<sup>1</sup> comprendrait désormais un scénario d'une hausse de température de 4 °C (et un autre à 2 °C) pour la France d'ici

1. Le premier plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) a été officialisé en 2011. Il a été actualisé en 2018 pour y intégrer notamment les acquis de l'accord de Paris de 2015. Il prévoit trois types d'adaptations : adaptation autonome ou spontanée, adaptation incrémentale pour maintenir « la nature et de l'intégrité d'un système ou d'un processus à une échelle donnée », adaptation transformationnelle (« qui change les éléments fondamentaux d'un système en réponse au climat et à ses effets »). Il vise aussi à éviter la mal-adaptation.

à 2100<sup>1</sup> à la lumière de ce qui a été fait au Royaume-Uni et au Japon. En juin 2022, le gouvernement avait annoncé débloquer 500 millions d'euros pour lutter contre les canicules en remettant de la nature en ville.

La France est, avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni, le pays d'Europe qui est le plus affecté par ces événements climatiques extrêmes, compte tenu de sa géographie. En France métropolitaine, deux tiers des 36 000 communes sont exposées à une menace naturelle. Une personne sur quatre et un emploi sur trois sont potentiellement menacés par le risque d'inondation, dont les conséquences humaines et économiques en font le risque majeur au niveau national. Couplé au changement climatique, ce risque illustre la nécessité de mener de front efforts d'atténuation et d'adaptation des territoires.

### Les enseignements du GIEC et des études scientifiques en France sur l'adaptation

La particularité des nombreux travaux portant sur les enjeux de l'adaptation est de pointer l'importance et la multiplication d'événements extrêmes, mais aussi et surtout d'insister sur la modification en profondeur des conditions d'habitabilité de la terre.

Le premier volet du sixième rapport d'évaluation du GIEC publié en août 2021 concluait que le changement climatique était plus rapide que prévu. En février 2022, le deuxième volet de ce sixième rapport s'intéressait plus particulièrement aux effets, aux vulnérabilités et aux capacités d'adaptation à la crise climatique. Les auteurs y dénonçaient une inadéquation des moyens mis en œuvre face à la rapidité des changements, signe d'un « manque de volonté politique », avec, pour exemple, le non-respect des engagements de la COP26 de Glasgow

en 2021 concernant le doublement des budgets pour lutter contre le réchauffement.

Selon eux, un développement résilient au changement climatique est cependant possible en consacrant des efforts financiers beaucoup plus importants à certains secteurs clés : la transition énergétique pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, une meilleure gestion de l'eau et de l'irrigation, mais aussi une meilleure adaptation des cultures aux conditions climatiques, *via* l'agroécologie, et la préservation du milieu naturel (restauration des forêts et des écosystèmes naturels, arrêt de l'urbanisation dans les zones côtières, végétalisation des villes...). Tandis que certaines zones du monde sont déjà dans des situations critiques, le GIEC met en garde contre la mal-adaptation, c'est-à-dire des solutions de court terme inadaptées – comme la mise en place de digues sur le littoral...

L'organisme insiste aussi sur les bénéfices d'une transformation profonde des sociétés. S'adapter, cela peut signifier mieux vivre pour des milliards d'êtres humains. Mener de front les efforts d'atténuation et d'adaptation aura des effets combinés : « L'accès à l'énergie et aux technologies propres améliore la santé, en particulier pour les femmes et les enfants ; l'électrification à faible émission de carbone, la marche, le vélo et les transports publics améliorent la qualité de l'air, améliorent la santé, les opportunités d'emploi et assurent l'équité », pour les auteurs du rapport. Ils ajoutent qu'il est possible d'éradiquer l'extrême pauvreté et d'assurer un niveau de vie décent dans les pays peu émetteurs « sans croissance importante des émissions mondiales », à condition d'inclure les communautés les plus vulnérables, de développer le transfert de technologies et de financements.

Différentes études et rapports conduits notamment par Météo-France, le Haut Conseil pour le climat<sup>2</sup>, l'Ademe, l'INRAE, le CGDD, France Stratégie

1. Selon le ministre de la Transition écologique, « c'est anticiper beaucoup de changements. À 4 °C, les deux tiers des stations de ski manqueront de neige dans les Alpes. À 4 °C, on aura cinq fois plus de sécheresse et des jours de canicule beaucoup plus intenses. C'est aussi 1 m 20 d'augmentation de montée des eaux dans la deuxième moitié du siècle ».

2. *Renforcer l'atténuation, engager l'adaptation*, rapport du Haut Conseil pour le climat, 2021.

ou l'OFB ont décrit les modifications des milieux de vie provoqués par l'accentuation des risques naturels, mais surtout les modifications progressives des milieux en France et les nécessités de l'adaptation. Là aussi, elles pointent la nécessité d'agir non plus seulement en réaction à des événements extrêmes, mais en anticipation de changements structurels. Ainsi, la diminution des ressources en eau entraînera une variabilité accrue et une limitation du niveau des nappes phréatiques, une réduction des débits des cours d'eau de 30 % à 60 % en été, une détérioration des milieux aquatiques et une perturbation de l'approvisionnement en eau potable, de l'irrigation des cultures et de l'eau nécessaire pour le refroidissement des centrales nucléaires.

En ce qui concerne la biodiversité, on observe un déplacement sensible vers le nord de nombreuses espèces, en réaction à des températures plus élevées ; ainsi, en vingt ans, les effectifs de certains passereaux sensibles aux températures élevées (mésange boréale, pouillot siffleur...) ont chuté de 20 % à 80 % en France. Les cycles des végétaux sauvages et des plantes cultivées connaissent des modifications avec des floraisons, de mise à feuille et de maturation des fruits précoces, de chute des feuilles tardives pour les feuillus à l'automne. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la date des vendanges en Aquitaine ou en Champagne a été avancée de quinze jours en moyenne. Et la récolte du foin et d'autres cultures anticipée d'au moins quinze jours en trente ans dans la vallée de la Saône. Les sécheresses fragilisent aussi les peuplements forestiers et la filière bois. Là encore, l'anticipation doit prévaloir pour adapter les espèces et les modes d'agriculture.

### **Un enjeu stratégique : ne pas dissocier atténuation et adaptation**

L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre a été historiquement le sujet central des négocia-

tions internationales sur le climat. C'était une priorité pour les États développés, tandis que les pays du Sud, dont certains expérimentaient déjà la dégradation rapide de leurs conditions de vie, plaidaient pour le financement de l'adaptation au nom de la responsabilité historique du Nord. En 1997, le protocole de Kyoto n'aborde pas le sujet. Il est vrai qu'il ne concerne que les pays du Nord. À mesure que les négociations internationales sur le climat prennent un tour plus universel, les enjeux de l'adaptation ont été davantage pris en considération pour devenir centraux.

Il ne s'agit pas seulement d'un rééquilibrage géopolitique. C'est également un principe de réalité qui amène progressivement les pays du Nord à donner à l'adaptation une place de plus en plus importante. En effet, il n'existe pas de lien direct entre les émissions de gaz à effet de serre d'un pays et les impacts du changement climatique que ce pays subira. Aucun pays ne peut prétendre, par son action climatique, déterminer les impacts du réchauffement qui toucheront son territoire. Or la trajectoire actuelle des émissions mondiales de gaz à effet de serre, si elle n'est pas infléchie, conduit à une hausse de la température moyenne sur Terre supérieure à 3 °C d'ici à la fin du siècle. De plus, la température se réchauffe plus vite en France que dans d'autres régions du monde. La température moyenne dans le monde a augmenté d'environ 1,2 °C depuis l'époque pré-industrielle, et le réchauffement atteint déjà 1,8 °C en France<sup>1</sup>. Mais surtout, quoi qu'il arrive, la hausse de la température moyenne mondiale aura atteint 1,5 °C aux alentours de 2025.

Le changement climatique est déjà enclenché, et de manière certaine jusqu'à 2050 en raison de l'inertie de ce phénomène. Aussi donner à l'adaptation une place aussi centrale qu'à l'atténuation des émissions est indispensable pour faire face à cette certitude. D'autant plus que l'adaptation est un sujet sur lequel les États, l'ensemble des acteurs

1. Sur la période 1959-2009, la tendance est de +0,3 °C par décennie en moyenne annuelle, avec une hausse encore plus marquée au printemps et en été : plus de journées très chaudes (canicules), moins de jours de gel, des fortes pluies qui s'intensifient dans les régions méditerranéennes.

publics et privés d'un territoire, les sociétés peuvent développer des approches et des politiques dont ils ont davantage la maîtrise – même si elle est loin d'être parfaite – que sur l'atténuation.

Mais les modalités de cette adaptation sont contraintes. Il s'agit bien sûr d'éviter d'entrer en concurrence avec les actions d'atténuation, et donc de déterminer le dénominateur commun des deux approches. Mais aussi de prendre en compte une réalité complexe, celle du vivant, de la biodiversité comme des êtres humains et des sociétés. Comme l'avait pointé le philosophe Bruno Latour, c'est l'ensemble des manières d'habiter la Terre qui sont transformées par les impacts du changement climatique.

### **Une méthode : s'adapter rapidement, en anticipant le futur et en mobilisant les outils démocratiques**

Les investissements menés aujourd'hui ne prendront effet qu'à une échelle de plusieurs années et pendant cette période le climat continue de changer. L'adaptation doit donc être continue et intégrer en permanence les enseignements de l'évolution du contexte climatique et l'évaluation de l'efficacité des solutions adoptées. Si les émissions de gaz à effet de serre des vingt dernières années dictent le climat des vingt prochaines années, la situation est plus difficile à appréhender quand on se projette à long terme. Il est ainsi nécessaire de ne pas reconstruire à l'identique, de ne pas faire comme avant, mais d'essayer de « prévoir un avenir difficile à prévoir ». Ce paradoxe explique l'intérêt des méthodes de prospective et de l'utilisation de scénarios pour organiser l'action.

C'est en ce sens que la planification, dans la mesure où elle permet une projection et une vision dans le long terme, est un outil important – d'où la création

du secrétariat général à la planification écologique auprès de la Première ministre à l'été 2022.

Mais la complexité de l'adaptation ne tient pas aux seuls enjeux climatiques. Elle tient aussi de manière centrale aux interactions entre les modifications des milieux naturels et les conditions de vie des habitants. Ces interactions sont à la fois une source de richesse, compte tenu de la multiplicité des initiatives menées par des habitants, des associations, des entreprises, des collectivités locales, et une contrainte forte.

La diversité des acteurs concernés est un élément clé à prendre en compte. Il s'agit certes pour l'État de développer des outils de politique publique qui permettent d'adapter les infrastructures et les modes de production<sup>1</sup>, mais aussi d'accompagner une transformation en profondeur des modes de vie (logement, travail, transport, alimentation) et de faire de cette reconstruction sociale un projet qui ne soit plus marqué par l'abstraction et la déshumanisation, mais par la découverte ou la redécouverte des savoirs et de véritables projets de vie. En ce sens, comme l'a montré le rapport *Soutenabilités de France Stratégie*<sup>2</sup>, l'enjeu d'une démocratisation de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques est essentiel. Le succès des conférences citoyennes de consensus y correspond, même si, comme l'ont montré différentes analyses de la Commission nationale du débat public, leur méthodologie et leur objet doivent être soigneusement réfléchis<sup>3</sup>.

### **Le cas de la reconstruction des vallées après la tempête Alex**

La démarche menée par le préfet chargé de la reconstruction après la tempête Alex dans les vallées de la Roya, de la Vésubie, de la Tinée et du Moyen-Var a, dans cette optique, donné à la concertation

1. La loi Climat et résilience d'août 2021 comporte de nombreuses dispositions en ce sens (trait de côte).

2. *Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique*, France Stratégie, mai 2022.

3. Lucile Schmid, *La démocratie écologique, Une pensée indisciplinée*, sous la direction de Jean-Michel Fourniau, Loïc Blondiaux, Dominique Bourg et Marie-Anne Cohendet », *Esprit*, juillet-août 2022.



citoyenne auprès des maires et des habitants une importance inédite. Au-delà de la simple reconstruction, il s'agissait d'engager l'adaptation des territoires aux évolutions climatiques en cours dans une perspective longue. La concertation a été pour cela étroitement associée à un exercice prospectif et un retour sur l'histoire, le patrimoine et la culture des vallées.

Plusieurs enseignements en ont été tirés : d'abord, la convergence entre les préoccupations des habitants et des élus, leurs priorités et leurs axes de propositions. Cela n'excluait pas certaines divergences en matière de mise en œuvre, les élus étant souvent davantage conscients d'obligations réglementaires ou techniques que les citoyens. Ainsi, le logement est un secteur essentiel et les contraintes qui pèsent sur le foncier sont d'autant plus fortes depuis le passage de la tempête Alex et les risques qui rendent certaines zones aujourd'hui inconstructibles. Pour faire accepter ces nouvelles contraintes aux habitants, l'enjeu du développement d'une culture commune des risques entre citoyens et élus apparaît fondamental.

Plus généralement, c'est l'équilibre entre présence humaine, activités économiques et préservation de l'environnement naturel qui doit être repensé. Le souci exprimé lors de la concertation de préserver l'identité des vallées sans renoncer à leur développement économique donne à la question de la résilience territoriale une importance centrale<sup>1</sup> pour construire cet équilibre. Ces enjeux de relation à la nature sont d'autant plus importants que les trois vallées ont un patrimoine de biodiversité exceptionnel<sup>2</sup> et accueillent le parc national du Mercantour.

En effet, l'extension progressive des communes avait parfois entraîné un morcellement des espaces naturels et des perturbations de la fonctionnalité écologique. Et cette fragilisation de l'équilibre

naturel a augmenté l'exposition aux risques. Les aménagements et les implantations immobilières réalisées au XX<sup>e</sup> siècle ont d'ailleurs été davantage touchés par la tempête que les édifices et les équipements plus anciens. La gravité des destructions a aussi pu être augmentée par le fait que des constructions et des infrastructures étaient situées dans le lit majeur du cours d'eau, réduisant l'espace pour accueillir la crue exceptionnelle lors de la tempête. Les phénomènes d'érosion torrentielle causés par les crues et les apports massifs de matériaux dans le lit des torrents ont aussi favorisé une déstabilisation des berges elles-mêmes.

Autour des cours d'eau qui ont été la source des destructions, c'est un nouvel aménagement du territoire intégrant les risques naturels et la fonctionnalité écologique qui doit être défini, en prenant en compte le nouvel espace qu'a dessiné l'élargissement des lits des cours d'eau. Les aménagements futurs des villages, et particulièrement des zones dans les périmètres exposés au risque de crues torrentielles, devront intégrer cette nouvelle connaissance du risque.

Si l'adaptation dessine un futur souvent très différent de notre présent, elle ne doit pas ainsi interdire de convoquer l'histoire quotidienne d'un territoire pour retrouver la profondeur nécessaire à de nouveaux récits de vie. C'est ce qu'avait réussi Luc Bronner dans son ouvrage *Chaudun, la montagne blessée*<sup>3</sup>, récit de la transformation d'une catastrophe écologique transformée en résurrection grâce à la force de la nature. À une tout autre échelle, Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, rappelait en mars 2023 en commentant les travaux du GIEC que « les faits n'étaient pas en cause, mais nos actions et qu'il n'était pas trop tard », ajoutant que les liens entre adaptation, justice climatique et résilience sociale étaient puissants.

1. Le GIEC met l'accent pour les zones du pourtour méditerranéen sur la recrudescence de phénomènes climatiques extrêmes qui imposent des politiques d'adaptation rapides et structurantes.

2. Près de 40 % du territoire des trois vallées est classé au titre des sites Natura 2000 « contre 12,9 % sur l'ensemble du territoire métropolitain et 33 % sur le département des Alpes-Maritimes ».

3. Luc Bronner, *Chaudun, la montagne blessée*, Paris, Seuil, 2020.



## REGARD LOCAL

### Johan Porcher et René Bonvallat

- Sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète de Haute-Marne, ancien directeur adjoint de la Direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes.
- Chef de service départemental adjoint, DIR PACA-Corse / Service départemental des Alpes-Maritimes, à l'Office français de la biodiversité (OFB).

# Travail de reconstruction et rapport au vivant : la voie de la durabilité écologique

Dans une époque où le rapport au temps se caractérise par une dictature de l'urgence, comment appréhender, dans une crise telle que celle générée par le passage de la tempête Alex, la temporalité de l'action et surtout comment la partager avec l'ensemble des acteurs locaux ? Comment s'assurer que les solutions mises en œuvre dans le court terme ne vont pas compromettre durablement l'action, certes plus lente, mais à la fois essentielle et plus profonde, de transformation de l'aménagement des vallées, pour que celui-ci soit plus résilient ? Tout ceci dans le contexte du changement climatique, avec une adaptation au milieu dans une logique de coopération avec le vivant et élaboré avec l'ensemble des acteurs. Que ce soit avec la casquette de directeur adjoint de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Alpes-Maritimes, ou de celle de chef de service départemental adjoint de l'office français de la biodiversité (OFB), notre action s'est inscrite dans cette dualité du temps.

### **Des vallées montagnardes, véritables odes à la nature, marquées par la présence ancestrale de l'homme et l'exposition aux risques**

Avant de rentrer dans la réflexion autour de la gestion de la temporalité de la reconstruction, prenons le

temps de rappeler la singularité du secteur géographique composé de vallées montagnardes d'une extrême richesse. Situées à l'extrémité occidentale de l'arc alpin, ultime promontoire précédant la brutale plongée des Alpes dans la mer Méditerranée, les vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vésubie s'étendent des hauts sommets cristallins du massif du Mercantour jusqu'à la pittoresque Riviera française.

Cette localisation à l'extrême sud des Alpes induit un climat soumis à de multiples influences : alpine au nord, fort ensoleillement et incidence de la Méditerranée au sud. Leur confluence génère une situation climatique et météorologique marquée par de forts contrastes. Une situation particulière entre mer et montagne, qui confère un caractère unique et original. Ces vallées accueillent le parc national du Mercantour, constitué d'une mosaïque de paysages et de milieux naturels dont l'extrême diversité explique la richesse exceptionnelle de la faune et la flore, on y trouve une diversité d'espèces unique au monde. La proximité de la Grande Bleue, associée à un relief de montagne vigoureux, a permis de créer des réservoirs de biodiversité sans égal associant influences alpines, provençales, méditerranéennes et ligures.

C'est autour des cours d'eau en fond de vallées que l'homme a tracé les premières voies de communication et de commerce et, par ses pratiques agricoles

et pastorales, a façonné les paysages caractéristiques du milieu montagnard maralpin. Sa présence remonte à la Préhistoire, comme en témoignent les milliers de gravures rupestres que l'on peut admirer dans la vallée des Merveilles. Les régions de Nice et de Cuneo ont développé de nombreux échanges qui ont nécessité notamment la création de voies de communication majeures, comme les routes du sel, dont l'existence est attestée dès le XIII<sup>e</sup> siècle et qui ont connu une période de grande prospérité entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'égide du comté de Savoie. Bastion du royaume de Piémont-Sardaigne, ce territoire a eu durant des siècles une histoire commune, avant que des frontières ne se dessinent à nouveau vers 1860 puis à la fin de la Seconde Guerre mondiale pour la Roya, mais aussi, dans une moindre mesure, Tinée et Vésubie. Des bornes-frontières issues d'un temps révolu marquent encore aujourd'hui le territoire, tout comme l'important patrimoine militaire bien visible sur des sites stratégiques. Comme la plupart des vallées avec une accessibilité limitée, elles ont connu au fil du temps un exode des populations rurales, jusqu'à trouver un équilibre. De nouvelles économies, de nouveaux habitants ont fabriqué de nouveaux paysages.

Ces vallées encaissées sont périodiquement exposées aux violences du climat et de manière permanente aux aléas naturels. L'adaptation à la pente et aux risques a notamment structuré leurs paysages. C'est là que la gravité s'exprime avec le plus d'éloquence et que les adaptations de l'homme n'en sont que plus évidentes, ingénieuses, et elles participent à l'émotion ressentie face aux paysages de montagne. Elles se caractérisent donc par une certaine forme d'impermanence (ou de précarité), puisque les aménagements anthropiques dans les zones soumises à des risques impliquent nécessairement une réversibilité et une capacité d'adaptation.

Dans cet environnement si exceptionnel, mais exposé et fragile, les effets du changement climatique se traduisent par des épisodes météorologiques, imprévisibles, décalés, contradictoires et de magnitude inégalée. L'aménagement de ces territoires n'a jamais été aussi sensible à la prise en compte de la gestion des écosystèmes naturels. Il n'est plus temps de tergiverser : ce ne sont plus les prévisions, mais les événements qui nous obligent à réagir autrement. Il faut donc à la fois éviter l'ingérable et gérer l'inévitable.

### **La tempête Alex : au-delà du traumatisme, la nécessaire adaptation de l'aménagement des territoires pour réconcilier l'homme avec son milieu**

La tempête Alex nous a collectivement mis en face de situations humainement très difficiles dans les villages impactés, devant une forme d'inondation accompagnée de transports solides qui défie nos capacités de prédiction, générant un désastre inédit d'ordre géologique : on parle d'un événement avec une période de retour évalué entre six cents et mille ans pour ce qui concerne la dimension morphologique des crues, avec une érosion de versants morainiques datant des dernières glaciations particulièrement significative. Cet événement a totalement bouleversé les écosystèmes naturels des fleuves de la Roya, de la Tinée, de la Vésubie et du Moyen-Var. La tempête a laissé derrière elle une cicatrice minérale béante dans les vallées, bouleversant les paysages, annihilant une partie de la biodiversité sur certains tronçons des cours d'eau, avec notamment la disparition totale de la ripisylve dans certains secteurs.

Ces rivières de montagne transforment sans cesse leurs vallées, en recherchant inlassablement un profil en long à l'équilibre. Les dégâts les plus importants ont été dus à des transports solides exceptionnels qui ont emporté les rives, les constructions qui s'y trouvaient et les ouvrages d'art qui les traversaient. Sans même imaginer une nouvelle tempête analogue à Alex, une succession d'événements de moindre importance, mais plus fréquents, conduira à nouveau à d'importants affouillements et à des transports solides actifs. Partant de ce constat, il est apparu nécessaire de se réinterroger sur l'aménagement de ce territoire soumis à de nombreux risques et aux conséquences désormais visibles du changement climatique. Une réflexion approfondie donc sur un temps long, sur la base d'un retour d'expérience, que ce soit sur la caractérisation de l'événement, ses conséquences hydro-morphologiques sur les cours d'eau, l'impact sur le milieu (faune, flore) et la manière d'appréhender l'aménagement est apparue fondamentale.

Très rapidement, le message porté a été celui de l'importance de conserver les espaces de bon fonctionnement morphologique des cours d'eau majeurs, dans leur nouvelle forme de référence, et notamment

sur les zones d'élargissement reconstituées. Notre objectif a été de rappeler que leur préservation, dans le cadre des travaux de reconstruction, est nécessaire pour la prévention des risques et la protection de la biodiversité sur ces cours d'eau ayant subi de fortes évolutions, mais aussi à moyen terme comme outil d'adaptation au changement climatique et de résilience. Une expression certes simpliste, mais porteuse de sens symbolise ce message, nous l'avons souvent utilisée auprès des élus, citoyens et médias : « La reconstruction se fera avec l'eau et pas contre l'eau. »

En matière de biodiversité et de reconquête des fonctionnalités biologiques, l'état des lieux au sortir de la tempête est apparu extrêmement dégradé, avec une minéralisation totale des milieux de fond de vallée et une quasi-disparition de la faune et de la flore autochtones. La restauration biologique ne pourra intervenir que dans des temps biologiques très longs, qui dépassent très certainement la vie humaine.

Accompagner les acteurs du territoire, et en premier lieu les maires, dans ce processus intellectuel de compréhension des enjeux d'aménagement et de la nécessaire temporalité associée a été un défi permanent. En effet, les maires étaient confrontés, en parallèle, à l'urgence des besoins immédiats et des attentes fortes de la population, exposée aux risques, et notamment en situation inédite d'enclavement dans la Haute-Roya.

### **Le temps de l'urgence, le temps des compromis pour garantir la mise en perspective**

Dans l'exercice délicat de course contre la montre, durant la première phase de cette gestion de crise, des travaux ont été autorisés et réalisés selon les principes d'urgence autorisés par la loi sur l'eau. Cet événement arrive au début de la période à risque de l'automne, avec la crainte de nouveaux épisodes de fortes pluies avec des impacts sur les biens et les personnes accentués par la situation de destruction totale laissée par le passage de la tempête.

Durant cette phase associée au temps court, sous le pilotage du préfet chargé de la reconstruction, nous avons cherché, en association avec les experts, que ce soit de l'OFB ou du RTM (service de restauration

des terrains de montagne rattaché à l'ONF), à construire une forte dynamique de coopération en accompagnant les collectivités et leur délégataire en charge de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations (GEMAPI) dans les premiers travaux dits de rétablissement du libre écoulement des eaux. L'enjeu collectif, à ce stade, a été d'éviter les erreurs irréversibles des travaux d'urgence pourtant nécessaires, et de partager le principe que, si un tel événement devait se reproduire, la reconstruction à l'identique ne serait pas une réponse pertinente. Pour envisager une reconstruction résiliente et durable, il était tout d'abord indispensable de garantir la cohérence des différents aménagements de protection de berges réalisés, pour certains, dès les premiers jours de la crise, dans l'urgence. Le lourd travail d'analyse a permis d'identifier un certain nombre d'impératifs techniques structurants pour l'ensemble de la démarche (identification d'une largeur de bon fonctionnement du cours d'eau, suppression des verrous hydrauliques, prise en compte de la « respiration » des lits mineurs...). Le croisement des besoins à satisfaire pour que le territoire et ses cours d'eau retrouvent leurs fonctionnalités et des contraintes naturelles auxquelles ils sont soumis a permis d'aboutir à l'élaboration des schémas d'aménagement d'ensemble au titre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dite « GEMAPI », portée par les collectivités (deux à Saint-Martin-Vésubie, un à Roquebillière, deux à Tende, un à Fontan et un à Breil-sur-Roya).

En parallèle, le préfet chargé de la reconstruction a initié un travail de pédagogie et de partage de la méthodologie mise en place auprès des élus des communes impactées, des associations environnementales, de la population sinistrée et des médias. L'objectif était de donner à voir les réponses immédiates apportées pour répondre à la crise, mais aussi de préparer la transformation à long terme pour mieux prendre en compte l'environnement qui nous entoure et les risques associés. La reconstruction à l'identique souvent souhaitée par les élus a évolué vers des propositions plus adaptées pour prendre en compte le caractère d'impermanence des vallées et ainsi assurer une forme de résilience à ces territoires, en clarifiant collectivement ce que les acteurs souhaitaient mettre derrière ce mot.

Et la nature dans tout ça ? Les dommages subis par les écosystèmes dans les vallées, bien qu'ils aient été importants, face à l'urgence de la situation, n'étaient pas forcément la priorité. Là aussi, la prise en compte de l'enjeu de préservation de la biodiversité a été structurée sur la base de la temporalité d'intervention. L'objectif a été d'accompagner les opérateurs dans les phases de chantier pour minimiser l'impact des interventions sur le milieu, tout en recréant *ex nihilo* un lit mineur pour les cours d'eau, dont la disparition complète est loin d'être la situation la plus courante. Les objectifs de long terme symbolisés pour partie par les schémas GEMAPI devront permettre de redonner à ces cours d'eau une latitude suffisante pour qu'ils puissent évoluer en faciès diversifiés allant du stade pionnier actuel vers les ripisylves caractéristiques de cours d'eau montagnards avec lit en tresse et à mobilité périodique, dans lesquelles des populations piscicoles autochtones pourront se réimplanter progressivement.

Il a été important de pouvoir concilier la réponse aux besoins toujours prégnants des habitants et des élus des territoires impactés, restant pour certains confrontés à des situations difficiles requérant des actions rapides, et la nécessaire prise de hauteur afin de consolider une stratégie et un projet de territoire en se projetant dans l'avenir dans une temporalité moins serrée. Il s'agit de préparer la transformation à long terme sans attendre la fin des interventions immédiates.

### **Le temps long : accompagner l'adaptation du territoire en articulant les résultats de la concertation et de la co-construction tout en faisant face à l'essoufflement et à la lassitude**

La stratégie de reconstruction résiliente et durable des vallées élaborée et orchestrée par le préfet Xavier Pelletier est l'occasion de transformer le mode de vie dans ces territoires en proposant un projet de paysage, une pensée collective qui questionne et invente une manière d'habiter, de se déplacer, le niveau d'au-

tonomie alimentaire, la répartition des terres agricoles, des milieux naturels, la relation à l'eau (ressource-danger), la gestion des réseaux (eau potable, assainissement, télécommunications). Cette catastrophe doit être l'occasion d'un rebond, une tentative de résilience territoriale mise en œuvre avec les populations, où les questions du « monde d'après » trouvent des applications concrètes et opérationnelles.

L'enjeu est de réussir à faire comprendre aux différents acteurs cette temporalité sans tomber dans le cliché très en vogue d'un État qui, en privilégiant le travail sur le temps long avec une approche parfois jugée technique, se heurte à la difficulté de faire émerger un projet. Au-delà de l'acceptation du risque, il est nécessaire de faire adhérer les partenaires du territoire à une vision positive du territoire qui va permettre son évolution et son adaptation à la société contemporaine.

Pour construire un projet de territoire ambitieux, exemplaire et cohérent, nous accompagnons par exemple, en lien avec les collectivités territoriales, l'ANAH<sup>1</sup> et la Banque des territoires, les réflexions autour des plans guides visant la revitalisation des centralités secondaires, notamment dans le cadre du programme « Petites villes de demain » au sein duquel sont engagées les communes de Roquebillière, Tende et Breil-sur-Roya.

L'enjeu est aussi de faire perdurer aussi longtemps que possible la mémoire de l'événement, qui a naturellement tendance à s'estomper progressivement. Ce souvenir est nécessaire pour assurer le maintien dans le temps des largeurs des lits des cours d'eau et des distances avec les constructions avoisinantes.

### **Conclusion : les leçons à tirer**

Quelques leçons peuvent être tirées de cette expérience inédite.

En amont, s'il est difficile d'agir pour se prémunir d'événements extrêmes, il est important de continuer à accompagner les projets vers plus de résilience, en intégrant la connaissance du risque, en les adaptant

1. Agence nationale de l'habitat.

à leur environnement dans une logique de coopération avec le vivant, et en les élaborant avec l'ensemble des acteurs et usagers.

D'une manière générale, la réversibilité et la capacité d'adaptation des sites et des usages doivent être une donnée des projets. L'impermanence permet de montrer le risque, de le rendre visible dans chaque projet et donc dans le paysage. Ainsi, la mémoire des événements perdure et le risque fait partie du paysage et des consciences. Le risque est une composante du paysage de la montagne, tout aussi matérielle que culturelle : il peut devenir patrimoine. Entretenir la culture du risque permet d'éviter les phénomènes d'oubli ou de déni qui freinent le projet résilient dans ces territoires.

Pour être efficace, la stratégie de reconstruction après une catastrophe doit apporter des réponses

aux dommages sur la société humaine, sur son environnement matériel et sur les écosystèmes. C'est donc une vision systémique à construire et à défendre dans la gestion de crise, dans le temps court comme dans le temps long.

L'avenir de ces vallées dépend non seulement de la protection vis-à-vis d'un retour probable d'un événement climatique inhabituel, mais aussi de leur capacité à dépasser la seule logique d'une réponse purement technique et d'un retour à une situation antérieure. La capacité d'un territoire au rebond, après un traumatisme, signe d'une résilience territoriale, nécessite aussi des transformations, des inventions et une association des acteurs du territoire.



## VOIX CITOYENNE

### Virgile Ganne

Instituteur dans la commune de La Brigue, dans la vallée de la Roya, et membre du bureau de l'association La Ciappea. Habitant des vallées, il a participé à la concertation citoyenne sur l'avenir des vallées.

C'est avec la triple casquette d'habitant de la Roya ayant participé à la concertation citoyenne, de professeur des écoles travaillant dans la vallée et de membre des associations Conservatoire des cépages de la Roya et La Ciappea que je participe à ce projet de publication sur les thèmes de la résilience territoriale et de l'écologie.

### Introduction : l'époque des risques climatiques

Depuis mon arrivée au village de La Brigue, peu de temps avant la tempête Alex d'octobre 2020, je n'ai cessé d'entendre que la quantité de neige baissait, que l'assèchement de la Levenza atteignait un niveau jamais vu, que les hivers étaient plus doux qu'à l'accoutumée. Pour les habitantes et habitants de la Roya, c'est un fait, le climat change : il se réchauffe et s'assèche. À cette observation sur le long cours s'est ajouté le choc de la tempête, où, sans crier gare, après un été particulièrement aride, un déluge s'est abattu en quelques heures, ravageant terres, lits de rivière, routes et maisons. Dix personnes ont perdu la vie, huit sont aujourd'hui toujours disparues. Puis la sécheresse a repris aussitôt et ne nous quitte plus depuis près de trois ans, l'état d'alerte n'étant que rarement levé.

Au lendemain d'une catastrophe telle qu'Alex, la réaction spontanée a été de s'entraider à l'échelon local pour réparer au plus vite les dégâts matériels et psychologiques. Comme dans tous les territoires, désaccords et incompréhensions existaient entre les gens, mais l'urgence a contribué à les mettre temporairement en sourdine, voire à les surmonter durablement. Dans un village comme La Brigue, en partie coupé du monde suite à la destruction des routes, le vivre-ensemble a pris une dimension inédite, offrant

pour beaucoup la preuve qu'à cette échelle de société, la rencontre et le dialogue étaient possibles. De mon point de vue de villageois et d'enseignant, trois réponses m'ont paru soutenir la résilience collective à l'œuvre : l'inclusion des jeunes dans l'imagination du territoire à venir, une politique résolument participative et représentative, des associations prenant les devants pour expérimenter et créer du lien.

### Éduquer et impliquer la jeunesse en contexte de crise climatique

Dans les jours suivant la tempête, la directrice de l'école de La Brigue, Sophie Combeaud, une artiste locale, Aurore Émaille, et moi-même avons décidé de rouvrir l'école au plus vite et de proposer aux élèves de la maternelle au collège un espace d'accueil et de recherche pour faire sens de l'épreuve en cours. Au travers d'un film documentaire pour les collégiens, d'un journal scolaire pour le primaire et de nombreuses interventions en classe de parents, élus, pompiers, etc., les enfants et adolescents devinrent actrices et acteurs des efforts collectifs, purent mieux comprendre les raisons d'un tel événement climatique et d'une telle catastrophe humaine. Ce travail s'est poursuivi tout au long de l'année, entre rencontres avec le maire de La Brigue, Daniel Alberti, pour suivre les travaux de reconstruction, les projections de *Village debout*, le documentaire des collégiens et collégiennes, ou encore l'obtention du label « éco-école » reconnaissant l'important travail réalisé sur la thématique de l'écologie et du développement durable. Ces expériences ont motivé la mairie à proposer la mise en place d'un conseil municipal des jeunes et, bien que ce conseil ne soit pas encore en place, le geste me paraît important, répondant à un fort désir d'implication des jeunes à l'échelle nationale sur

les questions climatiques. Plus de deux ans après la tempête, ce projet d'inclusion des enfants et adolescents dans la politique locale est toujours aussi pertinent et nécessaire ; force est malgré tout de constater qu'il doit encore gagner en puissance. Les jeunes de la vallée sont souvent engagés et inquiets vis-à-vis des perspectives climatiques, leur prise en compte permettra de renforcer leur implication et leur sentiment de responsabilité tout en faisant remonter aux adultes leurs idées et leurs considérations éthiques.

### **Soutenir une réponse démocratique locale**

Une plus grande implication des jeunes est bien sûr à combiner avec une démarche analogue auprès des adultes locaux (informations régulières et transparentes, temps d'échange collectif, participation à certaines prises de décision en lien avec l'environnement). C'est justement vers cette démarche que la préfecture s'est tournée à travers la concertation citoyenne pour l'avenir des vallées. Lors de ma participation et de mes échanges avec les autres habitantes et habitants des vallées sinistrées, il ressortait que l'effort de sélection représentative (par village, par âge, par sexe, par métier) avait été fortement apprécié, de même que le dédommagement financier permettant aux actifs de ne pas sacrifier une journée de salaire pour participer à ce temps démocratique. De ce point de vue, je note l'attente collective que cet effort soit poursuivi jusqu'à l'issue du travail réalisé dans le cadre de la concertation citoyenne (dans la production de témoignages, dans le soutien humain et financier aux projets).

La concertation a également été une occasion précieuse de s'asseoir à la même table que des élus et des personnes habitant les différents villages et de réfléchir conjointement, malgré nos différences de points de vue, aux perspectives d'aménagement du territoire. Ce temps d'échange a soulevé un important désir de réitérer l'expérience, cette fois à l'échelle de chaque village. Je parlais plus haut de la formidable cohésion sociale émergeant de la crise qu'a été Alex, il me semble que pour éviter son brusque essoufflement (déjà amorcé par endroits), une dynamique démocratique impulsée et entretenue par les municipalités est nécessaire, prenant en compte les

questions de représentativité et la place des jeunes dans les débats. Un travail important reste à faire, aussi bien aux échelles locales et de la communauté de communes.

### **L'écologie portée par l'associatif : des spécialistes locaux à écouter**

Parallèlement à la vie politique, la vallée de la Roya s'est distinguée par son immense activité associative et le nombre de projets citoyens visant à apporter des réponses aux enjeux de reconstruction et d'adaptation climatique. Sur les thématiques abordées plus haut relatives à l'éducation des jeunes à l'environnement, l'association Curieux de nature réalise un travail formidable dans et en dehors des écoles. Des informations pointues sur l'écologie ainsi qu'une veille indispensable sur le bon déroulé des travaux et des aménagements sont apportées par l'association Roya Expension Nature. L'association Remontons la Roya met quant à elle en œuvre de nombreux ateliers participatifs, soutient une mise en réseau des acteurs associatifs, participe au soutien humain et financier de plusieurs projets clés. Trois brefs exemples d'une liste si longue et si riche.

La tempête Alex a par ailleurs mis en lumière l'importance pour la résilience alimentaire et écologique de l'agriculture en terrasse et de l'entretien des berges. En effet, les terrasses agricoles, quand elles sont cultivées de manière appropriée, participent à améliorer les capacités de rétention d'eau, limitant les glissements de terrain ou les coulées de boue. Les berges, quand elles sont entretenues, évitent l'accumulation de débris minéraux et végétaux, garantissant un meilleur écoulement des eaux et la réduction de risques d'inondations. Or depuis plusieurs décennies, terrasses et berges ont été progressivement délaissées, en partie à cause des efforts que demande leur entretien régulier. Avec elles, c'est aussi une importante production alimentaire qui a petit à petit disparu : légumineuses, céréales, vignes, châtaigniers, pêcheurs... Dans un contexte de crise climatique, l'aménagement écologique des montagnes et des lits de rivière permet ainsi à la fois de réduire les risques, d'améliorer l'autonomie alimentaire, mais aussi de préserver un patrimoine séculaire et de développer de l'activité. C'est à cela que s'emploient plusieurs



associations comme La Ciappea, le Conservatoire des cépages de la Roya, la Maison du vivant, le Conservatoire de la châtaigne ou encore le groupement de chercheurs et d'agriculteurs Cultures en terrasses. Les conservatoires des cépages et de la châtaigne, ainsi que plusieurs agriculteurs et agricultrices de la vallée, entreprennent également un travail de recherche qui me semble indispensable : étudier les végétaux qui résisteront aux nouvelles conditions climatiques, dont la sécheresse sera l'élément majeur, et faire évoluer les techniques culturelles pour pallier le manque d'eau.

### **Conclusion : davantage de rencontres et d'écoute pour avancer ensemble**

Je retire personnellement de l'épisode de la tempête Alex deux données principales : 1) l'arrière-pays

niçois est condamné à vivre des épisodes climatiques extrêmes ; 2) apprendre à vivre dans ce nouveau contexte doit se faire par le biais de davantage de démocratie. Les habitantes et habitants des vallées possèdent de nombreux atouts et talents pour relever ces défis, mais c'est en travaillant davantage ensemble, en œuvrant pour intégrer toute la population, que les savoirs circuleront et que des compromis pourront être trouvés. Nous avons fait le choix d'habiter ces vallées, car nous cherchons toutes et tous à cultiver nos liens avec l'humain et la nature, chacun et chacune à notre manière. C'est probablement de ce désir protéiforme et partagé qu'émergeront les solutions collectives pour une vie de qualité dans la Roya.



REGARD GLOBAL

**Dominique Chargé**

Président de La Coopération agricole.

# La force de la coopération pour réparer les hommes et la Terre

Pandémies, crises géopolitiques, catastrophes climatiques et naturelles à répétition... Aux yeux de nos concitoyens, ces événements récents ont agi comme un révélateur de nos vulnérabilités et de nos limites, mais aussi comme un catalyseur d'une prise de conscience menant chaque fois à une impulsion commune de l'être humain : la coopération.

Le mot « coopération » étant issu de l'adjectif « coopératif », qui se traduit par « prêt à donner sa contribution », c'est dans la défense de l'intérêt général, l'action collective et le civisme que nous développons notre résilience face aux chocs successifs. La tempête Alex qui a touché les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée en est le signal le plus violent que notre pays ait connu jusqu'à présent.

Face à l'ampleur de la dévastation, aux drames collectifs et individuels dont nous avons tous et toutes été témoins, une multitude d'initiatives citoyennes de soutien aux sinistrés et d'appui aux services de secours se sont organisées spontanément. Ce fut un formidable élan de solidarité qui ne faiblit pas

et participe aujourd'hui à la reconstruction des vallées et que la concertation publique organisée par le préfet chargé de la reconstruction, son équipe et la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) est venue catalyser et amplifier. Un élan, une énergie qu'il s'agit à présent de faire perdurer et d'entretenir sur le long terme.

Ces principes vertueux trouvent un écho dans notre riche histoire agricole. Ils prennent racine dans un modèle coopératif né en réponse à une crise sanitaire elle aussi dévastatrice, qui frappa les vignes de Charente-Maritime en 1888, causée par le phylloxéra. Près d'un siècle et demi plus tard, 2 200 coopératives agricoles maillent le territoire français. Elles ont développé au fil du temps un ensemble de biens et de services destiné à accompagner et sécuriser le développement agricole, économique, social de leur territoire.

La tempête, la reconstruction qui a suivi et la recherche d'un nouveau modèle à travers la concertation nous incitent à développer la réflexion autour de trois enjeux essentiels à nos yeux pour

les futures générations, à savoir notre capacité à nous adapter au changement climatique et écologique, à assurer la souveraineté alimentaire de nos territoires, à travers un modèle qui a fait ses preuves, celui de la coopération.

### **Faire émerger des solutions collectives face à la crise climatique**

Face aux catastrophes, dont la tempête Alex a été une illustration frappante et traumatisante, le monde agricole et agroalimentaire doit prendre sa part des transformations à venir. Pour cela, une approche systémique est primordiale : les solutions doivent être adaptées et contextualisées à chaque territoire. C'est le cas par exemple de la gestion de la ressource en eau qui doit tenir compte des spécificités locales en respectant la complexité inhérente aux interactions avec le vivant.

Chaque territoire possède ses forces et ses faiblesses. Les transformations doivent donc être envisagées sous cet angle, et les coopératives agricoles, en tant qu'entreprises locales, ont un rôle déterminant à jouer en permettant une interconnexion entre les différents acteurs dans une logique d'économie circulaire et de solutions combinatoires. Les agriculteurs ne sont pas seuls face à ces défis, l'organisation coopérative décuple l'impact des bonnes pratiques mises en œuvre à l'échelle de plusieurs exploitations à travers le partage d'expérience, le conseil et l'accompagnement.

La « valorisation » des initiatives et des innovations transformatrices nées de la coopération est en tout état de cause un élément clé de réussite. Elle reste aujourd'hui très largement à construire. Celle-ci passera à la fois par le consentement à payer des consommateurs, par l'industrialisation de certaines pratiques permettant des économies d'échelle et par des mécanismes de reconnaissance des aménités agricoles et des dispositifs de paiements pour services environnementaux agricoles.

Produire local pour faire fonctionner les interdépendances régionales, nationales et internationales

et ainsi participer à la solidarité à différentes échelles représente une méthodologie d'action éprouvée qui ne demande qu'à être encouragée. Elle peut autant s'appliquer à la reconstruction d'un territoire sinistré comme faciliter le basculement vers la transformation des modes de production. Sur ce point, la responsabilité des coopératives est déjà engagée et, à l'heure où le changement climatique pèse sur les rendements agricoles et que le conflit russo-ukrainien bouleverse les équilibres alimentaires mondiaux, le modèle coopératif apparaît comme une solution adaptée.

### **Reconquérir notre souveraineté alimentaire à toutes les échelles**

Pays historiquement producteur d'alimentation grâce à la pluralité de ses terroirs, la France a depuis plusieurs années perdu sa place de terre nourricière de l'Europe. Plus alarmant encore, l'Hexagone peine pour la première fois à nourrir sa propre population, qui se nourrit aujourd'hui autant, si ce n'est davantage, de produits importés que de produits français pour certaines filières. La France doit continuer de jouer un rôle actif en contribuant aux équilibres alimentaires internationaux, notamment dans son voisinage méditerranéen et africain.

Assurer sa souveraineté alimentaire ne signifie pas vivre en autarcie, mais gagner en autonomie et en indépendance. C'est pourquoi La Coopération agricole a une approche claire du sujet, en mettant l'accent sur la capacité des acteurs de la chaîne alimentaire, dont les coopératives agricoles, à définir leurs propres systèmes durables au sein de nos territoires, tout en contribuant à la sécurité alimentaire nationale et internationale.

La concertation menée par l'État a fait clairement ressortir cet enjeu de reconquête de l'autonomie alimentaire d'un territoire, en l'occurrence celui des vallées, par le développement de la production agricole, la structuration de filières et le soutien aux agriculteurs et à une agriculture de proximité.

## Créer du lien hier, aujourd'hui et demain : une raison d'être des coopératives agricoles

C'est dans une autre vallée, celle de l'Aunis en Charente-Maritime, que le secteur agricole a vu naître la première coopérative. Spécialisé dans la culture de la vigne, ce territoire a subi de plein fouet le phylloxéra à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour les paysans, il devint nécessaire de trouver une nouvelle source de revenus. Ils décidèrent alors de développer en commun la production de lait. L'engouement fut au rendez-vous : de 12 sociétaires à sa création, le 13 janvier 1888, la Laiterie coopérative de Chaillé comptait plus de 160 associés moins d'un an plus tard.

« Filles de la misère et de la nécessité », selon la formule consacrée de Charles Gide, théoricien et sociologue de la coopération, les coopératives agricoles se sont ainsi développées, filière par filière, à la suite des crises majeures qui ont jalonné notre histoire récente. Elles répondent à la volonté des agriculteurs d'un territoire de se doter d'un destin commun en disposant d'un outil collectif pour les aider à rendre leurs propres exploitations plus efficaces.

Voyant le jour en raison de la confiance et de la volonté des associés de construire un projet commun, une coopérative est intrinsèquement une société de personnes qui privilégie *l'intuitu personae*. Créée par des agriculteurs, l'entreprise leur appartient collectivement. Ils la gouvernent eux-mêmes, en vertu d'un principe démocratique fondamental : « une personne = une voix ».

L'objectif premier d'une coopérative agricole n'est donc pas la rentabilité du capital social dans un but lucratif, il ne s'agit pas de maximiser la rentabilité des capitaux investis. La finalité d'une coopérative réside dans le développement des exploitations des associés coopérateurs grâce à leurs apports et à son fonctionnement basé sur le principe d'efficacité collective.

Les coopératives agricoles unissent des agriculteurs et créent ainsi du lien social, du développe-

ment économique, de l'emploi, bref de la valeur dans les territoires. En 2023, trois agriculteurs sur quatre font partie d'une coopérative et plus de 190 000 salariés majoritairement dans les zones rurales y travaillent. Elles sont un véritable rempart contre la dévitalisation de la ruralité. Leur stratégie s'inscrit dans le temps long et la préservation des terres agricoles. Les coopératives sont parfois le dernier opérateur à collecter le lait ou les céréales lorsque les conditions deviennent trop onéreuses ou quand le faible nombre de producteurs ne permet plus l'optimisation des outils de transformation, comme cela peut-être le cas en zone de montagne. Elles contribuent ainsi à la transmission de savoir-faire, au maintien de services fondamentaux et d'une vie collective, à la préservation d'un patrimoine gastronomique et rural.

Pour que nos territoires restent vivants demain, les coopératives s'attachent à mettre en place différentes formes d'accompagnement à l'installation d'agriculteurs, qu'ils soient jeunes ou en reconversion professionnelle. Elles peuvent par exemple faciliter l'accès au foncier agricole ou mettre en place des aides financières, à travers des primes à l'installation. Certaines coopératives proposent un accompagnement spécifique à travers un apport en compétences de leurs techniciens ou encore des dispositifs de tutorat par des agriculteurs chevronnés. Ainsi, il est possible de démarrer une activité agricole de manière sereine, de se sentir soutenu et surtout moins seul. Cette approche, c'est l'ADN des coopératives. Elles s'inscrivent dans des bassins de vie où se jouent des réalités et des enjeux spécifiques. Pour attirer de nouveaux profils dans des territoires tels que les vallées, une réflexion commune entre tous les acteurs publics et les opérateurs privés est indispensable. L'attractivité passe par la disponibilité des logements, le dynamisme commercial, l'accès aux soins, aux loisirs et aux transports, l'accessibilité du foncier sans oublier l'acceptation sociétale.

Vecteur de liens entre les hommes et les femmes d'un territoire, la coopérative s'impose comme le modèle d'entreprise d'avenir répondant aux aspirations et aux valeurs des nouvelles générations.

Aujourd'hui encore, les enseignements que nous tirons du passé et de notre présent résonnent avec force dans les valeurs des coopératives agricoles. Ils nous rappellent l'importance de coopérer, de s'entraider et de mettre en commun nos ressources pour faire face à ces enjeux qui exigent des réponses collectives. Dans la synthèse de la concertation sur l'avenir des vallées, le terme « coopération » est présent à de nombreuses reprises et je m'en réjouis. Des initiatives sont d'ores et déjà lancées à travers un groupement d'études et de développement agricole et rural, première étape vers la mise en place d'une structure coopérative en vue de mettre en commun des outils de transformation.

En tant que forces organisationnelles collectives, les coopératives s'inscrivent naturellement dans la planification écologique, mais appellent à aller plus loin en incitant à une planification également agricole et industrielle adaptée à l'échelle des territoires.

En suivant l'exemple historique de la coopérative de Charente-Maritime, nous poursuivons le travail de construction d'un avenir où l'union et la solidarité sont les piliers d'une agriculture et d'une société résilientes et durables. La coopération reste ainsi un levier essentiel pour relever ces défis communs et rebâtir un monde meilleur pour les générations futures.



## REGARD LOCAL

### Marie Gonthier

Ingénieure pastoraliste au Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) Alpes-Maritimes.

# Défis du pastoralisme, pilier de l'activité agricole des vallées maralpines

Le CERPAM est une association loi 1901 qui constitue le service spécialisé en pastoralisme de la région Sud-PACA depuis 1982. Le pastoralisme désigne les activités d'élevage dans lesquelles le troupeau se nourrit principalement des ressources des espaces naturels, non cultivées, appelées communément alpages (pour la période estivale) et parcours (le reste de l'année). Dans notre région, cela concerne 850 000 hectares, soit 28 % du territoire.

Notre organisation régionale possède un ancrage territorial fort, grâce à ses agents sur le terrain dans chaque département aux côtés des éleveurs, des bergers, des collectivités et des gestionnaires.

Les missions du CERPAM répondent aux enjeux du pastoralisme d'aujourd'hui et de demain, en formalisant des savoirs d'éleveurs et de bergers, en participant à des réseaux scientifiques et techniques sur de nombreuses thématiques, en créant des références et des méthodes de diagnostic sur les systèmes et les milieux pastoraux ; mais aussi en animant des collectifs avec des stratégies de suivi territorial précises, depuis la mise en œuvre de projets territoriaux jusqu'à l'accompagnement dans la réalisation d'équipements pastoraux (cabanes, abreuvement, hélicoptage...), ou encore en participant à la conception et la mise en place de politiques publiques directement rattachées au domaine pastoral.

Cet ancrage local et ces compétences à la croisée de divers domaines ont été et sont encore indispensables pour relever les défis exacerbés par la tempête Alex.

### Dans les Alpes-Maritimes, l'élevage est pastoral

Le climat et la pratique de la transhumance permettent aux animaux d'être dehors presque toute l'année : dans le moyen pays de l'automne au printemps, dans le haut pays en été. C'est près d'un tiers du département qui est entretenu par des troupeaux de brebis, vaches, chèvres et, dans une moindre mesure, d'ânes et de chevaux. En plus de la production d'aliments de qualité avec des animaux élevés en extérieur et nourris sur ces alpages et parcours, les éleveurs et éleveuses entretiennent le territoire qui se boise à toute vitesse (+39 % de surfaces boisées entre 1980 et 2013, selon l'Observatoire de la forêt méditerranéenne), participent au maintien de ces paysages et de cette biodiversité intimement liés aux activités agropastorales passées et habitent ces campagnes qui se sont dépeuplées.

Dans un département où l'autonomie alimentaire n'excède pas un à deux jours et où plus de 90 % de la population se concentre sur le littoral, rester éleveur est un combat ! La tempête a eu des impacts différents en Roya, Vésubie ou Tinée, car la pluviométrie ne s'y est pas concentrée de la même manière, les terrains ne sont pas les mêmes et les politiques de reconstruction ont pu différer en fonction du poids économique de certaines filières. Néanmoins, en ce qui concerne l'élevage pastoral, on observe des tendances similaires, qui, trois ans après, se confirment :

- l'accès à l'eau pour abreuver les bêtes est devenu beaucoup plus compliqué, les sources ont bougé, ont disparu ou sont ressorties en aval, elles ne sont plus toujours accessibles, les torrents ont pu se creuser, rendant l'eau inaccessible, ou s'ensabler, et l'eau court désormais sous des mètres de graves ;
- l'accès aux pâturages s'est complexifié : si les routes sont bientôt entièrement à nouveau opérationnelles, certaines pistes ne seront jamais réparées, compte tenu de l'ampleur des dommages. Là où trente minutes de 4x4 permettaient de retrouver le troupeau, il faut désormais marcher deux heures. Dans ces nouvelles conditions, l'organisation n'est plus la même pour apporter les croquettes du jour aux chiens, ramener une bête blessée, ou apporter de l'eau potable au berger s'il n'y a plus de source à la cabane ;
- les rares terrains agricoles mécanisables dans les vallées, qui permettaient de faire du foin ou de surveiller facilement les animaux à la mauvaise saison, ont disparu ou sont très convoités pour la reconstruction. Perdre ces surfaces, même si leur proportion est minime par rapport à tout l'espace pâturé, peut complètement remettre en cause un élevage.

L'accès au foncier s'est encore un peu plus complexifié suite à la tempête, avec la perte de terrains constructibles et de terres arables ou de parcours de bonne qualité facilement accessibles et bénéficiant d'une source ou d'un torrent pour les animaux. Cette complexification concerne tous les types de surfaces pastorales. Aucun éleveur ou groupement pastoral<sup>1</sup> n'investira sur un terrain qui ne lui appartient pas et sur lequel il n'est pas sûr de pouvoir revenir pendant une bonne partie de sa carrière. Réaliser un impluvium ou une citerne souple pour abreuver ses animaux, avec le risque que la convention pluriannuelle de pâturage<sup>2</sup> ne soit pas renouvelée dans cinq ans ? Il faut avouer que ce n'est pas évident. La même réflexion vaut pour l'entretien des espaces (débroussailler, faire une demande de brûlage dirigé, clôturer, couper des arbres, entrete-

nir une source...) et peut conduire à l'abandon progressif de ces espaces.

La situation est encore plus ardue sur les terrains privés (souvent des parcours et des bas d'alpage), le plus souvent pâturés avec un simple accord oral, voire une neutre méconnaissance du propriétaire de l'emplacement de ses parcelles. Ajoutons à cela une pression très importante, renforcée avec la perte de terrains suite à la tempête, et le mirage de sommes importantes pour les rares terrains plats restants : sur la question de l'accès au foncier, les éleveurs se retrouvent en concurrence avec des usages très souvent perçus comme plus importants.

Pourtant, des outils existent. Créées avec la loi pastorale de 1972, les conventions pluriannuelles de pâturage sont mises en place sur presque tous les terrains communaux et domaniaux pâturés. Cette sécurisation du foncier reste néanmoins précaire (révocable avec un préavis d'un an) et presque aucune convention n'est établie sur les propriétés privées. Les associations foncières pastorales (AFP), un autre outil de la loi pastorale, ne sont pratiquement pas développées sur le territoire : une seule AFP autorisée à Roure, une association foncière agricole à vocation castanéicole sur la Tinée et la Vesubie, un projet d'AFP libre sur Marie... Elles permettent pourtant de rassembler des propriétaires privés et publics au sein d'une même entité foncière qui prend des décisions et met à disposition son foncier à un ou plusieurs éleveurs.

Le foncier reste donc très morcelé – le département n'ayant pas connu de remembrement – et il est très peu organisé, ce qui constitue des freins au développement d'une agriculture ancrée dans le monde actuel, avec des investissements indispensables et importants.

Qu'entend-on par des investissements importants pour l'élevage pastoral dans les Alpes-Maritimes et les vallées touchées par la tempête Alex ? Il ne s'agit ni de robot de traite, ni d'unité de méthanisation,

1. Groupement pastoral (GP) : outil de la loi pastorale de 1972, il s'agit d'un collectif d'éleveurs qui choisit de mettre en commun ses troupeaux et sa force de travail pour mieux valoriser l'espace pastoral. Le GP, agréé par la préfecture, peut louer des terrains et embaucher un berger salarié, par exemple.

2. Convention pluriannuelle de pâturage : outil de la loi pastorale de 1972, il s'agit d'un type de mise à disposition du foncier pastoral plus souple que le bail rural, mais plus sécurisant que le simple accord oral ou le commodat. Ces conventions sont encadrées par des arrêtés préfectoraux.

ni de méga-bassine, mais des outils de l'environnement de travail élémentaire, préalables à toute installation agricole :

- des bâtiments d'élevage mécanisables (pour pouvoir curer le fumier, pailler, apporter le foin et les concentrés...) avec de l'eau et l'électricité dans le bâtiment ;
- un accès poids lourd aux bâtiments (13 tonnes au moins, 19 tonnes serait mieux pour les livraisons de foin, paille et concentrés, ou encore l'équarrissage, cependant les routes elles-mêmes n'acceptent pas toujours ces tonnages) ;
- un bâtiment de stockage pour la paille, le foin et les concentrés ;
- un hangar pour le matériel ;
- des surfaces pâturées avec de l'eau pour faire boire les animaux tous les jours et en partie accessibles en véhicule pour faciliter le travail (au moins une partie de l'année) ;
- une possibilité pour les éleveurs de se loger à un prix correct et à proximité des bâtiments, mais aussi de pouvoir loger les salariés dans de bonnes conditions et de manière indépendante de l'habitation de l'éleveur.

Des aides financières existent pour accompagner les éleveurs, groupements pastoraux et communes dans la réalisation d'une partie de ces investissements. Ces financements sont plus ou moins faciles à mobiliser en fonction des situations, mais le problème se situe davantage dans l'immensité de la tâche et l'urgence du besoin. Si le constat est partagé assez largement (« les éleveurs entretiennent nos paysages », « il faut augmenter l'autonomie alimentaire du département »), sa déclinaison technique sur le terrain est moins évidente.

Pour investir et maintenir une activité, il faut d'abord que le foncier agricole et pastoral soit sécurisé et mis à disposition des éleveurs de manière pérenne !

Ensuite, pour investir et reconstruire, il faut combler le manque de connaissances des besoins actuels de l'élevage pastoral et identifier les solutions techniques qui existent. La « tradition » de se débrouiller seul et de ne pas demander d'aide s'est peu à peu ancrée dans les vallées maralpines au cours des dernières décennies. Cela s'observe par exemple sur les cabanes pastorales pour lesquelles la mise en place de l'élec-

tricité photovoltaïque ou d'une douche est parfois perçue comme un « luxe inutile ». Ou sur les aménagements pour l'abreuvement avec une absence de stockage quasi généralisée et une habitude prise de déplacer les animaux sur de longues distances en l'absence d'équipements structurants mis à disposition.

Le logement et l'abreuvement des animaux sont pourtant les deux chantiers techniques prioritaires des années à venir pour l'élevage pastoral, dans un contexte de prédation, de difficulté à fidéliser la main-d'œuvre et à renouveler les générations d'éleveurs et de bergers, et de changement climatique avec une modification déjà à l'œuvre des cycles hydrologiques.

À la suite de la concertation citoyenne, le préfet chargé de la reconstruction a initié un groupe de travail dédié aux questions du développement agricole auquel le CERPAM a été associé. Ils ont permis aux acteurs territoriaux de prendre connaissance des souhaits et projets des maires et des habitants, de se rencontrer et d'échanger sur leurs priorités, pour reconstruire au mieux des filières mises à mal. Nous avons observé que les regards « organisationnels » (techniciens des collectivités, des institutions et des partenaires compétents, tels que le CERPAM) et « locaux » (les habitants et maires) se retrouvaient et se complétaient.

À l'issue de ce travail, les leviers d'un nouvel essor des activités agricoles et d'élevage sont partagés.

Il émerge par ailleurs un besoin d'animation pour conserver et appuyer la relance des dynamiques qui ont résisté aux bouleversements de la tempête Alex : le Groupement d'études et de développement agricole et rural (GEDAR) de la Vésubie en est un excellent exemple.

L'animation de terrain doit aussi permettre de tester des solutions techniques pour répondre aux enjeux de demain, de les améliorer et les adapter aux spécificités locales, puis de les diffuser et les faire connaître pour qu'elles soient mises en place et participent au maintien de l'activité pastorale.

En somme, remettre en place les conditions du développement agricole pour que ces vallées demeurent vivantes : elles le méritent !





## VOIX CITOYENNE

**Mélanie Cassard, Clémence Losserand et Valentin Sic**

Agriculteurs et membres du Groupe d'études et de développement agricole et rural (GEDAR) de la Vésubie.

### Notre agriculture de montagne et ses spécificités

Dans la vallée de la Vésubie, on compte environ quatre-vingts agricultrices et agriculteurs, à titre principal ou cotisants solidaires, travaillant à une multitude de productions : élevage (viande, laitier, ovin, caprin, bovin, équin, apicole, avicole, piscicole, asinerie), maraîchage, oléiculture, plantes aromatiques et médicinales, arboriculture, fruits rouges, spiruline, houblon, safran, valorisation (confitures, sirops, pâtes de fruits, produits cosmétiques...). Ces productions montagnardes s'accompagnent souvent d'un ou plusieurs labels de qualité : Agriculture bio, Label rouge, Nature et progrès, Tome de la Vésubie.

En ce qui concerne les productions végétales, le modèle est diversifié, vertueux, voire labellisé, sur petites surfaces (moins de 5 hectares) et saisonnier (généralement de mars à décembre). En termes de charge de travail, la plupart des fermes sont calibrées pour 1 ETP (équivalent temps plein), mais peuvent faire appel à de la main-d'œuvre saisonnière ou fonctionner selon le modèle de ferme collective.

Les installations sont pour la plupart récentes (moins de dix ans) et les producteurs ne sont pratiquement pas issus du milieu agricole. Le frein principal aux nouvelles installations est l'accès difficile et onéreux au foncier. Peu de propriétaires terriens sont favorables à contracter des baux ruraux. Les autres difficultés auxquelles sont confrontés les nouveaux installés dans nos montagnes sont les accès carrossables, la ressource en eau, la nécessité de clôturer et parfois la pauvreté des terres, longtemps laissées en friche.

En termes de commercialisation, le circuit court est l'option privilégiée des producteurs végétaux. Sur le

territoire valléen, six marchés ont lieu en haute saison et deux sont maintenus à l'année. Une épicerie spécialisée en produits locaux est ouverte toute l'année à Roquebillière et d'autres commerçants (supérettes, traiteurs, primeurs) complètent l'offre de commercialisation locale.

En ce qui concerne la production animale, trois catégories se distinguent :

- l'élevage extensif et pastoral : de grands troupeaux, généralement ovins, répartis sur les différents alpages en été. Les difficultés liées à la présence du loup se font ressentir depuis plusieurs années. Des dispositifs de garde humaine (présence permanente de bergers et d'aides berger) et animale (systématisation des chiens de troupeaux) font partie des réponses apportées à ces problématiques. La commercialisation de la viande issue de ces élevages se fait majoritairement *via* les circuits longs ;
- la production laitière et la transformation fromagère : souvent de petites unités ovines, caprines et/ou bovines avec une commercialisation en circuit court en fromages frais et tomes au lait cru. La viande issue de ces élevages est plus souvent accessible en vente directe ou *via* les commerçants valléens ;
- les nombreux apiculteurs, professionnels et amateurs : la présence d'une biodiversité florale et arboricole foisonnante, diversifiée et préservée était le gage d'une abondante production de miel en Vésubie. Depuis quelques années, les effets du changement climatique et une recrudescence des parasites (varroas, frelons asiatiques, bactéries...) ont fait chuter la production. Malgré tout, le territoire réussit à préserver une qualité et une diversité de miels remarquables.

## Quand la catastrophe survient

La tempête Alex frappe la Vésubie le 2 octobre 2020. À cette période de l'année, les maraîchers approchent de la fin de saison productive. Les éleveurs aussi, mais ils restent encore en montagne, se préparant à recevoir leurs livraisons d'aliments pour l'hiver. Les apiculteurs quant à eux préparent les ruches à l'hivernage en les isolant, en enlevant et stockant les cadres recevant le miel.

Au lendemain de cette nuit tumultueuse, les agriculteurs de la vallée de la Vésubie retrouvent leurs terres meurtries. Les fermes les plus proches des rivières ont vu leurs terrains emportés ou leurs exploitations amputées. Plus loin, des ravinements profonds se sont créés pour laisser l'eau s'écouler, défigurant les terrains. Des canaux d'irrigation ont été emportés. De nombreuses routes coupées rendent les accès aux exploitations difficiles ou impossibles, autant pour la circulation des paysans que pour l'acheminement des approvisionnements. Récupérer les troupeaux, encore en montagne et traumatisés, est très difficile. L'eau est entrée dans plusieurs maisons et ateliers, endommageant le matériel de transformation. Les coupures d'électricité ont contribué à mettre hors d'usage les équipements, entraînant la perte de nombreux produits.

Rapidement, des solutions sont mises en place. La plupart des agriculteurs donnent à la population ce qu'il reste de leurs productions au lendemain de la catastrophe, lorsque les réapprovisionnements ne sont pas encore arrivés. La Chambre d'agriculture et des paysans des régions voisines acheminent gratuitement de l'alimentation pour les animaux. Des chantiers solidaires et bénévoles se créent aux endroits qui le nécessitent. Plus tard, des ouvrages plus grands permettent de terrasser et de retrouver les terrains perdus quand cela est encore possible. Des marchés solidaires et gratuits sont organisés sur le littoral, notamment à Cagnes-sur-Mer, permettant d'écouler les stocks. Enfin, des aides financières permettent de racheter ce qui a été détruit. Aujourd'hui encore, ces apports monétaires nous permettent d'envisager le futur sous de meilleurs auspices, en rendant possible la création de projets qui visent la reconstruction pérenne de notre vallée.

Cette expérience nous a tous marqués, aussi parce que la catastrophe est intervenue dans une année particulièrement difficile. L'épidémie de Covid-19 nous avait déjà obligés à nous adapter, notamment pour continuer à vendre nos produits lors des confinements et des interdictions de marchés. Ensuite est venue la tempête traumatisante qui a laissé des traces, dont certaines ne disparaîtront pas compte tenu de l'ampleur des dégâts et malgré la mobilisation de l'État et des collectivités, le tout corrélé à une déprise agricole de long terme, des terrains sont à jamais perdus, les canaux d'irrigation sont fortement endommagés... Et ce, alors que nous faisons le choix de ne parler ici que des pertes matérielles.

Toutefois, ces épreuves ont aussi eu un impact positif : elles nous ont spontanément poussés à la solidarité. Nous voulons inscrire cette dynamique dans la durée : trois ans après, nous continuons à faire ensemble.

## Le GEDAR, un outil commun pour reconstruire dans la durée

Fin 2022, ce besoin de se rassembler s'est concrétisé avec la relance du Groupement d'études et de développement agricole et rural (GEDAR) de la Vésubie. Cette structure, très active dans la fin des années 1990, nous est apparue comme un levier essentiel pour rendre visibles au plus grand nombre nos enjeux agricoles valléens d'aujourd'hui.

Neuf mois après sa réactivation, le GEDAR fédère plus de trente membres actifs, aux productions variées. Interlocuteur privilégié auprès des institutions et du grand public, le GEDAR fait entendre notre voix, trop souvent minorée dans un territoire qui fait la part belle au tourisme et aux activités de loisirs. Nous rassembler répond concrètement à notre besoin de représentativité sur plusieurs sujets qui deviennent de plus en plus sensibles et dont l'importance a été révélée au plus grand nombre par la catastrophe.

Nous travaillons concrètement autour de plusieurs problématiques, dont la plupart font écho aux attentes formulées lors de la concertation des maires et des habitants organisée par l'État début 2022 :

- la préservation de l'environnement et la gestion des espaces : les agriculteurs et éleveurs sont des acteurs de premier plan dans l'entretien des paysages de montagne. Valoriser le travail mené dans nos fermes à taille humaine et la qualité de nos productions contribue à démontrer le juste impact environnemental de nos activités ;
- la préservation de la ressource en eau et sa juste répartition. Préoccupé par la diminution notable de la ressource, le GEDAR informe ses membres, les sensibilise aux conduites à tenir en cas de restrictions, tout en défendant aux côtés d'autres organisations associatives et syndicales l'accès à l'eau indispensable au maintien d'une activité agricole dans notre vallée. La structure suit également de près le travail de sauvegarde et de réhabilitation d'anciens réseaux d'irrigations gravitaires, typiques de l'agriculture montagnarde ;
- la problématique de l'accès au foncier et notamment en qui concerne l'installation de nouveaux agriculteurs, que le GEDAR a à cœur d'accompagner en centralisant pour eux les informations, et en servant de relais auprès des mairies et institutions ;
- la communication reste un chantier prioritaire pour notre équipe, autant pour améliorer les échanges entre les producteurs et les acteurs publics qu'auprès des habitants. Valoriser et faire connaître notre travail le plus largement contribue à améliorer la représentation des producteurs agricoles dans l'espace public et politique ;
- cette communication est également essentielle face aux problématiques de commercialisation que nous rencontrons. Celle-ci s'avère en effet de plus

en plus fluctuante, les belles avancées en matière de consommation locale observées pendant la crise liée à l'épidémie de Covid-19 n'ayant pas réussi à s'inscrire dans la durée. Au-delà des marchés de la vallée, notre collectif réfléchit au développement d'autres espaces et outils de commercialisation, mais également à la création de nouveaux débouchés (vente à l'année en épiceries, supermarchés, écoles, collèges, lycées, Ehpad) ;

- dans la même logique, notre groupement veut contribuer à développer et diversifier l'offre des producteurs. En ce sens, il a déposé une proposition de projet dans le cadre de la concertation citoyenne lancée par l'État : la création d'un atelier de transformation collectif répondant aux attentes de nombreux producteurs. Un tel équipement rendrait possible l'élargissement des productions valléennes en levant un frein majeur pour nos fermes qui peinent à faire face aux coûts des équipements exigés par les normes d'hygiène au sein de leurs petits ateliers. Depuis plusieurs mois, notre collectif travaille au montage de ce projet, accompagné par tous les acteurs du territoire. Notre démarche vise à soutenir nos producteurs en leur permettant de poursuivre le développement de leur activité et en leur donnant une meilleure visibilité en rassemblant leurs productions. Plus largement, nous souhaitons contribuer à améliorer le cadre de vie de tous dans la vallée : rendre accessibles localement des produits de qualité au plus grand nombre, c'est aussi agir pour un développement cohérent de notre vallée d'un point de vue environnemental et humain.



### REGARD GLOBAL

#### David Medioni

Journaliste, essayiste, auteur avec Jean Viard de *L'An zéro du tourisme, Penser l'avenir après la grande pandémie* (L'Aube/Fondation Jean-Jaurès, 2022) et de *Être en train, Récits sur les rails* (L'Aube, 2021).

## La révolution du tourisme est encore à faire

La cause était entendue : après la grande pandémie qui a mis tout le monde à l'arrêt, l'industrie du tourisme, la façon de partir en vacances, les envies des gens seraient transfigurées et le tourisme deviendrait (enfin) responsable. Et puis est venu le vaccin contre le Covid-19 et l'été 2022, où les niveaux de réservation des avions low-cost, la fréquentation des plages, des musées, des villes, ont retrouvé, voire battu ceux de 2019 et de l'avant pandémie. Ainsi donc, le tourisme ne s'était pas réinventé. Ou du moins pas totalement. Surtout, le langage culturel et universel qu'il est devenu n'avait pas disparu avec le virus et les gens, notamment les Français, avaient encore soif de voyages, de découvertes et de l'aventure des vacances, avec son cortège d'amour, de joie et de beauté inattendue.

Ici ou là, certains s'émeuvent de ce « retour à la normale », tandis que d'autres dans une logique inverse se gargarisent des chiffres records. Comme

si rien ne s'était passé. Comme si la question du réchauffement climatique ne nous conduisait pas à repenser le tourisme, tout en aimant profondément l'idée et la façon de l'organiser. « Il faut que tout change pour que rien ne change. » Cette phrase célèbre tirée du *Guépard*<sup>1</sup>, de Lampedusa est souvent utilisée pour moquer celles et ceux qui sans cesse sautent sur leur chaise comme des cabris en criant « Changement, changement » et en pensant que celui-ci va advenir. Pour une fois, cette phrase revêt un autre sens à nos yeux. Avec la pandémie de Covid-19, qui a conduit le milliard et demi de touristes franchissant chaque année une frontière et, au-delà, six milliards d'êtres humains à rester cloîtrés chez eux, tout a changé. Profondément. Bien plus profondément encore qu'il n'est aujourd'hui possible de l'imaginer. En revanche, notre besoin, notre envie et notre désir de voyage ne varieront pas. Bien avant la grande

1. Giuseppe Tomas di Lampedusa, *Le Guépard*, Paris, Seuil, 2007.

pandémie, les signaux faibles d'un changement de paradigme dans le tourisme étaient percevables : le développement du *green tourisme* et du tourisme dans des écosystèmes en danger ; l'aspiration à un tourisme de proximité, au microtourisme, avec des durées de séjour parfois réduites ; la préoccupation, peut-être, de réduire ses dépenses, de diminuer les trajets en avion. Tout cela était déjà présent. Dans les strates discrètes de nos sociétés. Après l'accord de Paris sur le climat, le mouvement Flygskam, né en Suède autour du sentiment de honte à prendre l'avion à cause de la pollution générée, s'est renforcé. Bref, une dynamique nouvelle était déjà engagée, portant en elle les prémices du tourisme du futur. Ces signaux étaient plus ou moins visibles, avec plus ou moins de force ou d'acuité, mais déjà nous sentions que quelque chose était en train de bouger. Cette crise n'a fait que révéler les paradoxes dans lesquels nous évoluons ; ceux, aussi, de notre modèle de production, de création, de déplacement et de consommation. Et si de nombreux secteurs ont été touchés, le tourisme l'a été plus particulièrement que les autres.

Reste que le secteur s'est relevé, et cela constitue une bonne nouvelle pour toute l'économie. Pourtant, la nécessaire remise à plat de la façon de mesurer le succès d'une politique touristique sans le corréler uniquement au nombre de touristes, ou la planification et la gestion des flux n'ont pas profité du temps suspendu de la pandémie pour être pensé. Résultat, trois ans après, nous en sommes au même point et les mêmes causes produiront les mêmes effets : surtourisme, lieux magiques détériorés, villes saturées, logements qui deviennent inaccessibles pour les locaux et naissance d'une forme de haine du touriste.

Il est temps de faire autrement. Complètement autrement. Non pas en courant les chimères d'un tourisme « durable », mais plutôt en prenant conscience, enfin, que le tourisme est un secteur économique à part entière autant qu'un commun culturel et que, pour l'appréhender vraiment, pleinement et entièrement, il convient de lui donner

toute l'attention, tout le soin et toute la place qu'il mérite.

Pour mener à bien cette révolution du tourisme, il faut comprendre que l'approche « punitive » ne marchera pas, car elle viendra profondément contredire l'élan désormais naturel des populations. Le tourisme est devenu la deuxième peau du monde, et il le restera à la condition que l'on puisse le réguler, le penser différemment et surtout lui faire faire son *aggiornamento*.

Dans cette révolution ou dans cet *aggiornamento*, la mère de toutes les batailles est celle de la mise en place d'une véritable politique publique du tourisme dans laquelle la culture et l'économie sont étroitement liées. Pour cela, il est temps de fusionner les ministères du Tourisme et de la Culture et de réunir autour d'une table l'ensemble des acteurs, sur le modèle de la Convention citoyenne pour le climat ou sur la fin de vie. Cela afin de penser la politique du tourisme de la France jusqu'à 2030. Quels outils ? Quels acteurs ? Quels types d'expériences pour les touristes ? Et surtout, surtout, quelle philosophie d'accueil et d'hospitalité ? Une fois que la démarche française sera esquissée, il conviendra, évidemment, de la confronter à celles des partenaires européens et de tenter le même genre d'exercice avec eux. C'est aussi au niveau de l'Union européenne que les voies de réinvention d'un tourisme à la fois plus durable, plus réflexif, plus authentique et plus tourné vers les utilisateurs, qu'ils soient proches ou lointains, se dessineront et pourront réellement atteindre une dimension politique globale de l'approche touristique. Il est difficile de comprendre pourquoi une activité qui pèse pour 10 % du PIB et d'un poids encore plus fort dans l'image mondiale de la France reste cantonnée dans un sous-ministère rattaché au ministère des Affaires étrangères, sans service de recherche ni même d'études – hors Atout France. Alors qu'il y a tant d'acteurs économiques, institutionnels, culturels, associatifs et citoyens à réunir pour jouer la même partition.

Le roman de Michel Houellebecq *La Carte et le Territoire*<sup>1</sup>, prix Goncourt 2010, dans lequel l'auteur imagine une France déclassée transformée en parc d'attractions touristique géant n'a peut-être pas complètement aidé dans l'évolution de la conception que le pays se fait de lui-même et de son tourisme. Il y a, au contraire, une certaine fierté à vivre dans le pays le plus visité du monde. Elle en sera d'autant plus grande si les touristes y vivent une expérience plus agréable, mieux gérée, mieux pensée et mieux imbriquée dans l'environnement local, sans en oublier les habitants. Cette idée de l'avènement d'une politique culturelle du tourisme, hexagonale, européenne, voire mondiale, est la mère de toutes les batailles. Tant que le tourisme restera envisagé comme la gestion d'un flux qu'il faut accroître à tout prix, alors il abîmera la planète et sera voué à finalement disparaître sous la pression des nouvelles visions du monde qui émergent.

Souvent, pour appréhender l'avenir, il est intéressant de se plonger dans les signaux faibles. Ils nous racontent plusieurs choses actuellement. D'abord, ils montrent à quel point voyager constitue un besoin. Plusieurs études l'ont montré : si une entrée d'argent inopinée surgit pour les Français, elle est employée – quasiment à égalité avec l'épargne – à faire un voyage. De plus, dans cette analyse des signaux faibles du tourisme face à nous, il apparaît que les Français notamment ont envie de partir plus près de chez eux, qu'ils sont curieux de nouvelles expériences touristiques plus authentiques. Enfin, les expériences menées en Espagne à Barcelone, au Danemark ou en Finlande, mais aussi dans les calanques de Marseille démontrent que le numérique constitue un outil puissant, indispensable et incontournable dans l'avènement d'un

tourisme régulé et raisonné avec une gestion des flux digne de ce nom. En organisant les flux, en créant des itinéraires de tourisme multiples et différents, qui ne se concentrent pas seulement sur trois monuments, mais sur une kyrielle de besoins, alors nous réinventerons la pratique même du tourisme. Notre-Dame est sublime, oui, mais la cathédrale de Saint-Denis l'est tout autant. Il convient de le faire savoir, notamment grâce au numérique, aux futurs visiteurs de la capitale.

Cette nouvelle approche mettra du temps à entrer complètement dans les mœurs. Il convient de l'amorcer dès aujourd'hui. Ce qui se passe dans les vallées de la Roya, de la Vésubie, de la Tinée et du Moyen-Var est à ce titre riche d'enseignements. D'abord en termes de méthode, l'aspect très instructif de la démarche choisie est cette mise en relation de tous les acteurs locaux, notamment dans le cadre de l'exercice de concertation auprès des maires et des habitants sur l'« avenir des vallées » animée par l'État. En prenant le temps de repenser complètement l'approche touristique après le passage de la tempête Alex, les acteurs des vallées, l'État en passant par les maires et les acteurs du tourisme démontrent qu'il est possible d'inventer et de penser le tourisme différemment. Avec une approche qui soit à la fois respectueuse des équilibres écologiques, mais aussi tournée vers des objectifs économiques et humains, et pensée comme une alliance de la nature, du tourisme et de la culture. C'est ce qu'illustrent les témoignages et engagements des acteurs des vallées. Organiser la circulation des flux entre mer et montagne, notamment au moment des plus grandes affluences, apparaît comme une première pierre d'un tourisme qui aura opéré sa mue.

1. Michel Houellebecq, *La Carte et le Territoire*, Paris, Flammarion, 2010.



## REGARD LOCAL

**Marie Garcin Zaiter**

Directrice générale de l'office de tourisme Menton, Riviera & Merveilles.

# La reconstruction de la Roya : le champ des possibles

2 octobre 2020, la tempête Alex ravage la vallée de la Roya. Près de trois ans plus tard, où en est sa reconstruction ? Quelle part le tourisme occupe-t-il dans le développement économique du territoire et comment a-t-il contribué au renouveau de la vallée ? Quel type de tourisme peut aider la vallée à se reconstruire durablement ?

L'Office de tourisme communautaire a entrepris une étude quelques mois après la catastrophe pour relancer le tourisme dans la vallée de la Roya et sur l'ensemble du territoire Menton, Riviera et Merveilles doublement touché par la tempête Alex et la crise sanitaire. Cette étude, qui a duré douze mois, s'est déroulée en trois phases (court, moyen et long terme) et a été finalisée en mars 2022.

Cette nouvelle stratégie de développement touristique du territoire s'est fondée sur l'objectif de développer un modèle de tourisme durable, respectueux de l'environnement qui est fragile et de la population qui vit sur le territoire toute l'année.

La reconstruction de la vallée de la Roya doit passer par un tourisme plus vertueux, basé sur la durabilité, l'écotourisme et des comportements plus responsables. Nous devons préserver notre patrimoine naturel et historique.

Aujourd'hui, les clientèles, après ces années de crise sanitaire, ont un besoin de ressourcement, de retour à la nature et de se recentrer sur l'essentiel. Les Français préfèrent voyager plus près de chez eux. Il y a une véritable prise de conscience écologique. Notre territoire,

malgré les stigmates de la tempête Alex qui s'amenuisent de mois en mois, bénéficie de tous les atouts pour répondre à ces nouvelles aspirations des visiteurs.

Nous ciblons donc une clientèle régionale, de proximité, française et italienne principalement. Nous travaillerons sur une charte pour que le visiteur s'engage à un comportement plus responsable, davantage respectueux, à découvrir le territoire sans laisser de trace visible de son passage. Le tourisme est un facteur de développement économique des vallées, mais nous devons limiter son impact négatif sur l'environnement et éviter le rejet du tourisme par la population locale. Nous mettrons l'humain, l'habitant, le guide, l'agriculteur, l'artisan, au cœur de nos projets pour faire vivre des expériences touristiques authentiques et inciter à la rencontre de l'autre.

Nous avons des atouts pour développer ce tourisme durable : le train des Merveilles, qui est une ligne historique reliant Nice à Tende en passant par les vallées, longeant le cours de la Bévéra et de la Roya, traversant des villages authentiques, le parc national du Mercantour, la vallée des Merveilles, un patrimoine millénaire à protéger.

L'avenir des vallées passera par les habitants qui y vivent. Aller à la rencontre de l'autre, cultiver l'authenticité des villages, partager nos valeurs et nos traditions, valoriser les fêtes populaires, rendre les habitants fiers de leur territoire sont autant de facteurs clés du succès du développement touristique durable de la Roya.

La position géographique de la vallée de la Roya et son histoire ont permis de tisser des liens forts avec l'Italie toute proche. Familles et amis appartiennent souvent aux deux pays frontaliers. Développer les projets transfrontaliers est incontournable pour perpétuer ce lien fort qui existe entre la Roya et l'Italie. Par exemple, nous travaillons actuellement avec le Piémont et la Ligurie sur des chemins de randonnée et des pistes de VTT qui relieraient les sommets italiens du Piémont à la Riviera italienne et le col de Tende au littoral mentonnais. De véritables ponts entre nos deux pays sont à construire pour tisser des relations durables. Ces projets touristiques communs sont une émanation de ce désir de collaboration transfrontalière, découlant d'une amitié longue de plusieurs décennies.

Nous devons travailler pour développer l'itinérance et les mobilités douces, l'interopérabilité des transports (train, bus, vélo) entre nos pays, mais également entre les villages des vallées. Un projet de location de vélo à assistance électrique est en train d'être élaboré par l'agglomération pour apporter un début de réponse et favoriser les déplacements doux.

Un des axes de développement est le tourisme des quatre saisons. Notre territoire est favorisé par un climat doux, propice à la randonnée et au VTT presque toute l'année. Sur le haut pays, on peut également développer un tourisme hivernal, avec les randonnées à ski, la luge ou le ski de fond à Casterino.

Nous privilégions et incitons nos visiteurs à prendre le temps de la découverte, à prolonger leur séjour en proposant plusieurs offres culturelles complémentaires à l'offre de loisirs sportifs. Les visites de nos sites phares sont valorisées : Notre-Dame-des-Fontaines à La Brigue – la chapelle Sixtine des Alpes-Maritimes –, le monastère de Saorge – unique monastère franciscain baroque en France –, le musée des Merveilles à Tende, qui permet une découverte interactive des gravures rupestres de la vallée des Merveilles, et la visite de tous les villages qui regorgent de trésors et de légendes. Le patrimoine baroque est mis à l'honneur lors de plusieurs festivals l'été : les Baroquiales, les Escapades baroques, le festival de La route royale des orgues...

La vallée des Merveilles, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, est un site historique majeur qui fait

rêver les passionnés d'histoire comme les randonneurs aguerris. Tous ne peuvent pas y accéder, car sa visite se mérite. Le site est protégé pour le préserver. Il se visite accompagné d'un guide assermenté pour éviter les dégradations du site des gravures rupestres. Repenser son accès pour mieux valoriser le site est une nécessité. Cela passe par une réflexion sur la signalétique et les parkings. Il ne s'agit pas d'accueillir des foules de randonneurs, nous savons le site fragile, mais de mieux le valoriser et d'en faire un totem du territoire.

Lier tourisme et agriculture, valoriser les produits régionaux, les marchés locaux, les circuits courts, les labels comme « Bistrot de Pays » ou « Bienvenue à la ferme » est indispensable pour le développement de la Roya et des vallées en général. Cela permettra de promouvoir l'activité agricole et de répondre à une attente des visiteurs de trouver des produits locaux pendant leur séjour. Des projets sont à l'étude, comme une route des producteurs. Franck Servetti, apiculteur bio à Tende, propose des séjours et des stages d'initiation à l'apiculture autour des ruchers fortifiés de la Roya.

Cette initiative a été saluée par l'Ademe ainsi que le projet de Cucina Bianca de Patrick Teisseire de l'auberge Saint-Martin à La Brigue, qui veut proposer une cuisine locale « pauvre en couleur », car basée sur des produits à base de farine, de fromage, de légumes peu colorés, mais riches des saveurs du terroir. La gastronomie est intimement liée au terroir local.

Aujourd'hui, un frein à la reprise de l'activité touristique dans la Roya est le manque d'hébergements touristiques. La tempête Alex a détruit des infrastructures touristiques et a réduit drastiquement le nombre de lits touristiques : deux campings à Fontan et Breil, un hôtel à Breil ont été emportés. La reconstruction devra passer par la création de nouveaux établissements touristiques basés sur un nouveau modèle plus durable et respectueux de l'environnement. La création d'hébergements insolites serait un plus pour la vallée, afin d'attirer des urbains en recherche de déconnexion. Des projets sont en cours pour réhabiliter certaines friches en hôtel du type tiers-lieux, mêlant hébergement haut de gamme, lieu de concert ou d'exposition, centre de bien-être... Un nouveau modèle reste à construire.



Des pistes sont aussi à étudier du côté des logements vacants appelés aussi « lits froids », qui pourraient être transformés en meublés de tourisme. Pourquoi ne pas réfléchir à la création d'une coopérative qui financerait les travaux de rénovation et exploiterait ensuite la gestion du parc locatif ?

La commercialisation par l'office de tourisme communautaire d'excursions pour drainer des flux du littoral vers le haut pays, mais également de produits pour développer le tourisme d'affaires (séminaires

d'entreprises, incentives) sera également un levier pour générer des retombées économiques liées au tourisme dans les vallées.

La vallée de la Roya est un territoire résilient où tout est possible aujourd'hui, dans la mesure où nous respectons la nature et les hommes qui y vivent. Une énergie émane de ce territoire vibrant et passionnant pour qui se donne la peine de le découvrir.



## VOIX CITOYENNE

### Michel Roques

Directeur du village vacances CAP France La Semeuse « Les Portes du Mercantour\*\*\* » dans la vallée de la Vésubie. Habitant des vallées, il a participé à la concertation citoyenne sur l'avenir des vallées.

Fortes d'une richesse patrimoniale, historique, artisanale, agricole et naturelle, les vallées possèdent de remarquables atouts pour développer des activités touristiques majeures.

De la vallée de la Tinée à celles de la Roya et de la Bévéra en passant par la Vésubie, les identités marquées et la grande diversité des paysages, des villages font la fierté partagée de ses habitants et apportent à chacun des visiteurs des éléments d'attractivité sensibles.

En effet, les visiteurs recherchant un tourisme sportif, vert, culturel, thermal peuvent découvrir un art de vivre et des lieux, véritables havres de paix, ce qui pourrait les conduire, suite à la crise sanitaire que nous venons de vivre et aujourd'hui face aux dérèglements climatiques, notamment les épisodes caniculaires, à une éventuelle installation à long terme.

Le développement du tourisme peut ainsi, par la qualité des offres, constituer un véritable élément d'attractivité pour nos territoires et nos vallées. Il permet d'attirer des hommes, des activités et des compétences, grâce aux ressources du territoire, sans les dilapider et sans négliger la qualité de vie des habitants.

Cette visibilité touristique est à travailler et à redynamiser en s'adaptant à de nouveaux enjeux qui dépassent largement nos vallées.

### **L'engouement pour le « slow tourisme » : une opportunité pour les vallées**

Depuis la crise sanitaire, la demande des clientèles envers des offres durables ne cesse de croître, que ce soit de la part de quadragénaires, de groupes et clubs de randonnée juniors ou de jeunes retraités.

Un besoin de se sentir libre, de vivre au grand air, un désir de reconnexion au milieu naturel s'affirment

chez des citadins soucieux de pratiquer un tourisme plus en phase avec leurs valeurs et en accompagnant la transition écologique qui désormais s'impose. Cette aspiration, couplée avec la volonté de réduire les déplacements en avion, voire de pratiquer un tourisme régional (courts séjours de quatre ou cinq jours, plusieurs fois) est une aubaine pour nos vallées.

Cependant, pour la préservation des sites, cela constitue également un risque, avec l'arrivée de nombreux néo-touristes se comportant plutôt en « consommateurs » des lieux, sans mesurer leur impact sur les espèces animales et végétales ou les sols. Comment faire alors pour allier fréquentation, protection de l'environnement et gestion des conflits ? Et quelles règles mettre en place tout en préservant le droit d'accès à la nature pour tous ?

Nous pouvons citer comme exemple de mesures existantes le site des gravures de la vallée des Merveilles, qui n'est accessible qu'accompagné d'un guide montagne agréé « vallée des Merveilles ».

Le tourisme proposé dans nos vallées est de plus en plus en phase avec les attentes contemporaines en lien avec un tourisme vert (ou « slow tourisme »), durable, nature, autour d'activités sport-santé et loisirs de plein air, randonnées, y compris raquettes, et circuits pédestres locaux.

Face à cet engouement, il convient aussi d'accompagner et de former tous les acteurs du tourisme à une bonne sensibilisation des enjeux environnementaux et de biodiversité, comme c'est déjà le cas aujourd'hui avec les guides accompagnateurs montagne.

Nos vacanciers attachent désormais une grande importance aux labels. Nous sommes depuis de très nombreuses années labellisés « Chouette Nature ». Démarche pionnière du tourisme durable initiée par notre fédération Cap France, notre label est avant

tout un gage de qualité pour des vacances respectueuses de l'environnement : valorisation des espaces verts, utilisation d'énergies renouvelables, création d'espaces de culture bio, pique-niques « zéro déchet », circuits courts, transport durable ou covoiturage, utilisation de produits d'entretien éco-labellisés...

Notre label « Chouette Nature », c'est aussi la garantie de vacances rythmées par les activités nature et les excursions pour découvrir le patrimoine régional : randonnées ou vélo, avec sensibilisation à la faune et la flore locales, activités sportives de plein air, balades gourmandes pour déguster les spécialités du terroir...

### **L'hébergement et les mobilités : au service des visiteurs et des habitants**

Il convient de vérifier et de développer la cohérence et l'équilibre de l'offre à l'échelle de toutes les vallées et territoires. De même, doivent être mis en avant la variété et le confort des hébergements, tant dans la capacité d'accueil – aujourd'hui, il y a peu d'équipements de grande capacité, à titre indicatif, notre établissement est le plus important de la Vésubie, avec 52 chambres pour 127 lits – que dans la diversité des publics. Nous avons la volonté de développer une offre régionale tous publics pour tous les budgets, afin de faire profiter des séjours au plus grand nombre. Il s'agit notamment d'entreprendre et de soutenir la rénovation des sites d'hébergement existants, comme nous l'avons fait, pour qu'ils puissent s'adapter aux attentes actuelles, de plus en plus exigeantes, des clientèles, tant en matière d'équipements, d'accueil et de sécurité, de s'engager dans la transition écologique et de développer des services rendus aux touristes, mais aussi aux habitants.

Avec la crise sanitaire, de nouvelles opportunités d'organisations d'événements alliant hébergement, restauration, salles et activités dans des territoires moins denses, mais se trouvant à proximité des métropoles pourraient se présenter. La disponibilité de salles équipées et adaptées – dans le cadre de notre rénovation, nous avons aménagé une salle pouvant accueillir soixante-dix personnes – constitue une condition du développement de cette activité sur les territoires.

Cette nécessité d'hébergements de grande capacité concerne aussi les hébergements de groupes scolaires – à relancer par ailleurs, surtout en ailes de saisons – et les CSE notamment.

L'offre de mobilité est un enjeu majeur pour faciliter et accroître le tourisme dans les vallées, en même temps qu'un élément d'attractivité et d'emplois dans les territoires. Les transports collectifs permettent de relier assez aisément les grandes agglomérations de la région ; or l'offre n'est pas équivalente dans chacune des vallées et la présence du train est un atout par rapport aux transports routiers.

### **Étendre et pérenniser l'activité tout au long de l'année : du village vacances au village école**

Aujourd'hui, notre village vacances Les Portes du Mercantour à Roquebillière est ouvert d'avril à octobre. Demain, l'association La Semeuse souhaite étendre et pérenniser son activité et pouvoir ouvrir toute l'année en renforçant son ancrage dans la vallée et en se positionnant en tant qu'acteur du tissu économique, social et culturel du territoire. Nous nous proposons donc d'apporter des initiatives structurantes et innovantes destinées à participer à la revitalisation et à l'attractivité résiliente de la vallée.

Le village vacances dispose d'un équipement complet alliant hébergement, restauration, salles d'animation, de séminaires, fitness, piscine, terrain multisports..., mais celui-ci est sous-utilisé sur une année complète. Nous souhaitons donc en faire profiter toute l'année habitants, associations, entreprises et collectivités locales, organismes de formation...

Nous souhaitons organiser au sein de notre établissement des formations sur des métiers du tourisme « en tension », en lien avec Pôle emploi, la Mission locale Nice-Côte d'Azur, les Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)... Nous proposerons six formations « métiers » en apprentissage, afin de couvrir la majorité des besoins humains des villages vacances et des établissements touristiques :

- responsable d'établissement touristique ;
- réceptionniste accueil ;
- cuisinier et cuisinière de restaurant ;

- serveur et serveuse ;
- agent et agente de maintenance des bâtiments ;
- animateur et animatrice de loisirs.

Autant de qualifications qui répondent à de réels besoins tant au niveau national que dans nos vallées.

Dans un moment où le secteur du tourisme en général et du tourisme associatif en particulier rencontrent de grandes difficultés de recrutement, l'apprentissage devient une mesure de survie. Sécuritaire pour nos entreprises qui, par l'alternance, fidélisent un corps professionnel en vue d'une reprise de l'activité. Sécuritaire pour les jeunes salariés qui bénéficient à la fois d'une rémunération, d'une formation, d'une qualification professionnelle et de la perspective d'un emploi durable au terme de l'apprentissage dans nos établissements.

Si nous souhaitons investir, fidéliser nos salariés, contribuer à la vie économique locale, nous nous devons de travailler sur l'ensemble de l'année à diversifier les usages.

Plusieurs pistes sont envisagées :

- séjours scolaires ;
- logement de saisonniers : comme nous le faisons déjà pour nos saisonniers, nous pourrions proposer des logements à des saisonniers extérieurs à l'établissement ;
- hébergement d'urgence ;
- hébergement des forces de secours (pompiers, gendarmerie...), comme nous l'avons fait lors de la tempête Alex, ou hébergement accueillant des formations ;
- création d'espace de coworking pour les habitants ;
- lieu culturel (expositions, concerts, spectacles...) ouvert à tous. Depuis maintenant trois saisons, nous accueillons des artistes en résidence dans le cadre de l'opération « Rouvrir le monde » en partenariat avec la Drac PACA et l'UNAT PACA ;
- mise à disposition de nos locaux (par exemple à la suite d'événements climatiques ou de crise).



### REGARD GLOBAL

#### Flavien Menu

Architecte et porteur de projets, ancien pensionnaire de la Villa Médicis, créateur avec Frédérique Barchelard de Proto-Habitat, un modèle d'habitat collectif alliant flexibilité des usages et espaces pour des modes de vie sains et durables<sup>1</sup>.

## La tempête Alex, une catastrophe fédératrice pour le « devenir habitant »

Que faire face à l'impensable ? Une catastrophe naturelle qui emporte en une nuit des vies et des intérieurs, des routes et des infrastructures, des pans entiers de l'histoire d'une région. En se rendant sur les sites des vallées de la Roya, Vésubie et Tinée, les cicatrices sont visibles, dans les paroles et sur le territoire, mais aussi dans l'unité fédératrice qui rassemble les acteurs, les volontés et les actions. Les récits et les projets montrent une solidarité face à une catastrophe partagée et une volonté commune de réparer et de prendre soin.

Ces moyens et cette démarche unique ont notamment donné lieu à une concertation citoyenne initiée par le préfet en charge de la reconstruction, pour que « les vallées deviennent un laboratoire exemplaire ». À la lecture des synthèses des ateliers, « le logement », « l'habitat », « le bien-vivre » sont des termes omniprésents et replacent la question des manières d'habiter les vallées dans un

contexte post-tempête, et comme une des préoccupations principales. À titre d'exemple, dans la thématique « bien vivre dans les vallées », le logement occupe la première place avec notamment la réhabilitation de l'habitat dans les centres-bourgs, en proposant des méthodes d'identification (un répertoire et état des lieux des bâtiments existants) mais aussi des moyens d'actions (fonds d'intervention étatique ou création d'une SCOP habitat).

Cet exemple fait pressentir des tonalités sur la nécessité de prendre soin du bâti ancien et des centres-bourgs, faire avec le « déjà là » dans des opérations de réhabilitation fines, mettre en place des outils opérationnels pour se donner les moyens des ambitions affichées, et activement impliquer les volontaires qui souhaitent poursuivre sur des terrains concrets, ainsi que continuer l'étroite collaboration entre État, collectivités et associations.

1. Le livre *Proto-Habitat* est disponible en version française et anglaise chez Spector Books.

Les échanges que j'ai pu avoir avec des acteurs du territoire, nourris par des visites sur le terrain ainsi que par la lecture des documents de synthèse de la concertation, ont permis d'identifier trois grandes thématiques :

- la revitalisation du bâti, et plus particulièrement des centres-bourgs dont la dégradation a été accentuée par la tempête ;
- le désir collectif de vivre et de travailler ensemble pour créer de nouveaux lieux, qui n'auraient, pour certains d'entre eux, pas émergé sans la tempête et qui participent à une redynamisation aussi bien des usages, de la démographie que des acteurs économiques ;
- la capacité de donner une place à l'imprévu, et la volonté d'organiser le temporaire, notamment sur des fonciers ferroviaires ou des terrains désormais classés comme inconstructibles.

Je vais à présent décliner ces trois points en m'appuyant également sur des exemples nationaux ou européens.

### **Revitalisation des centres-bourgs et dynamique intergénérationnelle**

Il est désormais entendu que la déshérence des centres-bourgs et des centres-villes a acquis le statut de cause nationale. À partir de la nostalgie exprimée pour la vitalité d'antan et partagée par des pans entiers de la population hébétés de voir la vitesse à laquelle se produit ce changement, les pouvoirs publics sont passés à l'action à l'échelle nationale, avec des programmes retentissants (notamment le programme Petites Villes de demain), ou à l'échelle locale, avec la pugnacité de certains élus locaux pour remédier à cette détérioration accélérée.

Les vallées sont représentatives de ce phénomène que l'on retrouve un peu partout en France. À un détail près, ce n'est pas forcément l'encerclement par des zones commerciales ou pavillonnaires qui crée un effet donuts (remplie en périphérie, vide au centre), mais une catastrophe naturelle qui en a précipité la chute.

Les documents issus de la concertation montrent une prise de conscience aiguë de ces problématiques par les habitants. Ceux-ci plébiscitent une stratégie de réhabilitation du bâti existant, par exemple par des mesures fortes de préemption par la commune dès lors qu'un logement reste vide trop longtemps. Il y a non seulement un attachement au bâti historique et une volonté de conservation, mais aussi une prise en compte de sa nécessaire redynamisation.

Cela est d'autant plus vrai que certains participants à la concertation préconisent de repenser la relation avec l'architecte des bâtiments de France, d'organiser un dialogue avec plus de souplesse dans les règles d'urbanisme, de créer une maison d'architecture rurale inter-vallée, de valoriser l'écoconstruction – avec la création d'un écocentre pour la formation des particuliers et des professionnels sur l'utilisation des nouveaux matériaux –, et de développer d'autres façons d'habiter – habitat léger, habitat participatif, habitat intergénérationnel.

Deux visites de terrain ont été particulièrement riches d'enseignements sur ce sujet : à Saint-Martin-Vésubie avec le directeur de la SEM Habitat 06, Laurent Chadaj, et à Breil-sur-Roya avec le maire Sébastien Olharan.

Dans la Vésubie, deux réalisations ont pu être visitées :

- la réhabilitation de la résidence « Les Glaïeuls », qui offre un bâti typique du centre-bourg, avec une rénovation lourde structurelle et une attention particulière portée aux éléments patrimoniaux. Il faut en retenir la capacité de la SEM Habitat 06 à faire des opérations complexes pour redonner à des occupants un logement décent et ainsi participer à la régénération qualitative du bâti de centre-bourg, « par l'intérieur » ;
- le complexe Pure Montagne, qui offre un exemple de plus grande ampleur avec un hôtel 4 étoiles porté et exploité par la SEM à travers un montage audacieux. Ce nouveau lieu vient couronner Saint-Martin-Vésubie d'un établissement hôtelier unique dans les vallées, capable d'être un aimant régional puissant et d'attirer une clientèle azuréenne, davantage côtière que montagnarde.

À leur manière, ces deux exemples prouvent l'ambition forte de créer de nouvelles polarités tout en soignant le modeste, l'existant et les populations déjà là. C'est un intéressant couple de projets montrant comment l'ordinaire et l'extraordinaire peuvent se compléter et participer chacun à la redynamisation territoriale. Une philosophie qu'on retrouve dans le projet d'aménagement de la place de la Gare, entremêlant cette fois-ci habitat, développement économique et tourisme, et poursuivant la politique d'amorçage initiée par la Caisse des dépôts et consignations.

Dans la Roya, c'est la rencontre d'un maire – non pas bâtisseur mais guérisseur – qui s'attelle à soigner les blessures de son bâti de centre-bourg, tantôt violenté par la tempête et tantôt érodé par le temps et les sous-sols capricieux. En utilisant une approche méthodique d'évaluation foncière, d'identification des propriétaires, et ensuite de rachat, préemption ou cession, la mairie entend ainsi maîtriser davantage son bâti et être en mesure de le renouveler projet par projet tout en développant une vision d'ensemble. Dans un décor de carte postale s'immiscent ainsi des problématiques de diversification des profils de population, d'incitation ou d'obligation à la rénovation auprès de propriétaires négligents, d'achat de « biens sans maître », ou tout simplement de destruction pour reconstruction.

La vision autour de ces deux initiatives est celle d'un opportunisme éclairé. Les opportunités foncières qui se dégagent sont saisies avec l'idée de fabriquer un ensemble cohérent à partir d'un réseau de réhabilitations. Reste la question difficile de la vision globale : cependant, depuis le terrain, celle-ci ne semble pas nécessaire tant le plan, la stratégie, la programmation d'un ensemble sont à questionner à la lumière des réalités quotidiennes, des financements épars et des évolutions sociologiques qui façonnent quasiment au jour le jour un territoire. C'est effectivement la logique de projet

qui l'emporte, en fonction des opportunités et des coalitions.

Une idée à facettes multiples émerge cependant, celle de développer des logements pour les personnes âgées groupés avec des logements pour les soignants. Cela leur permettrait d'être plus près de leurs patients, mais aussi de créer, dans les villages, des polarités de soin et de prise en charge. Pensons par exemple ici à l'Habitat des possibles<sup>1</sup> qui propose aux retraités une offre innovante d'habitat partagé et inclusif, au cœur des villages, ou encore aux initiatives de coopératives de personnes à la retraite (notamment la Maison des babayagas à Montreuil) ou la réactualisation de lieux de béguinage, laïques, comme le récent succès du béguinage solidaire<sup>2</sup> de Valognes dans le Cotentin.

La pugnacité de ces deux acteurs démontre l'intelligence opérationnelle déployée pour identifier des moyens d'actions. Il serait bien présomptueux de penser que ce travail s'effectue uniquement par des incarnations, car il fait bien partie d'une logique partenariale et fédératrice forte, et le désir collectif de vivre et travailler ensemble.

### **Le désir collectif de vivre et travailler ensemble**

Force est de constater, sur le papier et sur le terrain, que le recours à l'intelligence collective fait partie intégrante du processus de reconstruction des vallées. Dès le lendemain de la catastrophe, la solidarité qui s'est exprimée pour aider et s'entraider a aussi inspiré les étapes suivantes de manière inédite. Ces « solidarités de proximité » ont créé une démarche plaçant les habitants au cœur du projet, en mêlant étroitement processus de concertation et exercice prospectif.

Cette concertation, pilotée par le préfet chargé de la reconstruction des vallées, a été mise en œuvre

1. [www.habitatsdespossibles.org](http://www.habitatsdespossibles.org)

2. <https://beguinage-solidaire.fr>

par la Délégation interministérielle à la transformation publique (DITP). Lors des visites, c'est le nombre et la convergence des acteurs impliqués qui impressionnent.

Dans la Vésubie, un consortium de politiques d'investisseurs et de techniciens est déployé pour mettre en œuvre les projets. Dans la Roya, ce sont des coalitions inédites qui se mettent en place entre habitants et autorités publiques. Deux exemples de projet retiennent l'attention, par la démarche partenariale et collective qui les fait émerger, mais aussi par leur capacité prospective à déployer encore plus de liens sur le territoire.

Premier exemple, le tiers-lieu de l'Atelier rural en Roya (Breil-sur-Roya), qui est né d'une proposition citoyenne appuyée par la commune de Breil-sur-Roya et par la Communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF). À ses porteurs et facilitateurs de projets s'ajoute un écosystème d'animateurs, de formateurs et d'usagers pressentis et futurs pour faire vivre un lieu autour de l'écoconstruction, l'auto-construction mais aussi l'art et l'artisanat en co-production avec des résidences dans le centre-bourg. Sur un patrimoine SNCF se réinvente un lieu de mixité sociale et programmatique avec pour ambition la construction et l'artisanat durables et des cycles de formation pour former les constructeurs de demain.

Le deuxième exemple est la Manufacture de la Roya, dans l'ancienne gare de La Brigue, autour de l'association Lo Recampum, dans un espace déjà existant qui regroupe des acteurs économiques autour du bois, de la laine et de la pierre. Sur un mode d'entreprenariat aidé par des subventions publiques, c'est une initiative qui mêle conviction et bon sens économique et qui porte des résonances dans toute la vallée pour des projets de construction ou d'aménagement écologique. De cette ruche vont et viennent des abeilles bâtisseuses du territoire de la Roya.

C'est cette transversalité, celle d'inventer des lieux de production, de convivialité et d'échanges qui préfigure un avenir qui reprend aussi certaines grandes idées de la concertation concernant les filières de construction durable, à la fois pour l'environnement naturel et d'un point de vue économique. Le développement d'une filière bois inter-vallée, raisonnée et orientée vers le circuit court (utilisation du bois au plus proche des sites de coupes), permet également de renforcer la compétitivité de la ressource et favorise l'installation de nouveaux investisseurs sous forme de coopératives forestières.

Ces deux exemples sont d'autant plus remarquables qu'ils se mettent en réseau avec les initiatives sur le territoire des manufactures de proximité<sup>1</sup> mais aussi d'autres tiers-lieux et notamment de Tetris<sup>2</sup> (à Grasse) et Inter-Made<sup>3</sup> (en Provence-Alpes-Côte d'Azur) et, de manière similaire, dans de nombreux territoires ruraux européens. Parmi tant d'autres, on peut citer les exemples autrichiens de la région du Vorarlberg, et notamment Werkraum<sup>4</sup> à Bregenzerwald, qui montrent à quel point ces lieux hybrides, parfois commandités par des acteurs économiques de la vallée (à l'image de Werkraum), sont à la fois des vitrines, des lieux de monstration et de formation, ô combien importants pour signifier et manifester le changement, ainsi que pour préparer un avenir plus en relation avec les ressources du territoire.

### **Donner une place à l'imprévu, organiser le temporaire**

Dans ces processus participatifs exceptionnels se pose la question de la certitude et du doute quant au plan, à l'aménagement et à l'immutabilité du bâti construit. Le temps long du projet d'aménagement, des financements, de leur caractère technique et administratif pousse à penser que des modèles

1. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/laureats-manufactures.pdf>

2. <http://scic-tetris.org>

3. [www.inter-made.org/Bienvenue-a-Inter-Made](http://www.inter-made.org/Bienvenue-a-Inter-Made)

4. [www.werkraum.at/en](http://www.werkraum.at/en)



d'aménagement plus légers pourraient être instigués. La non-occupation des sols, notamment sur la friche de Breil ou de Saint-Dalmas-de-Tende, le silence des usages qui y règne laissent imaginer que le temporaire y aurait sa place.

Concernant ces aménagements et initiatives plus agiles, deux territoires de nature différente semblent être intéressants : le foncier ferroviaire et les berges désormais non constructibles, qui peuvent être de remarquables laboratoires d'expérimentation de construction collective ou d'usages partagés.

La Vallée de la Roya offre de nombreuses emprises ferroviaires en attente de développement qui pourraient être de formidables terrains de jeu. La SNCF est d'ailleurs un acteur assez ouvert sur ces questions, à l'image de ce qu'elle a pu « laisser faire » en région parisienne, à la Ferme du rail<sup>1</sup> ou à la Cité fertile<sup>2</sup> par exemple, ou sur d'autres emprises foncières en jachère. C'est aussi la question qui se pose ici de laisser des acteurs privés – entreprises ou associations – se développer sans forcément une relation étroite avec la puissance publique ou son interventionnisme. On peut penser à des acteurs comme Aurore, Plateau urbain, Yes We Camp, Bellevilles qui sont très actifs à Paris ou Marseille sur des opérations d'urbanisme transitoire, mais qui recherchent aussi des opportunités dans des territoires bien moins denses. Certaines pistes semblent avoir été lancées, notamment avec l'atelier Flash<sup>3</sup> sur le site ferroviaire de Saint-Dalmas-de-Tende. Cela pourrait être prolongé, sans nécessairement impliquer un engagement si fort des collectivités ou autorités publiques, notamment sous la forme d'appels à projets innovants (API) permettant à des groupes d'acteurs de se constituer

autour d'une proposition de projets et de modèles économiques sur des sites identifiés, comme l'initiative de l'Atelier Georges autour de l'appel à projet « Premier Réinventer Rural<sup>4</sup> ».

Pourquoi ne pas imaginer aussi des habitats plus éphémères à l'exemple du Proto-Habitat<sup>5</sup>, un habitat temporaire montable en moins de cinq jours par trois personnes, ou encore des « CPH Villages<sup>6</sup> », au Danemark, qui proposent des résidences étudiantes sur des terrains loués aux acteurs ferroviaires danois ? Le temporaire permet ainsi d'accueillir – avec un temps de construction rapide – des besoins « non standards<sup>7</sup> » et peu couverts par les acteurs du logement classiques et qui répondent cependant à des demandes grandissantes de la part de ceux qui peuvent être les entrants des parcours résidentiels (apprenants, saisonniers, apprentis et qui ne sont pas encore primo-accédants), les sortants (personnes âgées qui ne veulent pas aller en Ehpad mais ne peuvent cependant pas rester chez elles) et les accidentés du parcours résidentiel (familles monoparentales, femmes seules...).

Le deuxième terrain de jeu du temporaire, ce sont les nombreuses zones qui ne sont plus constructibles : les berges, les nouvelles emprises non constructibles qui posent la question des activités à même de cautériser ces blessures. La nature doit-elle reprendre ses droits, faisant ainsi revenir la végétation petit à petit ? Doit-on imaginer des promenades pour se tourner à nouveau vers la rivière ? Ou faut-il imaginer des aménagements frugaux mais joviaux, de l'agriculture, du sport ? Ces rives doivent-elles rester inertes ou être reconquises dans les conditions de sécurité nécessaires ? Comment

1. [www.fermedurail.org](http://www.fermedurail.org)

2. <https://citefertile.com>

3. L'atelier Flash est un dispositif financé par l'État permettant d'animer une réflexion partenariale, collective, autour d'un projet d'aménagement (par exemple, sur le site de Saint-Dalmas-de-Tende, élaboration d'une pré-programmation) : [www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/ateliers-flash-presentation-a199.html](http://www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/ateliers-flash-presentation-a199.html)

4. <https://ateliergeorges.fr>

5. <https://wald.city/proto-habitat/>

6. <https://cphvillage.com>

7. Voir Flavien Menu, « Proto-Habitat : une utopie construite », dans Timothée Duverger et al., *Au bout de nos rêves. Le retour des utopies*, La Tour d'Aigues/Paris, Fondation Jean-Jaurès/L'Aube, 2022.

gérer le sauvage et le domestique ? Comment prendre en compte les richesses mais aussi les dangers de la rivière ?

Des exemples paysagers existent qui tiennent compte des aléas du climat : par exemple, des plages submersibles (notamment celles du lac de Genève) aux lacs de barrage, et des aménagements à la fois infrastructuraux et paysagers qui permettent de donner à habiter des territoires hostiles, mais aussi des lieux qui mélangent horticulture et tourisme, le nourricier et le convivial, à l'image de Zone sensible<sup>1</sup> ou des Fermes de Gally<sup>2</sup>. Ces pistes de réflexion s'ouvrent pour organiser l'attente, le temporaire, pour des situations urbaines en devenir, mais aussi pour des situations de vie en attente. Et ce, non seulement pour expérimenter mais aussi pour valider ou infirmer des hypothèses sans pour autant rentrer dans le plan, la stratégie mais bien l'incrémental et le faire.

## Conclusion : résilience et héritage

Sur le chemin du retour vers la métropole niçoise, deux termes restent à l'esprit : résilience et héritage.

La résilience des territoires des vallées a pu être observée dans les lectures, les récits, les regards, les attitudes, les solidarités mais aussi les chiffres et les ambitions. La résilience est ainsi palpable dans la vitalité des initiatives et la visibilité des cicatrices de la tempête.

La question de l'héritage pose la question du temps long. Que se passera-t-il lorsque la mission d'accompagnement et de coordination mise en place par l'État, à travers la Mission interministérielle Avenir des vallées (MIRV), se terminera ? Quel type d'animation publique pour entretenir cette dynamique ? Quels canaux de financements, quels soutiens publics ? Comment les liens qui se sont tissés vont-ils se renforcer ? La beauté de l'écosystème qui se met en place depuis cette tempête tient aussi de sa fragilité et il semble nécessaire que les liens se consolident avec le temps, que les modèles économiques locaux se développent et trouvent leur souveraineté.

Dans ce cadre, il est intéressant de se pencher sur les initiatives qui ont mis en place des processus collaboratifs et ouverts sur le long terme – tels Territoires pionniers<sup>3</sup> en Normandie ou plus récemment Pour des nouvelles ruralités<sup>4</sup> dans les Parcs naturels régionaux du Grand-Est – qui, après avoir identifié des potentiels sites de projets, organisent soit des appels à projet ouverts ou des résidences d'artistes ou d'architectes invités sur place pendant quelques semaines pour proposer des projets au contact des réalités locales.

Il s'agit de préparer une transition et de préfigurer le changement. La tempête Alex est un événement marquant dans l'histoire des vallées. Aux acteurs d'aujourd'hui d'en faire un événement qui réinventera demain.

1. [www.parti-poetique.org/les-lieux/zone-sensible/](http://www.parti-poetique.org/les-lieux/zone-sensible/)

2. [www.lesfermesdegally.com](http://www.lesfermesdegally.com)

3. [www.territoirespionniers.fr/maison-architecture-normandie/-Territoires-pionniers-.html](http://www.territoirespionniers.fr/maison-architecture-normandie/-Territoires-pionniers-.html)

4. <https://parcsnaturels-grandest.fr/pour-de-nouvelles-ruralites/>



## REGARD LOCAL

**Alain Philip et Laurence Jacquier**

- Directeur général de l'Agence d'urbanisme azuréenne (AUA)<sup>1</sup>.
- Directrice des études de l'AUA.

# Réinvestir et redynamiser l'habitat ancien des villages

Après la tempête, cheminer vers de nouvelles perspectives en travaillant attractivité et résilience des territoires sinistrés

Les vallées de la Roya, de la Tinée, de la Vesubie et du Moyen-Var ont été frappées en octobre 2020 par la tempête Alex, événement climatique d'une ampleur exceptionnelle, qui a marqué fortement tant les habitants que leur territoire de vie.

Après les premières interventions d'urgence et la reconstruction des infrastructures, l'État a souhaité qu'une réflexion concertée et partagée entre tous les acteurs du territoire soit organisée pour penser le rebond des vallées, imaginer pour ces territoires de montagne un modèle de développement et d'aménagement plus résilient. Cette concertation associant experts, habitants et élus des vallées sinistrées a mis en avant de nouveaux modes d'aménager et d'habiter, en mesure de répondre à des aspirations nouvelles. En effet, profitant des nouvelles modalités de travail à distance, désormais largement pratiquées, émerge un nouvel équilibre territorial, au profit de villes moyennes et de communes de plus faible densité, traduisant une importance croissante accordée à la qualité de vie, de l'environnement et de l'habitat, qui peut profiter à la remise en dynamique des territoires valléens.

## **Au-delà de la reconstruction, l'importance de réinventer l'attractivité territoriale et villageoise**

Repenser l'attractivité territoriale, en prenant appui sur les leviers, multiples, de la revitalisation, en mettant l'humain au centre des réflexions et en proposant un aménagement résilient du territoire, qui tire les leçons de la tempête, est un axe majeur qui a émergé de la concertation citoyenne.

Les clés d'entrée vers ces modalités d'actions nouvelles sont plurielles et doivent s'inscrire dans une approche globale pour en garantir la réussite.

Ainsi, l'habitat des villages de montagne présente aujourd'hui une forte vacance, entraînant une dégradation progressive des bâtiments. Ce phénomène traduit sans doute à la fois une inadéquation entre forme d'habitat proposé et souhaits des futurs occupants, mais aussi un tissu d'accueil peu attractif dans ses différentes composantes : pénurie de services et d'équipements, connexion au réseau encore insuffisante, difficultés d'accès...

Pour autant, la solidarité villageoise, très présente en montagne, l'ancrage des traditions et la forte identité de ces territoires, la qualité de vie et de l'environnement

1. Créée en fin d'année dernière, l'AUA a pour mission d'accompagner les acteurs publics dans la définition des politiques d'aménagement et de développement territorial.

ment semblent pouvoir faire écho aux aspirations de néo-ruraux, sous réserve de permettre, voire de favoriser, leur installation. L'enjeu est fort et les bénéfices partagés entre nouveaux habitants, sans doute plus jeunes et porteurs d'une dynamique nouvelle (commerces locaux, écoles, etc.), et les villageois de souche, souvent âgés et dont le maintien à domicile peut dépendre d'appuis extérieurs, mais qui sont en mesure de partager savoirs et traditions...

### **Proposer un mode d'habitat plus proche des aspirations des futurs habitants**

L'habitat traditionnel des villages de montagne, organisés en maisons de bourgs étroites, hautes et accolées, débouche souvent sur des espaces de vie de petite taille et superposés qui paraissent peu adaptés aux envies de néo-ruraux, aspirant à plus d'espace et d'extérieur, mais aussi aux besoins de villageois souvent plus âgés.

Grâce à la concertation citoyenne et au travail avec les maires des vallées, une réflexion a été initiée sur le remembrement de maisons voisines, permettant de trouver des espaces mieux dimensionnés ou de rendre les rez-de-chaussée plus accessibles aux personnes dont l'état de santé le requiert ou à des lieux de partage et de convivialité villageoise, générant une nouvelle forme de partage et d'échanges, en mixité sociale et générationnelle. Cette initiative doit permettre la réhabilitation d'un habitat traditionnel, souvent en péril, à conduire dans le respect de ses spécificités et de son identité. Différentes initiatives ont été portées, notamment autour d'un programme dédié (« Habiter autrement les centres-bourgs »), et ont trouvé des déclinaisons à l'échelle locale, notamment sur la commune des Ferres, qui a engagé un programme de déconstruction/remembrement de deux bâtisses voisines du patrimoine communal, permettant d'offrir des logements plus adaptés aux besoins actuels.

Des exemples de réhabilitation/réaffectation de bâtiments emblématiques sont également engagés, permettant tout à la fois la sauvegarde de ce patrimoine et sa remise en vie, par exemple la réhabilitation de l'ancien hôpital de Saint-Étienne-de-Tinée en logements pour actifs, ou celle de l'ancien presbytère de

Breil-sur-Roya, devant accueillir logements et équipements (bibliothèque, salle de réunion).

De même, la réhabilitation des restanques paysagères formant le socle des villages, le plus souvent en friches, mais autrefois dédiées à une culture potagère, est à l'œuvre. Elle permet de trouver des espaces extérieurs individualisés ou collectifs tout en participant à la restauration patrimoniale des entités villageoises. Le village de Clans, par exemple, a vu reflourir les anciens potagers en pourtour du village perché, irrigués par de petits canaux dédiés, à la faveur d'initiatives des habitants eux-mêmes par mise à disposition de parcelles en friche. À La Brigue, les murs en pierre sèche récemment restaurés en face du village accueillent désormais différentes cultures et de la vigne.

D'une façon générale, la trame des espaces publics est à réfléchir dans un concept d'aménagement global, participant à l'identité, à l'agrément, voire à l'inscription dans une posture plus résiliente et vertueuse. L'apaisement de la circulation, l'organisation du stationnement, l'aménagement de cheminement piéton deviennent de véritables outils de convivialité et de découverte partagée (projet de réaménagement du chemin de Font Nouvelle à La Tour-sur-Tinée, par exemple).

### **Mettre en place les aménités nécessaires à l'accueil de populations nouvelles**

La mise à disposition d'un habitat plus attractif doit s'accompagner d'une réflexion élargie : la montagne ne doit en effet pas être considérée comme un espace reculé, dépendant des services rendus par les métropoles, ni comme l'espace de loisir des habitants des villes (voir la notion de « métro-montagne » développée par le géographe italien Giovanni Dematteis). Un travail complémentaire est ainsi à conduire sur :

– l'accessibilité territoriale, en travaillant le désenclavement, pour lequel le train semble être un atout majeur : colonne vertébrale du système villageois, permettant une desserte multiscalaire, locale ou élargie jusqu'au transfrontalier, ouvert au plus grand nombre et véritable « ligne de vie », il est un vecteur majeur de déplacement au sein des vallées et de connexion vers et entre les aires d'attractivité et

d'emploi. Ce point a été particulièrement repris par les habitants et les maires des vallées à l'occasion de la concertation citoyenne ;

- la poursuite de la couverture en matière de réseaux, qui apparaît comme un facteur essentiel dans l'installation d'habitants nouveaux souvent télétravailleurs ;
- la mise en place de pôles de centralités de services publics, d'enseignement et de santé notamment, comme la maison de santé multiprofessionnelle de Saint-Étienne-de-Tinée, récemment livrée, en mesure de « sédentariser » sur le long terme nouveaux résidents ou populations d'origine. Des dispositifs incitatifs sont sans doute à promouvoir et à conforter à destination de jeunes professionnels.

L'État, fortement investi sur ces sujets après la tempête Alex, travaille avec les différents acteurs territoriaux et les habitants pour renforcer l'attractivité des vallées et de leurs villages, pour donner corps à cette revitalisation en développant des projets pilotes, démonstrateurs de résilience et associant à un nouvel art de vivre la lutte contre le changement climatique et la prévention contre les risques naturels.

L'AUA, par les méthodes de travail partenariales et innovantes qu'elle développe, est prête à accompagner la mise en place de ces initiatives nouvelles, depuis les phases de réflexions en amont jusqu'aux étapes de déclinaison pré-opérationnelles.



## VOIX CITOYENNE

### Anouk Migeon

Architecte et doctorante en géographie et architecture. Habitante de la vallée de la Roya, elle a vécu la tempête Alex et participé à la concertation citoyenne sur l'avenir des vallées.

# Le rôle du logement pour les femmes dans les territoires ruraux exposés aux risques naturels : l'exemple des femmes bâtisseuses de la vallée de la Roya

Les Alpes-Maritimes sont soumises aux risques d'origine naturelle qui, cumulés aux effets du changement climatique, augmentent et amplifient l'exposition et la vulnérabilité des personnes et des biens. Dans la nuit du 2 au 3 octobre 2020, la tempête Alex a dévasté les vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée. Elle a engendré des pertes humaines, des dommages majeurs aux paysages, aux infrastructures et aux bâtiments. La vallée de la Roya, la plus paupérisée des trois, a été la plus touchée.

Une question s'est alors posée : faut-il reconstruire ou pas ? Les pouvoirs publics ont fait le choix de reconstruire en limitant les conditions d'occupation du territoire.

La tempête Alex a accéléré la prise de conscience qu'un territoire métropolitain peut être difficilement habitable demain. Même si toutes les populations peuvent être victimes d'une catastrophe dite naturelle (causée ou non par l'humain), elle frappe de façon inégale les êtres humains et révèle des discriminations systémiques. Ce sont les groupes les plus vulnérables de la société, du fait de leur situation socio-économique défavorable. Il est admis que les femmes sont plus vulnérables sur ces territoires. Afin de garantir une transition écologique juste et de proposer des leviers (économiques, sociaux et architecturaux) pour réduire les inégalités sociales, il s'agit

donc de comprendre, analyser et anticiper les vulnérabilités auxquelles les femmes des territoires soumis aux risques naturels sont exposées. Les capacités des femmes à anticiper, survivre et répondre aux risques sont limitées par leur incapacité à exercer leurs droits fondamentaux, leur insécurité économique, la non-reconnaissance du droit à la propriété des terres, les restrictions à leur autonomie et à leur expression politique. Toutefois, si ce constat est partagé par de nombreuses institutions, il est peu suivi d'effets lors des actions de reconstruction. Le cas de la tempête Alex n'a pas fait exception sur ce point.

Je vis dans la vallée de la Roya et suis la seule architecte libérale inscrite à l'Ordre des architectes. J'ai vécu la tempête Alex et, il y a un an et demi, j'ai participé à la concertation citoyenne sur l'avenir des vallées et porté la thématique de l'habitat, de l'aménagement du territoire et de la prise en compte des pratiques habitantes comme constitution d'un savoir et d'une expertise territoriale. Les participants à la concertation citoyenne n'ont pas ou peu abordé le rôle et la place des femmes dans la reconstruction post-tempête et la transition écologique juste du territoire. Elles représentent pourtant 51,35 % de la population de la vallée de la Roya. Elles sont 51,6 % en France. Je souhaite donc porter à l'attention des décideurs ce sujet afin qu'ils s'en saisissent dans la

définition des politiques publiques et dans les reconstructions à venir.

Plusieurs de mes travaux ont abordé les questions de genre et d'habitat et me permettent d'appréhender le logement comme un levier de réduction des inégalités. Le logement peut, dans certaines conditions, constituer une ressource pour les femmes, par exemple au sein de populations défavorisées, mais confirme aussi combien cet équilibre demeure fragile. L'habitat peut représenter pour les femmes une source d'émancipation comme un espace d'oppression et de vulnérabilité.

L'accès au logement des femmes dans la vallée de la Roya est rendu difficile par un parc de logements sociaux restreint (5,7 %), davantage de résidences secondaires (50,1 %) que de résidences principales (41,2 %) et un parc de logements ancien, avec une part importante de vacance (7,8 %). Il y a aussi un manque de structures d'accompagnement des femmes (en faveur du retour à l'emploi, dans la lutte contre les violences faites aux femmes) et d'accès aux droits (juridique, santé). L'éloignement des centres d'influences et le portrait socio-démographique d'une population âgée aux faibles revenus renforcent la difficulté d'intégration des femmes dans le parcours résidentiel.

Aujourd'hui, on constate une forte inégalité vis-à-vis de l'habitat dans les zones rurales pour les femmes, en particulier lorsque les couples se séparent. Dès lors, des femmes doivent retrouver un logement, car l'homme garde la propriété, en avançant le fait de l'avoir construit ou réhabilité. Des femmes doivent aussi trouver une activité professionnelle, parce que soit elles exerçaient la même activité que l'homme (bergère, maraîchère, castanéicultrice, apicultrice, etc.) et doivent en changer suite au déménagement, soit elles s'occupaient des enfants (école à la maison) et elles doivent à présent assurer financièrement. Ces facteurs augmentent leur fragilité économique, les discriminations de genre liées à leur structure monoparentale et le fait d'être victimes de stéréotypes de genre. Ceci complique leur accès au logement et renforce le fait qu'elles sont plus concernées par le mal-logement.

À cela, il faut ajouter que l'exode rural a participé à la désertification des centres-bourgs. Aujourd'hui, il en résulte un fort taux de vacance et d'habitats insalubres, en péril, voire impropres à l'habitation. La pauvreté des populations, les problèmes d'indivision des biens et la quasi-absence de copropriétés sont des facteurs importants empêchant, lors des réhabilitations, de répondre à certaines normes, comme les règles parasismiques. Les femmes étant plus présentes dans l'espace domestique, elles sont donc plus souvent victimes des destructions de l'habitat engendrées par des catastrophes. Cela induit la nécessité de prévoir la réduction des risques dans l'architecture de l'habitat. Il faut donc coupler les problématiques de l'accessibilité des femmes au logement et de la vulnérabilité aux risques.

J'observe dans la vallée de la Roya que des femmes, seules ou se regroupant, bâtissent leur habitat ou souhaitent pouvoir le faire. Elles se réunissent en réseau informel, échangent dans les espaces publics, par les réseaux sociaux ou lors d'événements. Une femme a organisé un chantier pour la charpente d'une bâtisse avec un réseau européen de femmes bâtisseuses. D'autres s'entraident entre femmes ou en mixité pour des chantiers d'habitat en montagne ou dans les centres-bourgs. Ce territoire n'est pas le seul à présenter un réseau de bâtisseuses. Les Mudgirls Collective au Canada prônent le respect de la terre, la construction à la main et une vie artisanale. Un réseau européen de bâtisseuses se déplace pour aider des personnes apparentées comme femmes et minorités de genre à bâtir. Le collectif de femmes Les Bâtisseuses forment des femmes réfugiées à la construction écologique en France. Et l'association Tinyland aide des femmes à construire leur habitat léger et écologique pour les accompagner dans leur indépendance. Pourquoi des femmes se mettent-elles à construire ? Est-ce nouveau ? Est-ce en réponse à leur vulnérabilité patrimoniale et d'accès au logement ? Comment ces femmes bâtisseuses proposent-elles une architecture d'adaptation des territoires exposés aux risques ? Comment intégrer leurs expertises habitantes et de bâtisseuses dans les politiques territoriales et la transition écologique ?

Ces questions sont au cœur de mon sujet de thèse<sup>1</sup> en géographie et architecture, portée par l'Ademe, le laboratoire de recherche PLEAIDE (Paris Sorbonne Nord) et l'association locale de l'Atelier rural en Roya. La recherche porte sur les femmes bâtisseuses de la vallée de la Roya. L'ensemble du projet « Femmes bâtisseuses de la vallée de la Roya » a reçu le Grand prix 2023 de la Fondation des femmes<sup>2</sup>. Cette recherche a pour objectifs d'observer et analyser les pratiques habitantes des femmes bâtisseuses pour constituer un diagnostic des méthodologies sociales, économiques, de genre et constructives. Dans le cas où elles sont confrontées à l'acte de construire, il s'agira de déterminer les méthodes (recours à des entreprises, au conjoint, à des personnes sachantes, à elles-mêmes), les freins et les leviers mis en place à la réalisation du projet de construction de l'habitat. Pour garantir la réduction des inégalités femmes-hommes, il sera important de pouvoir déterminer le moment où l'acte de construire son habitat pour une femme devient une ressource d'émancipation (capacitation, autonomie) ou un processus d'oppression et de vulnérabilisation (risque, économie, violence).

Un projet de construction grandeur nature sera réalisé avec et pour les femmes dans le cadre de la thèse. L'objectif est de favoriser l'implication citoyenne dans les processus de transformation de la ruralité et de créer des situations coopératives. En faisant acte de construire, sera étudiée la mise en pratique des méthodologies propres aux femmes bâtisseuses, comment elles les convoquent, d'après quels modèles, quelle transmission elles en font. La féminisation dans l'acte de construire tend-elle à créer des méthodologies et une architecture d'adaptation et d'atténuation aux risques climatiques pour des populations vulnérables ?

Dans les métiers du bâtiment, la force physique est perçue comme un élément structurel et glorifié. Il induit un rapport où « le genre du bâtiment est masculin ». La présence des femmes, souvent reléguées à des tâches en intérieur dans les bureaux, est ignorée

et minorée. La timide féminisation à 10 % des métiers du BTP le prouve. Les témoignages des femmes identifient des mécanismes auxquels elles font face dans le domaine du bâtiment : les stéréotypes de genre (force, technicité ou dangerosité de la tâche) et la norme sociale consistant à dévaloriser par sa féminisation un métier apparenté au genre masculin.

À cet effet, le consortium des tiers-lieux associatifs de l'Atelier rural en Roya (Breil-sur-Roya), de la Manufacture de la Roya (La Brigue) et de l'Institut transition écologique territoriale par la recherche et l'innovation sociale (Tétris, à Grasse) a remporté l'appel à projet de la DRETS PACA DEFFINOV-Tiers-lieux pour développer un outil de formation en écoconstruction dans la vallée de la Roya. Les formations viseront une participation paritaire des publics dans le domaine de la construction et proposeront une méthodologie de construction visant à intégrer les savoir-faire et savoir-être des femmes bâtisseuses (pratique constructrice, méthodologie et relationnel dans le chantier, etc.). Lorsque des femmes bâtissent davantage, à quels mécanismes sont-elles confrontées ? Comment contribuent-elles à faire évoluer un métier apparenté au genre masculin ?

En croisant recherche-action, projet de construction et développement d'un pôle de construction par et pour les femmes, les objectifs de la thèse visent à agir pour réduire les inégalités femmes-hommes sur les territoires ruraux soumis aux risques.

Les résultats de la recherche détermineront si la construction de l'habitat par les femmes devient un levier d'action à la participation (sociale et politique) des femmes à la fabrique des territoires. Il s'agit aussi d'étudier en quoi reprendre le contrôle de l'espace d'habitation participe aux rapports de pouvoirs territoriaux. Car, si les femmes « en revisitant les pièces de la maison, [...] montrent que l'architecture, tout comme les cultures de la construction, participent aux rapports de pouvoir », alors en faisant l'expérience de la construction, elles transforment certains idéaux.

1. Sous la direction de Corinne Luxembourg, professeure des universités en géographie et aménagement, spécialisée sur l'espace public urbain au prisme du genre, et Stéphanie Dadour, architecte et maîtresse de conférences à l'École d'architecture de Paris Malaquais et à la Lebanese American University à Beyrouth, spécialisée sur l'espace domestique, les féminismes et le genre.  
2. « La Fondation des Femmes, abritée par la Fondation de France, est la structure de référence en France pour la liberté et les droits des Femmes et contre les violences dont elles sont victimes. » Voir : <https://fondationdesfemmes.org/fondation/notre-action/>



L'épisode de la tempête Alex s'est déroulé dans un contexte national d'une triple prise de conscience collective et citoyenne : celle des inégalités de classes sociales, ancienne, mais réactivée notamment par les conséquences de la crise sanitaire ; celle de l'appropriation citoyenne des questions du climat, illustrée par différentes manifestations portées par une population jeune et très féminine et, enfin, celle du mouvement #MeToo, participant à poser les inégalités de genre au même rang que les autres rapports sociaux d'inégalités. Le contexte sociétal et les catastrophes dites naturelles mettent-ils en exergue le phénomène des femmes bâtisseuses ? L'augmentation de la vulnérabilité des populations et des femmes en particu-

lier sur les territoires exposés aux risques est un fait, mon travail de thèse propose de considérer le rôle des femmes dans l'adaptabilité écologique. L'étude de la ruralité par le prisme du genre reste réduite et le faire sur un territoire post-catastrophe dite naturelle ajoute une dimension indissociable des changements sociaux, politiques et économiques, primordiale pour assurer une transition écologique juste pour toutes et tous. Pour cela, il faut que, tout au long de la fabrique du territoire et dans les reconstructions à venir, les politiques territoriales assument et mettent en place une politique sensible au genre, prennent en compte l'expertise habitante et s'assurent de la participation des femmes.



### REGARD GLOBAL

#### Clément Mabi

Maître de conférences à l'Université de technologie de Compiègne (UTC) où il dirige l'équipe EPIN (Études des pratiques interactives du numérique) au sein du laboratoire Costech dont il est directeur adjoint. Ses recherches portent sur la participation politique en ligne, les usages citoyens du numérique et les nouvelles formes d'action publique qui en découlent.

## Initiatives citoyennes, solidarité et reconstruction dans les vallées

Près de trois ans après le passage ravageur de la tempête Alex, les vallées revivent, progressivement ; l'activité a repris sur un territoire en pleine reconstruction. Les dégâts, sans précédent en France métropolitaine, ont suscité une immense émotion et déclenché une réaction à la mesure du choc avec un engagement exceptionnel de l'État, des collectivités locales et des habitants à travers de très nombreuses initiatives de solidarité. Pour beaucoup, cette expérience constitue un moment fondateur et fédérateur, susceptible de transformer leur rapport à la citoyenneté. À ce titre, le chantier de reconstruction et de rebond constitue un véritable laboratoire pour penser la mobilisation des citoyens au service de l'intérêt général, imaginer des mécanismes de solidarité et des formes de collaboration avec l'action publique. Il doit permettre de faire émerger un récit inspirant et désirable.

De fait, la phase de gestion immédiate de la catastrophe a été marquée par un élan de solidarité de très grande ampleur. Les témoignages insistent sur

le mélange d'énergie et d'émotion qui a vu les habitants, très attachés à leur territoire, déployer d'innombrables gestes du quotidien (prêt de matériel, partage de ressources, assistance aux personnes les plus fragiles...), contribuant à créer du lien social et à façonner les contours d'une expérience collective à l'intensité inédite. De nombreux bénévoles sont venus sur le terrain pour soutenir les sinistrés et appuyer les opérations de secours. Ces citoyens, en dehors du cadre institutionnel, ont organisé une solidarité matérielle et financière en direction de ceux qui avaient tout perdu. Ces actions dans l'urgence ont permis de fournir un ravitaillement immédiat aux populations et de réaliser des tâches parmi les plus urgentes. Ainsi, rassemblés par l'intermédiaire d'une page Facebook, des trekkers (randonneurs sportifs) se sont organisés pour aller porter secours à des personnes coincées en montagne (approvisionnement, déblaiement, construction de passerelles pour passer les torrents...), des informaticiens ont lancé le développement d'une application mobile « Aides aux vallées » pour mieux

coordonner l'action. Cette application permet aux victimes de sinistres d'être mises en relation avec toute personne souhaitant leur venir en aide (bénévoles, élus, professionnels...) et d'organiser un réseau de solidarité. De nombreuses cagnottes en ligne ont permis de récolter un argent précieux pour financer les besoins les plus urgents. Du côté des pouvoirs publics, des dizaines de millions d'euros ont été débloqués pour parer à l'urgence, réparer la voirie, les ponts détruits et pour remettre le train sur les rails. En parallèle, la population s'est très largement mobilisée pour faire disparaître les traces du sinistre : remblayer les chemins et les rendre accessibles, nettoyer les berges...

Alors que certains habitants ont préféré quitter une vallée déjà menacée par le dépeuplement et la fermeture des services publics, cette tempête a généré un nouvel élan de solidarité inédit qui ne faiblit pas et se pérennise. Chaque week-end, des bénévoles continuent de venir de toute la région pour aider sur les chantiers de reconstruction, tandis que des associations, créées suite à la catastrophe, plaident, autour des idées portées par la concertation citoyenne organisée par l'État, pour une reconstruction durable, solidaire et écologique, en imaginant de nouvelles formes de mobilité (téléphérique, rénovation de la ligne de train...). Parmi ces initiatives citoyennes, on trouve notamment le collectif Les week-ends solidaires, initiateur de plus de quatre-vingts chantiers participatifs représentant environ 17 000 heures de travail bénévole. D'autres associations, comme Remontons la Roya, Roya expansion Nature ou encore Les demoiselles des vallées, se sont également investies pour accompagner la transition du territoire. L'initiative de la webradio Radio tout-terrain est également un exemple intéressant d'une volonté de raconter le territoire par le bas, à hauteur d'homme, et donner à voir la volonté des citoyens de se rendre utiles et de créer du lien entre des gens qui se côtoyaient auparavant sans pour autant collaborer.

L'ensemble de ces actions, la dynamique créée par la concertation citoyenne qui a rassemblé habitants et maires des vallées, témoigne d'une « démocratie du faire », qui n'est pas sans rappeler d'autres

expérimentations démocratiques locales, à l'image de celles menées par la commune de Trémargat en Bretagne, qui propose à ces habitants de venir aménager la place du village ou de réaliser des aménagements urbains, décidés collectivement. Ce travail en commun réalisé par des habitants engagés sur leur territoire se rapproche également de l'expérience menée à Saillans dans la Drôme, où l'action des habitants – décidée par le biais de commissions ouvertes – est au cœur de l'action publique. Afin de donner corps au territoire résilient souhaité par les différentes parties prenantes, il est essentiel de relever le défi de l'inclusion des citoyens dans la définition de l'avenir des vallées. L'organisation de discussions prospectives fait là aussi écho à l'expérience d'autres territoires, à l'image des grands débats organisés par Nantes Métropole sur la Loire en 2030 ou le bien vieillir à Nantes en 2030. Ces moments de démocratie dialogique ont permis à l'action publique de s'imprégner de la vision du futur portée par les habitants dans une dynamique de co-construction inspirante.

Pour faire durer l'engagement citoyen, un format de démocratie interactive est souhaitable. Il est en effet essentiel d'enclencher un dialogue serein qui permet le partage d'informations, comme sur le calendrier de la reconstruction, et d'assurer une bonne lisibilité aux habitants sur les actions en cours. Cette responsabilité et cette transparence sont des conditions clés pour que l'exceptionnel perdure et que l'engagement s'inscrive dans le temps long. L'enjeu est de faire en sorte que chacun puisse apporter du crédit à la parole donnée, comme une sorte de nouveau pacte républicain. Cela passe par la construction d'un cadre où chacun puisse expliciter ses marges de manœuvre et faciliter l'interconnaissance des parties prenantes afin de bâtir des priorités collectives. Plus qu'un « moment de débat », être à la hauteur de l'enjeu implique un renouveau pour faire exister une démocratie qui soit au diapason de la volonté du peuple, qui valorise des formes de citoyennetés diversifiées et qui soit soutenue par une action publique en capacité de lutter contre les inégalités structurantes de notre époque.



## REGARD LOCAL

**Daniel Alberti**

Maire de la commune de La Brigue, dans la vallée de la Roya.

# Après la tempête, quelle dynamique collective ? Témoignage du maire de La Brigue

Le 2 octobre 2020, la tempête Alex ravage la vallée de la Roya. La Brigue n'est pas le village le plus touché, mais nous sommes coupés du monde : plus de route, plus d'électricité et plus de téléphone. Il faut, dans un premier temps, tranquilliser la population affectée par l'isolement et organiser la vie du village en totale autonomie.

### **Au-delà de la catastrophe, la solidarité**

Au-delà de tous les dégâts et problèmes engendrés par la tempête, ce cataclysme a néanmoins mis en évidence un certain nombre de points positifs qui nous ont permis de traverser la crise et de regarder sereinement plus loin vers le futur.

Ce sont d'abord la solidarité et l'entraide valléennes qui doivent être soulignées. Dès le samedi 3 octobre 2020, il y avait foule dans les rues et sur les places pour nettoyer, aider et consoler ; c'était émouvant et très réconfortant. L'État, la Région, le Département, la Communauté d'agglomération de la Riviera française, la Principauté de Monaco, les entreprises locales, les associations et bien d'autres se sont impliqués très rapidement dans l'aide et les secours. Pendant plus de trois mois, aussi, la population a participé spontanément : nettoyage des rues et des caves, enlèvement des embâcles, fonctionnement des épiceries solidaires, déchargement des hélicop-

tères et des trains d'approvisionnement... Ce sont des souvenirs extraordinaires qui resteront à jamais gravés dans nos mémoires.

Par ailleurs, la tempête a pu faire accélérer un dossier, celui de la restauration des deux chapelles des pénitents blancs, sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années. Au printemps 2021, nous avons été lauréats du loto du patrimoine qui nous a alloué une aide de 300 000 euros. Il n'est pas déraisonnable de penser que la tempête nous a un peu aidés dans ce choix qui a lancé les travaux de réfection des toitures, constituant la première phase d'intervention. Dans la deuxième phase de réfection des façades et de restauration des fresques intérieures, le chantier sera ouvert au public, une fois par mois, pour permettre aux visiteurs de découvrir les techniques employées pour redonner une nouvelle jeunesse à ces édifices.

### **Et les habitants ? L'implication des enfants et des associations**

Comment les enfants de village allaient-ils réagir ? C'était une de nos préoccupations majeures. Après concertation avec les enseignants et les parents, nous avons décidé de les impliquer totalement dans la remise en état des lieux. Tous les jours, en parallèle à leurs occupations scolaires, ils faisaient le tour du village pour s'informer de l'avancement des travaux.

Aidés par une cinéaste locale, ils ont enregistré des séquences vidéo et monté le film *Un village debout*, qui reste le témoin de cette période très particulière. Régulièrement, j'allais à l'école, pour les tenir informés des travaux dans la vallée. Je continue à les rencontrer pour échanger autour de nouveaux sujets, comme le tri des déchets et le compostage. Ce sont d'excellents vecteurs pour transmettre les bonnes façons de faire et d'agir.

La concertation auprès des maires et des habitants lancée par le préfet chargé de la reconstruction des vallées, avec l'appui de la DITP, a révélé la volonté d'œuvrer ensemble pour un mieux vivre collectif. Les associations fonctionnaient auparavant en autarcie, sans lien direct avec la population locale. Elles ont démontré leur utilité pendant la gestion de la crise post-tempête ainsi que leur capacité à chercher et à trouver des solutions pour le devenir de notre vallée. L'association Lo Recampum a ainsi proposé dans le cadre de la concertation un projet d'extension de ses activités. Sur cette base, la commune de La Brigue, propriétaire du site, et l'association se sont rapprochés pour co-construire pendant plusieurs mois un projet qui vise à développer l'activité économique de

la vallée autour des filières laine, pierre et bois, à promouvoir les savoir-faire locaux, l'écoconstruction et à agir pour la préservation du patrimoine paysager (réintroduction par exemple des murs en pierres sèches). La concertation et la démarche de soutien aux projets de développement et d'attractivité que le préfet chargé de la reconstruction a initiées a donné l'opportunité aux élus de se saisir des propositions issues d'initiatives privées qui font échos aux enjeux du territoire et ainsi donner corps à des projets communs concrets pour l'avenir des vallées. Il est à souhaiter que cette osmose se poursuive et même se développe dans l'avenir que nous avons à vivre ensemble.

### **Et demain...**

Et si, demain, cette fraternité venait aider au développement de la solidarité en combattant l'égoïsme et l'incivisme qui sont des maux de la société moderne ? Œuvrons pour un « mieux vivre ensemble » en pensant à nos aïeux qui ont agi toute leur vie pour un « survivre ensemble » dans un environnement montagnard très rude et sans assistance.



## VOIX CITOYENNE

### Charles Claudio

Professeur d'histoire-géographie, membre fondateur de l'association Remontons la Roya. Habitant des vallées, il a participé à la concertation citoyenne sur l'avenir des vallées.

J'écris ces lignes dans un contexte particulier. À l'échelle nationale, notre gouvernement est accusé de ne pas respecter la démocratie. Pourtant, à l'échelle locale, l'État a choisi de prolonger dans la Roya une expérience démocratique et citoyenne inédite pour associer les habitants au processus de sa reconstruction post-tempête Alex. L'État se retrouve aussi devant une procédure pour « inaction climatique ». Mais ici, il irrigue des projets innovants qui engagent mon territoire vers la transition écologique, et je me prends à espérer qu'il ne s'agit pas que de *greenwashing* et que les intentions sont sincères. Le dessin de territoire issu de la concertation citoyenne Avenir des vallées fait du respect de la nature un absolu, donnant corps aux réflexions partagées des citoyens et de leurs élus<sup>1</sup>.

Quand on parle de démocratie locale, de concertation ou de participation citoyenne, ces contradictions entre les échelles et les temporalités sont déconcertantes et contribuent à l'illisibilité des politiques publiques. Elles conduisent parfois à s'éloigner des urnes ou à se laisser tenter par les extrêmes « qu'on a jamais essayés ». Le « renouveau démocratique » est donc bien d'actualité.

### Désespérer ou y croire encore...

Professeur d'histoire, je dois persuader mes élèves de ne pas aller grossir le camp des abstentionnistes. Et je dois aussi développer leur esprit critique, juste-

ment pour qu'ils deviennent des citoyens éclairés. Ça marche si bien que la première chose qu'ils remettent en cause est précisément le contenu de mon enseignement. Ils sont conscients de la distorsion qui existe entre ma présentation de la citoyenneté idéale et la réalité qu'ils vivent au quotidien... Comment les contredire ? Malgré tout, je continue donc à y croire et heureusement, je ne suis pas le seul, mais nous ne sommes plus si nombreux.

### Ingrate Roya !

Après la tempête Alex, l'État et les représentants de notre mille-feuille territorial avaient promis que tout serait reconstruit « mieux qu'avant ». Le président Macron est venu lui-même nous assurer de la solidarité de la Nation dès le 7 octobre 2020. Les élus, la députée de notre circonscription, le président du Conseil départemental puis régional de la Communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF) étaient aussi à nos côtés dans ce moment terrible. C'est que juste après la tempête, les citoyens s'étaient sentis abandonnés et livrés à eux-mêmes. Puis, les chantiers ont commencé, spectaculaires. L'État a même nommé un préfet délégué et nous avons rapidement sympathisé avec lui et avec son équipe dévouée. Puis a démarré l'expérience inédite de la concertation Avenir des vallées. Comme le disait alors le maire de Tende avec une émotion mal dissimulée, « la machine France » s'était bien mise en marche<sup>2</sup>.

1. [www.alpes-maritimes.gouv.fr/contenu/telechargement/42384/314558/file/AvenirVall%C3%A9es\\_Note%20Synthese%20.pdf](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/contenu/telechargement/42384/314558/file/AvenirVall%C3%A9es_Note%20Synthese%20.pdf).

2. « Quand la machine France se met en route, c'est impressionnant : très ému, le maire de Tende rencontre Emmanuel Macron », BFM-TV, 15 septembre 2020.

Pourtant, le 24 avril 2022, pour le second tour des élections présidentielles, la candidate du « vote protestataire » est arrivée en tête dans notre territoire. Suivie par le bon score des abstentionnistes. Pour les législatives de juin suivant, la majorité présidentielle a perdu largement au second tour face au Rassemblement national. L'engagement du président a donc été peu récompensé. La Roya avait certes réservé un bon accueil à Emmanuel Macron et manifesté sa gratitude, mais pas dans les urnes. C'est comme si les électeurs n'avaient aucune reconnaissance envers la « machine France », pourtant venue promptement et massivement à leur secours.

Les faits se heurtent à la réalité locale. Après la tempête, la Roya semble souffrir encore plus de la même crise de la représentativité, d'un éloignement de la citoyenneté et d'un manque de confiance vis-à-vis des institutions. Même des élus locaux qui se sont fortement mobilisés pendant et après la catastrophe n'ont pas échappé aux critiques ingrates de certains de leurs concitoyens. C'est ce que l'on peut attendre d'un territoire rural isolé en déprise, avec un fort taux d'éloignement. Le sentiment d'abandon fait naître beaucoup d'amertume vis-à-vis de tout et de tous. Il s'agit aussi d'une tendance nationale de fond : le vote protestataire s'est enraciné dans le monde rural au cours de ces dernières années<sup>1</sup>.

Mais nous verrons plus loin qu'il ne faut pas limiter la Roya à cette image peu amène, le résultat des élections ne reflète pas toutes les facettes de sa population. Il devient cependant évident que remettre le citoyen au cœur de la démocratie, le remobiliser, l'écouter, donner sa place au débat sous de nouvelles formes, ici comme ailleurs, est une urgence. Mais cette entreprise doit être réfléchie et ses promoteurs n'ont pas droit à l'échec. La désillusion serait cette fois quasi irrémédiable... Et le réchauf-

fement climatique n'empêcherait pas l'hiver démocratique<sup>2</sup> de s'éterniser.

## L'enjeu du réveil de la citoyenneté pour la Roya

Revenons au projet de territoire ébauché en quatre axes comme conclusion de la démarche Avenir des vallées. Si on tient compte des propositions de la concertation, les citoyens et leurs élus ont opté pour la transition écologique. Il est admis que tout projet de transition écologique ne peut fonctionner que s'il est systémique, s'il tient compte des contraintes propres à chaque acteur impliqué<sup>3</sup>. La faisabilité environnementale, puis économique et financière, l'acceptabilité sociale, culturelle et institutionnelle et, enfin, politique doivent être les sept piliers de la transition écologique. Comment assurer la solidité de ces appuis sans une démocratie en bonne santé, sans que les citoyens soient engagés au plus près dans le processus, le co-construisent et s'y engagent<sup>4</sup> ?

## Des signes encourageants ?

« C'est ce dialogue qui fait émerger le dynamisme de la société civile, favorise le mélange des expériences et des savoir-faire et donne naissance à une véritable intelligence collective. Cela permet que s'épanouissent, dans la diversité des individus, une communauté de travail avec une homogénéité d'attitudes et une capacité à produire des analyses et des réflexions élaborées sur le quotidien du territoire et l'avenir d'une communauté de vie, en rappelant qu'elle est aussi celle des intérêts communs<sup>5</sup>. »

Au cœur de l'hiver démocratique de la vallée, des bourgeons étaient cependant perceptibles. La

1. Bernard Schwengler, « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du nord-est », *Revue française de science politique*, vol. 53, n°4, 2003, pp. 513-533.
2. René Dosière et Gaël Giraud (dir.), *Réveiller la démocratie*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2022.
3. *Pour une approche systémique de la transition écologique*, Ademe, septembre 2022.
4. RLR a mis en place un partenariat avec l'Observatoire de la transition écologique et citoyenne Côte d'Azur (<https://mshs.univ-cotedazur.fr/recherche/observatoire-de-la-transition-ecologique-et-citoyenne>) sur le projet de recherche-actions « Cultures en terrasses » porté par l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Il s'agit notamment d'étudier les liens entre la citoyenneté et la transition écologique dans le cadre d'un projet de développement de l'agroécologie dans la vallée de la Roya.
5. Jean-Joseph Régent, « Développement des territoires et citoyenneté », dans Armand Frémont, Sylvain Allemand et Édith Heurgon, *Développement des territoires et citoyenneté*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2008.

tempête Alex aurait pu les geler sur place. Elle n'a fait qu'accélérer leur éclosion. Depuis des années, des habitants s'étaient déjà mobilisés autour de diverses causes : le choix du redécoupage territorial (finalement imposé par le Conseil d'État), la sauvegarde de la ligne de chemin de fer, le départ des services publics, la fermeture des classes, l'accueil des réfugiés, la protection de l'environnement...

Ces mobilisations ont contribué à l'émergence d'une représentation d'un territoire « Valléen commun ». La tempête Alex a accéléré ce processus, confrontant les habitants à la même expérience tragique. On est citoyen d'un État, mais aussi d'un territoire. Le territoire Roya est en construction dans les représentations et le vécu des habitants, mais le véritable citoyen de la Roya n'existe pas encore de manière consolidée. La toile de fond d'une approche citoyenne devrait réduire cette fragmentation (et d'autres...) et promouvoir une cohésion valléenne seule assez forte pour porter la transformation.

Par exemple, pour les Breillois, un événement organisé à Saint-Dalmas, hameau de Tende, ne pouvait concerner que Tende et pas Breil. Les associations de la vallée savent bien que chaque événement doit être organisé deux fois, une fois à Tende, une fois à Breil ou à Saorge... C'est une réalité locale tenace. Il a donc fallu que la proposition Avenir des vallées, imaginée et mise en place par le préfet Pelletier, avec l'appui de la Direction interministérielle à la transformation publique (DITP) dans l'organisation de la concertation citoyenne, soit relayée localement par les associations et autres acteurs... Il est à noter que cette vision valléenne n'a pas de point d'appui institutionnel. Le maire/conseiller départemental de Breil propose bien de créer un syndicat mixte, comme en Vésubie et en Tinée, les vallées voisines, ce qui pourrait donner une cohésion au territoire, mais le prési-

dent de l'agglomération s'y est clairement opposé lors de la conclusion de la concertation au Musée du sport à Nice.

## Concertation, ateliers citoyens spontanés

Octobre 2021, l'association Remontons la Roya (RLR), sollicitée par quelques habitants, organise son premier atelier citoyen, avec les moyens du bord. Il s'agit de répondre, avant l'anniversaire de la tempête, à la question « Un an après, comment ça va ? ». Un questionnaire est d'abord lancé sur les réseaux, distribué par voie postale et dans les commerces de la vallée. La présentation publique des résultats (à Tende et à Breil...) sert de point de départ à un débat qui réunit à chaque fois une vingtaine de personnes.

Plus tard, une autre enquête est lancée sur la « mobilité résiliente », cette fois avec l'aide d'experts<sup>1</sup>. Sur le même principe, mais avec plus de rigueur, deux autres ateliers recueillent les idées d'une quarantaine de personnes.

La dernière série d'ateliers citoyens organisée par RLR a proposé à une centaine de personnes de raconter leur rapport au territoire en répondant à la question : « Pourquoi je vis dans la Roya ?<sup>2</sup> ». Les modalités étaient encore différentes, avec l'expertise d'une chercheuse de l'université Gustave-Eiffel, les ateliers se sont tenus suivant la méthode *Focus Group*<sup>3</sup>. Les résultats de ce travail qui a duré trois mois ont été présentés à Paris le 27 juin dernier<sup>4</sup>. Le même modèle, enquête et restitution publique, a été aussi celui choisi par Emmaüs Roya et la Fondation Abbé-Pierre au moment de la publication du « Journal du Débord<sup>5</sup> ».

1. <https://kandeel.co/>.

2. Yann Delanoë, « "Pourquoi vivre dans la vallée de la Roya ?" : une étude lancée par une association pour "guider les choix des élus" », *Nice-Matin*, 12 octobre 2022.

3. « Concertation pour la reconstruction de la vallée de la Roya », Organisations alternatives de la citoyenneté Nord-Sud (OAC).

4. Voir le programme : « Restitution des travaux du projet Organisations alternatives des citoyennetés Nord-Sud », université Gustave-Eiffel : [www.fnege.org/wp-content/uploads/2023/06/PROGRAMME-PRINT-OAC-NS-MODIF-8-JUIN-APREM.pdf](http://www.fnege.org/wp-content/uploads/2023/06/PROGRAMME-PRINT-OAC-NS-MODIF-8-JUIN-APREM.pdf). Les résultats complets seront présentés à l'automne 2023.

5. Voir le lien pour le « Journal du débord » : [https://drive.google.com/file/d/1el08iQAnPdhMbv2\\_th0G8ytwv\\_2hy4rU/view?fbclid=IwAR1d5OgLYVKd1IDKP-yxT1yJT0xd9Ls7EhE9RrtKyxOw9eAAoX9cVeKqE](https://drive.google.com/file/d/1el08iQAnPdhMbv2_th0G8ytwv_2hy4rU/view?fbclid=IwAR1d5OgLYVKd1IDKP-yxT1yJT0xd9Ls7EhE9RrtKyxOw9eAAoX9cVeKqE).



## De l'atelier citoyen au projet

Au cours de ces ateliers, des habitants se rencontrent, échangent (pas forcément autour du thème choisi), font connaissance et surtout s'écotent. Il faut souligner ce besoin d'être simplement écouté et de pouvoir s'exprimer. Les montagnards aiment bien parler, mais ils sont pragmatiques et le débat doit être suivi d'actions concrètes.

Un hôtelier de La Brigue nous dit qu'il rêve depuis des années de valoriser la gastronomie locale et de proposer à ses clients des séjours « slow tourisme ». Un apiculteur envisage aussi d'accueillir des visiteurs pour leur faire découvrir son métier et les spécificités de l'abeille noire de la Roya. Remontons la Roya écume les réseaux pour savoir si, par hasard, quelque chose pourrait les aider ; quelques mois plus tard, les deux acteurs et leurs partenaires sont lauréats de l'appel à projet Slow tourisme de l'Ademe<sup>1</sup>.

La même démarche fonctionne avec beaucoup d'autres dans le cadre de la concertation Avenir des vallées : des citoyens se rencontrent au cours du premier atelier, ils partagent une vision commune et présentent leurs projets sur la plateforme Purpoz. Ceci leur donne de la visibilité, car au moins trois projets résilients, durables et citoyens sont lauréats d'appels à manifestation d'intérêt (AMI) ou d'appels à projets (AAP) dès 2021. La concertation citoyenne peut donc bien déboucher sur une action concrète sur le territoire. Et les habitants peuvent ainsi se familiariser avec des organismes comme l'Ademe, l'ANCT, la DDTM, l'ESS. D'ailleurs, le modèle de l'économie sociale et solidaire (ESS) émerge comme le grand plébiscité de tous les ateliers. Plusieurs porteurs de projets citoyens sont orientés vers l'incubateur de l'ESS Az'Up<sup>2</sup>, qui les aide à se structurer et les accompagne.

## Comment engager les habitants de la Roya dans la participation citoyenne ?

Depuis plus de deux ans, la Roya a donc vu se multiplier les expériences visant à associer les citoyens

au processus de reconstruction et de rebond. Le bilan qu'on pourrait en tirer est que ce qui varie entre ces expériences est le caractère plus ou moins rigide des règles proposées aux participants. De la plus intrusive (deux ateliers du CD06 à Breil-sur-Roya) à la plus souple (les ateliers de RLR et Emmaüs Roya) en passant par une situation intermédiaire (Avenir des vallées). De toutes ces expériences, voilà ce que je retiens.

Premièrement, il faut trouver le temps. Les actifs sont en général très occupés, vivre dans la Roya est une activité à temps plein, il y a peu de place pour les loisirs, pour se poser, réfléchir et débattre... On a plusieurs métiers en fonction des saisons. Les jeunes, quant à eux, dès qu'ils ont quinze ans, rejoignent leurs internats lycéens sur la côte toute la semaine et, après dix-huit ans, ils se dispersent pour des mois un peu partout pour leurs études. Les habitants du week-end, qui sont nombreux, vivent ailleurs, mais sont toujours sur les listes électorales de la vallée et sont concernés, même s'ils ne viennent pas l'hiver, le chauffage étant trop cher. Quant aux anciens, ils sont souvent intouchables puisqu'ils ne sont pas connectés et au fait des événements. Souvent, ils se plaignent de ne pas être écoutés, mais quand on leur ouvre un espace de discussion, ils ne viennent pas. La question de la fracture numérique est une réalité du territoire et les anciens ne sont pas les seuls concernés, pour diverses raisons techniques, culturelles et même militantes (le numérique oui, mais pas de GAFAM...). Faciliter l'accès au numérique pour en faire un outil citoyen peut résoudre une partie du problème. Le succès de Purpoz dans la Roya est là pour en témoigner.

Deuxièmement, il faut recruter. La DITP a procédé par tirage au sort parmi des candidats en veillant à respecter la représentativité. Le CD06 et la mairie de Breil ont procédé par invitations ciblées, les associations ont activé leur réseau, mais avec un fort risque d'entre-soi. Mobiliser largement les citoyens demande donc un travail de communication en amont et doit garantir que leur participation aura une chance de déboucher sur une réponse à un besoin concret ou à une préoccupation partagée. À la fin, des décisions doivent être prises.

1. Célia Malleck, « Une auberge de la Roya veut faire (re)découvrir la "cuisine blanche". De quoi s'agit-il ? On vous dit tout », *Nice-Matin*, 5 mai 2022.

2. <https://az-up.org/>.

Troisièmement, il faut trouver le lieu. Un lieu prévu et adapté pour des ateliers n'existe plus dans la vallée depuis que La Locomotive à Tende n'a plus de local. On peut toujours louer la chapelle ou le « salon vert » du Prieuré. Les salles municipales sont souvent occupées. Ainsi, deux salles type co-working ou tiers-lieux sont les bienvenues. Elles permettraient l'ancrage dans le territoire par un lieu dédié et surtout neutre.

Enfin, il faut une animation adaptée et conviviale. La DITP avait choisi le cabinet de conseil État d'Esprit pour animer la concertation à laquelle j'ai participé à Saint-Dalmas-de-Tende. Les échanges étaient riches et l'ambiance détendue, même si tous les participants ont pris leur rôle très au sérieux. Je me suis prêté au jeu proposé par État d'Esprit, notamment imaginer un article de *Nice-Matin* sur la Roya en 2030, activité que beaucoup ont, après coup, jugée infantile. Le CD06 a aussi fait appel à un cabinet pour l'animation de ses deux ateliers au collège de Breil. Les participants, cette fois avec des élus, devaient se prononcer sur des choix d'aménagement. Les échanges ont conduit à la fin à privilégier des idées du « monde d'après » (tiers-lieux, économie sociale et solidaire, agroécologie...) au grand désarroi des organisateurs qui ne s'attendaient pas du tout à ça. Dans tous les cas, le fait que l'animation soit prise en main de manière plus ou moins directive pouvait faire naître le sentiment que tout était joué d'avance, que les décisions étaient déjà prises et que les citoyens faisaient là de la figuration pour donner une légitimité « citoyenne » aux processus engagés. Ce sentiment d'instrumentalisation était aussi parfois partagé (à tort ou à raison ?) dans les ateliers organisés par les associations, leurs membres soupçonnés d'avoir des ambitions politiques... Il faut pourtant bien une animation et des règles pour se concerter. Mais cette animation ne devrait surtout pas être ni ressembler à un encadrement de la parole habilement prévu pour faire taire les positions qui ne seraient pas « dans les clous ». Il s'agit de répartir équitablement le temps de parole, éventuellement reformuler, éclaircir ou synthétiser les propos, recentrer le débat. L'utilisation

d'un support (jeu de rôle, etc.) ludique risque d'enfermer le débat. L'animateur ou l'animatrice doit être transparent et le plus discret possible. Il peut être désigné ou élu par les participants. Les animateurs choisis utilisaient parfois une novlangue qui trahissait leur pratique du *brainstorming* en entreprise, ce qui a pu contribuer à les couper des participants. À ce titre, les solutions proposées par Makesense<sup>1</sup> passent bien auprès de la population de la vallée.

Tous les échanges doivent être pris en compte et plus qu'un verbatim qu'il faut après retranscrire et exploiter, la médiation graphique est particulièrement efficace et appréciée. Des graphistes retranscrivent le contenu des débats en schémas, bandes dessinées, slogans à retenir. C'est ce que font très bien les Nouvelles Imaginaires de Breil-sur-Roya, un projet accompagné par Az'Up.

## Conclusion

Tout ce qui précède contient plus de questions que de réponses... Mais si la Roya doit devenir un lieu d'expérimentation inspirant pour l'évolution du territoire vers autre chose, on peut tout de même faire quelques remarques.

Premièrement, la Roya semble avoir toutes les caractéristiques du rural isolé, avec un fort indice d'éloignement. On peut donc s'attendre à y trouver des problèmes sociaux, culturels et économiques propres à ce type d'espaces, mais le territoire présente pourtant des ressources et un vivier de compétences qui se sont révélées lors de la tempête. On y trouve des ingénieurs, des artistes, des chercheurs, des écrivains et de nombreux habitants, qui sont « montés en compétence » en se mobilisant dans des associations ou comme élus. D'autres, qui ne sont pas dans ces catégories, ont une connaissance intime de la vallée, ils sont conscients de son patrimoine culturel et naturel extraordinaire, ont voulu en savoir plus et ont construit une véritable expertise citoyenne digne d'être écoutée et valorisée.

1. <https://makesense.org/>.

Deuxièmement, la Roya est géographiquement éloignée du pouvoir central<sup>1</sup> et, comme toutes les montagnes, a un côté rebelle. Elle considère avec méfiance toutes les décisions qui viennent « d'en haut » et ne s'en laisse pas facilement conter. La participation citoyenne est structurelle : c'est la place du village, tout le monde se connaît, discute et confronte ses points de vue en prenant en compte les positions de l'interlocuteur pour essayer de ne pas se brouiller avec lui... En revanche, personne ne craint de dire « ses quatre vérités » au maire et aux autres élus – et même au président de la République. Le travers de cette vie sociale villageoise est qu'elle laisse trop de place aux « forts en gueule » que l'on ne veut pas contrarier.

Troisièmement, le développement de la participation citoyenne doit certes être soutenu et mis en place,

mais il faut le laisser s'auto-organiser, tant concernant ses modalités, sa temporalité, ses objectifs que les thèmes de discussion choisis. Il ne peut être institutionnalisé. Ses promoteurs doivent enfin prévoir et accepter que ce qu'il en sort soit totalement éloigné de ce qu'ils pourraient en attendre, au risque d'ouvrir la boîte de Pandore.

Enfin, l'implication des citoyens de la Roya dans la vie du territoire par le débat qui débouche sur des propositions et des décisions devrait associer les élus à un moment de son processus, mais aussi être facilitée par des moyens (locaux, animation, restitution, outils numériques, évaluation, accompagnement scientifique et recours à des experts « veilleurs » ou référents). Tout un écosystème à créer et à consolider.

1. Un hameau de La Brigue, Morignole, est l'habitat permanent le plus éloigné de Paris en France continentale (1 125 kilomètres).



## VOIX CITOYENNE

### Olivier Baillot

Directeur de l'ESAT<sup>1</sup> et du Centre d'habitat Le Prieuré, sur la commune de Tende, dans la vallée de la Roya. Habitant des vallées, il a participé à la concertation citoyenne sur l'avenir des vallées.

La participation de l'ESAT Le Prieuré à cette réflexion de « participation citoyenne » post-tempête Alex est le fruit de temps d'échanges, écrits et/ou oraux, afin d'intégrer la pensée individuelle dans une intelligence plus collective. Les propos ainsi retranscrits dans un texte navette martyr ont à nouveau fait l'objet d'une concertation pour tendre vers cette version finale qui veut rester à l'abri des enjeux de pouvoir. En effet, notre modèle est apolitique, laïque et détaché de toute forme de récupération. Ce que Victor Hugo disait avec son expression « J'aime mieux un bon sommeil qu'un bon lit » pourrait exprimer la conduite honnête qui nous anime.

Vivre une catastrophe rend particulièrement lucide sur ce à quoi on tient, à quoi on croit et vers quoi on tend.

Il y a l'avant, c'est-à-dire nos savoirs inscrits dans les réalités d'expérience de chacun et de son socle de connaissance ; le pendant – qui est fait de ce chaos qui vient, par la destruction, stopper net le « plus en plus vite » qui bouscule notre monde et ainsi, éclairer d'autres vérités – puis l'après – qui nous projette, nous, nos connaissances de proximité, nos forces et nos faiblesses, vers l'identité d'un territoire en devenir.

Qu'elles y soient nées ou qu'elles aient choisi de venir vivre ici, les 134 personnes du Prieuré œuvrent dans un rapport humain tissé de l'implication sociale pour une réussite économique et vertueuse. C'est une démarche de proximité inscrite depuis plus de trente ans qui participe à ce que disait le psychiatre Lucien Bonnafé : « On mesure le degré de civilisation d'une société à la place qu'elle confère à ces marginaux » en harmonie avec la nature environnante.

En effet, les orientations se font dans l'équilibre d'un besoin social et la conscience de notre environnement valléen naturel au bénéfice d'un écosystème pour lequel aujourd'hui l'indispensable prise en compte du changement climatique prend toute son ampleur.

Notre modèle (ESAT) dépendant d'une association (APREH) apporte cette expertise d'extraire de la connaissance des réalités de terrain l'élan vers le progrès. Nous avons une force : nous dépassons les préjugés pour dessiner les principes de l'intelligence. Non pas celle des diplômés, mais celle qui permet de combattre l'obscurantisme et de sublimer en chacun sa lumière.

Avant cette tempête, les villages de la Roya subissaient une désertification de tout ordre, l'isolement par la difficulté d'aller et venir avec une voie de chemin de fer proche de la fermeture, la disparition croissante des services publics, le déclin d'un tissu économique venant s'opposer à une activité pendulaire et touristique toujours présente... Bref, un repli sur soi de plus en plus prégnant qui interroge la progression de l'intolérance, des divisions, de la violence et de l'incapacité à se fédérer dans une concorde républicaine.

Un rare exemple de fédération est encore en mémoire quand un arrêté fut pris par les cinq maires en 2017 pour interdire les camions de plus de 19 tonnes dans la vallée et de leur bataille juridique. Toutefois, depuis, l'absence de débat territorial nous interroge (comme bien d'autres), entre la connaissance d'une circulation importante (quand la route sera à nouveau en fonction pour aller dans le Piémont) et l'indispensable nécessité de nous inscrire dans la décarbonation.

1. Établissement et service d'aide par le travail.

Les périodes de fortes tensions sont toujours révélatrices du bon comme du mauvais dans le comportement des hommes<sup>1</sup>. Toutefois, sans ordre ni une justice forte, les tensions, rivalités et égoïsmes peuvent apparaître au sein d'une minorité ambitieuse qui, en imposant sa volonté, serait néfaste pour le plus grand nombre. Cela questionne le champ de la responsabilité dans l'autorité d'un homme sur un autre et le fait de vouloir porter une charge trop lourde.

En parallèle, les logistiques départementales se sont déployées rapidement avec des moyens matériels considérables et la nomination d'un préfet chargé de la reconstruction fut salvatrice, mais la réponse ne peut pas être, n'est plus, dans le seul axe de la technique et du matériel.

La connaissance pour agir doit s'appuyer sur ce que nous apprenons dans notre lieu de vie et sur notre rapport au monde, et ce, sans en changer le but, mais plutôt afin de nourrir notre démarche individuelle.

Malgré la crainte que l'on ne sache pas en tirer de leçon, cette épreuve nous a apporté de la maturité dans une forme de renaissance.

La démocratie puise son essence dans le vivant, mais le vivant est malmené. Naturellement la notion de devoir s'impose alors comme un levier agissant sur nos destins harmonieusement mêlés avec notre terre « royasquienne ». Forte de cet enseignement, la vallée devient un lieu où l'esprit s'élève du haut de la montagne à gravir et rend humble, par là où elle finira, dans son point le plus bas.

Dans cette idée générale du devoir et de la responsabilité qui en découle, vivre, apprendre et travailler ici procure cet espace de logique individuel : liberté, égalité et relationnel par cette fraternité que l'on a démontrée dans les épreuves et dans nos modèles de réussite, comme l'autonomie transmise aux adultes en situation de handicap est source de créativité.

La citoyenneté n'est pas seulement un statut, elle s'institue et se pratique et nous mesurons cette nécessité de la transmettre à nos jeunes. La vallée pour-

rait prétendre être ce lieu de destination en recevant à nouveau les enfants lors de séjours (visites, colonies, centres aérés, service civique...), en développant de nouvelles formes de formation de proximité, etc.

La connaissance des choses ne peut déboucher que sur l'action. Comment faire naître une vision globale et garantir le sens de l'intérêt général ?

D'instinct, la première réflexion se pose sur les frontons des mairies avec une forte attente dans la capacité des maires à ressusciter, dans une même voix, les bonnes idées d'où qu'elles viennent, à initier les combats nécessaires pour lutter contre les égoïsmes, harmoniser les désaccords en consensus, innover dans de nouvelles formes de délibération... L'intérêt rationnel doit nous unir.

Le citoyen est un acteur/partenaire responsable. Il peut et doit, en participant à un échange horizontal de la pensée, prendre part aux oppositions face au déclin de nos civilisations, et être reconnu comme force de proposition d'axe de projet stratégique auprès de ceux qui devront en être les facilitateurs.

Au-delà des mots, l'action invite l'engagement.

L'état du monde tel qu'il est dirigé rend l'humanité de plus en plus anxiogène et décalée face aux sens honnêtes et dignes à donner à sa vie, au respect de la biodiversité, au partage, à l'entraide et à la coopération. Et pourtant, l'espoir donne à la raison les ailes d'un possible changement relationnel : la délégation de pouvoir est plus forte que certains mécanismes observés où plus personne n'est responsable de rien.

Le temps de pause imposé par la situation post-tempête a généré de l'échange, a fait remonter des craintes à travers le constat des réalités et a conduit à la prise de décisions portées par la direction de l'établissement en étroite collaboration associative, garante de l'intérêt général. Ce mécanisme permet, les pieds sur terre et en quittant le « bon vouloir si je veux », d'avancer dans le progrès scientifique social. En effet, pour nous qui sommes dans ces réalités, le chaos nous enseigne cette conscience que la confiance sociale apporte cette force de vérité et de progrès.

1. Le parti pris dans le texte est de ne pas bouleverser les règles grammaticales, et ainsi de ne pas dédoubler l'humanité entre hommes et femmes. Ainsi, l'expression « les hommes » vaut pour tous les genres.

En premier lieu, le drame climatique a eu pour effet de mettre en conscience la mise à distance par rapport à nous-mêmes et, dans un second temps, celui de ne pas être seulement posé là, mais bien dans un rapport au monde.

Victor Hugo avait une définition plaisante de la conscience : « Mieux vaut une conscience tranquille qu'une destinée prospère ».

De ce fait, la connaissance et la réflexion de l'instant sont venues, tel un miroir, réfléchir nos essences et montrer nos existences en nous élevant au-dessus de « la bête ». Ainsi, notre conscience est synonyme de

dignité et, si elle est ce qui nous permet de penser le monde et de nous penser à travers lui, son prix de liberté est corrélé à la nécessité de répondre de nos actes et de les assumer.

En participant ainsi, la science humaine alimente l'organisation sociétale et vient interroger l'éthique de nos postures décisionnaires qui devraient répondre à ces trois interrogations pour lutter contre les inégalités :

- l'intérêt social,
- l'écologie et la bioclimatologie,
- la redistribution économique.

# Table

## des matières

- 01 La résilience sera territoriale ou ne sera pas  
**Gilles Finchelstein et Thierry Germain**
- 02 Sur les chemins de la résilience  
**Xavier Pelletier**
- 05 Une concertation pour penser l'avenir d'un territoire autour de propositions structurantes : un modèle d'action ?  
**Céline Pelletier**
- 08 Après la tempête, le rebond ou comment repenser l'avenir des vallées
- 11 Écologie
- 11 Regard global : **Lucile Schmid**
- 16 Regard local : **Johan Porcher et René Bonvallat**
- 21 Voix citoyenne : **Virgile Ganne**
- 24 Agriculture
- 24 Regard global : **Dominique Chargé**
- 28 Regard local : **Marie Gonthier**
- 31 Voix citoyenne : **Mélanie Cassard, Clémence Losserand et Valentin Sic**
- 34 Tourisme
- 34 Regard global : **David Medioni**
- 37 Regard local : **Marie Garcin Zaiter**
- 40 Voix citoyenne : **Michel Roques**
- 43 Habitat
- 43 Regard global : **Flavien Menu**
- 49 Regard local : **Alain Philip et Laurence Jacquier**
- 52 Voix citoyenne : **Anouk Migeon**
- 56 Citoyenneté
- 56 Regard global : **Clément Mabi**
- 58 Regard local : **Daniel Alberti**
- 60 Voix citoyenne : **Charles Claudio**
- 66 Voix citoyenne : **Olivier Baillet**





**Collection dirigée par Laurent Cohen et Jérémie Peltier**

© Éditions Fondation Jean-Jaurès  
12, cité Malesherbes – 75009 Paris

**[www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)**

## Derniers rapports et études :

09\_2023 : Le Conseil constitutionnel. Après la réforme de la question prioritaire de constitutionnalité, quelles réformes ?

Bernard Rullier

09\_2023 : La binationalité, une spécificité dans l'engagement politique ?

Florence Baillon, Hélène Demeestere, Laure Pallez

09\_2023 : Pour une école du « nous ». Vivre l'altérité à l'école, le pari gagnant d'une Nation

Cathy Racon-Bouzon, Tarik Ghezali

07\_2023 : Surveiller et laisser périr. À quoi sert Frontex ?

Gustav Fiere

06\_2023 : De la solitude choisie à la solitude subie. Enquête sur une « sociose »

Adrien Broche, François Miquet-Marty, Lucia Socias

06\_2023 : L'Union européenne et les médias. Atonie générale, sursaut récent

Théo Verdier

06\_2023 : Vers la vie pleine. Réenchanter les vacances au XXI<sup>e</sup> siècle

Benoît Kermoal, Jérémie Peltier

05\_2023 : Le pastoralisme en Afrique : un mode d'existence en péril ?

Pierre Jacquemot

05\_2023 : La haine anti-LGBTI+ en France. Instantanés issus de l'application FLAG! en 2022

Flora Bolter, Denis Quinqueton, préface de Johan Cavirot

04\_2023 : La guerre en Ukraine menée par la Russie : regards latino-américains

Jean-Jacques Kourliandsky (coord.)

04\_2023 : L'accompagnement de la perte d'autonomie : une politique publique en déshérence ?

Diagnostic et propositions

Luc Domergue, Pavel Rehor



fondationjeanjaures



@j\_jaures



fondation-jean-jaures



www.youtube.com/c/FondationJeanJaures



fondationjeanjaures

Abonnez-vous !



[www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)

Fondation  
**Jean Jaurès**  
ÉDITIONS